

SOMMAIRE

Édito du maire.....	P. 02
Nécrologie : Anne-Marie-Lotte.....	P. 03
Les actualités.....	P. 04 à 16
Jumelage Le Palais / Font-Romeu.....	P. 17 à 19
Sports.....	P. 20 & 21
Retour sur images : vœux 2019.....	P. 22
Événement : Service militaire volontaire.....	P. 23
Culture.....	P. 24 & 25
Vie associative : Restos du cœur.....	P. 26
Activités jeunesse.....	P. 27
Cérémonie : Vœux du président de la CCBI.....	P. 28
Compte-rendus conseils municipaux.....	P. 29 à 33
Littérature : Livre de Gérald Musch.....	P. 34
Culture : projet pénitencier de Haute-Boulogne.....	P. 35
Environnement.....	P. 36 à 38
Vie scolaire.....	P. 39 à 49
Travaux & voirie.....	P. 50
Perspectives d'avenir pour la ville.....	P. 51
Vie portuaire.....	P. 52 & 53
Artisanat & Commerce.....	P. 54 à 57
Le Palais Jadis et naguère.....	P. 58 & 59
Action «Abeilles noires» & Petites graines à planter.....	P. 60



*Joli brin de muguet, aux
clochettes immaculées...
Parfumées du bonheur à
mettre dans tous les coeurs...*

Mairie de LE PALAIS

Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS

Tél. 02 97 31 80 16

Courriel mairie.palais@wanadoo.fr

Site Internet : www.lepalais.fr



LE PETIT JOURNAL Magazine d'informations municipales
N°19 4^e Trimestre 2017

Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire

Responsable de la publication :

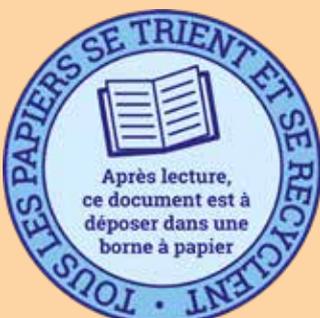
Tibault Grollemund, adjoint au maire

Secrétaire d'édition :

Jacky Lemaire, conseiller municipal

Crédit photos et conception : cellule communication

Imprimé par IMPRIMERIE BELLILOISE Le Palais

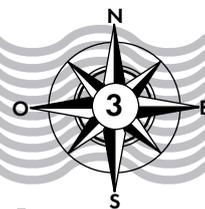


Mes chers amis,
Le printemps est déjà bien présent et cela nous augure l'espoir d'un bel été propice au



bien être général. Nos équipes communales sont à pied d'œuvre pour préparer cette nouvelle saison. Le Palais déborde d'énergie et de projets aussi bien du côté des collectivités que du côté des habitants, des entrepreneurs, et des commerçants. Cette année le dynamisme de notre cité est porté par notre ambition commune de l'opération « cœur de V'île ». L'attractivité du port et de la ville de Le Palais est une nécessité pour le développement économique de Belle-Île-en-mer « la Bien Nommée » et de nombreuses réalisations viennent conforter le projet global. C'est avec un plaisir immense que nous allons nous projeter vers l'avenir au moment de l'inauguration de notre nouvel hôpital. Nous souhaitons le maintien des effectifs actuels, nous démarchons avec notre député l'Agence Régionale de Santé et le Ministère pour permettre à la direction locale de maintenir ce cap. De la même façon, le premier coup de pioche de la nouvelle gare routière sera donné en septembre porté par la communauté de commune de Belle-Ile-en-mer. Simultanément les nouvelles douches du port se rapprocheront très sensiblement de leur place naturelle en bordure de quai près de la trésorerie, qui elle-même, accueillera notre nouveau perceuteur garant du maintien de ce service essentiel au public. La commune de Le Palais vient d'être auditée par le Ministère de la Culture sur la manière dont nous développons notre projet culturel. La délégation a été impressionnée par l'amplitude et la qualité de l'offre proposée notamment par notre tissu associatif. Gageons qu'en la matière Belle-Île et Le Palais puissent être accompagnées pour continuer à favoriser le partage d'une culture accessible à tous. Notre territoire insulaire se veut agile et innovant car nous avons besoin de persévérance et de proximité dans l'action d'un programme prévisionnel d'investissement constant pour l'accessibilité, la culture, la santé et l'animation de notre station touristique. Il reste encore beaucoup à faire, soyez assurés que vos élus travaillent d'arrache-pied pour accomplir la mission confiée, il y a maintenant 5 ans. Très récemment la source de vie et de bonheur que nous allons puiser chez notre doyenne vient de se tarir mais elle nous a laissé pour rôle de la remplacer à notre tour. Apprenons à aimer les gens, ensuite ça sera très simple d'aimer la vie et sa lumière. Frédéric Le Gars, maire de Le Palais
Président de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer





NOTRE DOYENNE S'EN EST ALLÉE

ANNE-MARIE LOTTE S'EST ÉTEINTE À L'ÂGE DE 106 ANS

Anne-Marie Lotte, doyenne des Palantins s'est éteinte chez elle peu après son 106^{ème} anniversaire.



Elle aura été pour nombre d'entre nous un bel exemple de vie et aura partagé avec de nombreux Bellillois son amitié et sa chaleur. Celle que l'on pensait éternelle s'en est allée, c'est dans nos cœurs qu'elle demeurera ». (TG)

Texte de Lucile Gubler, petite fille d'Anne-Marie Lotte.

« Née le 27 mars 1913 à Coutances, Anne-Marie Lotte est arrivée le 9 avril 2019 au bout du très long chemin de sa vie.

Belle-Île fut son point d'ancrage. Elle y passa les sept premières années de sa vie dans la maison familiale à la glycine, collée à la mairie, avec son frère Michel, choyée par sa grand-mère Alexandrine¹, sa mère Jeanne et sa tante Anna. Son père Joseph Lotte, fondateur du Bulletin des professeurs catholiques de l'université, s'était engagé en août 1914 après la mort de Charles Péguy, son fidèle ami d'enfance. Le 27 décembre il tombait près d'Arras. Anne-Marie souffrit de son absence au point d'en nourrir une rage contre la terre entière. La découverte du piano à huit ans, alors qu'elle avait été arrachée à son île pour partir à Paris suivre des études, l'a sauvée du désespoir. Artiste, elle n'aimait que la compagnie des artistes. En 1932 alors qu'elle posait pour un ami peintre, son regard croise celui de Rabi, ténébreux sculpteur russe. Ce coup de foudre immédiat fut suivi d'un mariage. En 1937, elle décidait de le suivre en URSS en prenant naïvement la nationalité soviétique pour s'établir dans ce pays dont elle ne connaissait que des romans et des œuvres musicales. Bloquée à Moscou, elle y a connu la terreur stalinienne, les amis proches qui disparaissent. S'en sont suivis le froid et la faim pendant la guerre.

En 1946, après de douloureux épisodes qu'elle a racontés dans le livre Parlez-moi d'amour (une Française dans la terreur stalinienne)², elle réussit à partir avec ses deux filles nées dans des conditions qu'on ne souhaite à personne.

Son réflexe de survie? Se réfugier sur son île adorée, dans la maison à la glycine. Partie en Russie sans parler un mot de russe, c'est grâce à son oreille de musicienne qu'elle avait appris cette langue chantante. Jusqu'à son dernier jour, elle aura aimé la parler avec ses nombreux amis russes qui faisaient la traversée pour lui rendre visite, et à Belle-Île avec Liliya et Natacha qui y résident.

De ces dix années douloureuses mais exaltantes, elle est ressortie plus forte que jamais et pour élever ses

deux filles, elle ouvre une crêperie. Son mari qui lui avait fait promettre de ne jamais revenir en URSS, ne peut la rejoindre en France. Lui en a-t-il fallu, du courage, et de la ténacité! Mais pour le bonheur de ses filles, elle trouvait en elle des ressources insoupçonnées. En 1956, elle a ensuite ouvert à Paris la « Crêperie belle-iloise », qu'elle a tenue jusqu'en 1978, année d'une retraite bien méritée, à 65 ans. Cette année-là elle perdait sa maman, Jeanne, à 101 ans, après l'avoir gardée chez elle et choyée jusqu'à la fin, la ramenant à Belle-Île pour ses derniers jours. Jeanne repose au cimetière du Palais avec sa mère Alexandrine et sa fille Anna, près de son autre fille Marie. Quant aux employées de la crêperie, toutes belle-iloises, elles sont devenues des amies. Anne-Marie cultivait l'amitié. Elle se liait avec des personnes de tous âges, de tous milieux, de tous horizons. Elle avait une écoute exceptionnelle et quand on lui demandait le secret de sa longévité, elle répondait : « J'aime les gens. Tous ». Les gens le lui ont bien rendu, et en particulier les merveilleux aides-soignants de l'hôpital Yves Lanco, qui l'ont dorlotée à son domicile jusqu'au dernier



Anne-Marie Lotte en juillet dernier devant la télévision pour le mondial de football, ici lors du match Famranxe-Russie, tout un symbole!

souffle avec amour, respect et amitié. Sans parler d'Aude Noury et de Sophie Legall, qui l'ont accompagnée quotidiennement depuis plusieurs années et connaissent tous les secrets de la maison à la glycine.

La voici auprès de ceux qui lui manquaient tant, sa fille aînée Ludmilla, son compagnon Jacques Castier qu'elle reconfortait un soir de vague à l'âme en lui disant: « Mon chéri, ne vous en faites pas nous serons ensemble dans la même tombe, avec de la bonne terre de Belle-Île au-dessus de nous! » et bien sûr son frère adoré Michel Lotte qui a tant fait pour Belle-Île durant ses deux mandats de maire au Palais. Il aimait par-dessus tout venir prendre son café à midi chez sa chère voisine, n'ayant que le porche de la mairie à franchir pour rejoindre la maison de leur enfance où elle l'attendait fidèlement. Nous voici de retour au credo de toute sa vie : « Il n'y a de vrai que l'amour ». Elle nous laisse en héritage ce bel horizon.

La famille d'Anne-Marie Lotte remercie du fond du cœur les Bellilloises et les Bellillois qui l'ont entourée avec délicatesse et engagement et ont manifesté leur sympathie lors des obsèques.

1- vers 1850 Clément Bourmonville-d'Erville, en garnison à Cherbourg et de passage sur l'île.

2- Parlez-moi d'amour (une Française dans la terreur stalinienne), Anne Rideau éditions. Alexandrine était la fille de Marie-Josèphe, Julie Cadoret, dont les parents tenaient l'hôtel du Commerce face à l'église, et qui avait épousé



Lors de son anniversaire, le 27 mars dernier. Frédéric Le Gars et Tibault Grollemund étaient venus lui offrir un bouquet de fleurs, c'est la dernière fois qu'ils se rencontreront.



Lors de son 105^{ème} anniversaire, ici avec Manou sa fille et Lucile sa petite fille aux côtés de Frédéric Le Gars et William.



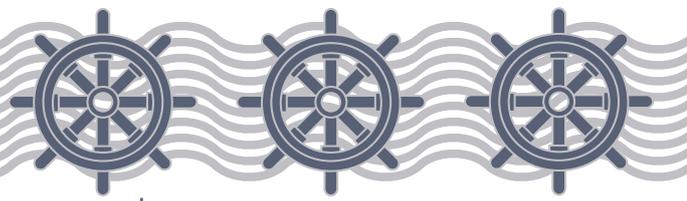
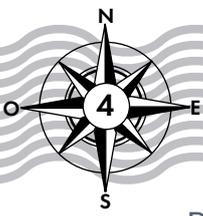
Lors de la visite présidentielle pour lancer les travaux du nouvel hôpital, François Hollande et Jean-Yves Le Drian, ont visité Madame Lotte. Elle a pu offrir au Président son livre. En partant il lui dira : « Madame, je ne vous oublierai jamais ».



Avant d'entrer dans sa 107^{ème} année, Anne Marie Lotte avait convié le personnel du SSIAD pour lequel elle avait une profonde amitié. Aude Noury et Sophie Le Gall qui ont toutes deux travaillé aux côtés d'Anne Marie Lotte étaient aussi présentes.

C'est Anne-Marie LOTTE, la doyenne des Palantins (et Bellillois) en personne, qui, le 12 janvier, lors de la cérémonie des vœux du maire, avait présenté, en premier, par écran interposé, ses vœux à l'assistance en ces termes : « Bien chers Amis Bellillois, Tout d'abord, comme il se doit, mes vœux de santé, de bonheur, de travail pour tous et beaucoup d'amour à partager. Pour moi, à la veille de mes 106 ans, je suis heureuse dans la vieille maison de mon enfance, au cœur de Palais, parmi vous tous qui êtes si dévoués et affectueux envers moi, je pense particulièrement au personnel du SSIAD. Encore tous mes vœux de bonheur et de longue vie en bonne santé. Vive Belle Isle ! »





RÉSIDENCE D'ARTISTES SALLE ARLETTY «SARAH VOUS N'ÊTES PAS AU THÉÂTRE»



De gauche à droite : Marie-Rose, Sylvie Marguerite, Claude, Agnès, Tristan - assises : Lila et Charlotte.

Grâce au soutien de la CCBI, la troupe des «Chats Hutants» était en février en résidence artistique dans la salle Arletty, pour créer un spectacle sur Sarah Bernhardt. Deux autres résidences sont prévues en avril (2 semaines) et début juillet pour une première restitution le 13 juillet dans la salle Arletty. La petite troupe accueille trois jeunes de 12 à 15 ans : Lila, Charlotte et bien sûr Tristan qui nous accompagnaient lors de la dernière saison sur le spectacle « Bidules trucs » de Pierre Notte.

L'HISTOIRE

Inspirée par le livre de Jean Dupont Nivet «Sarah Bernhardt : trente ans de passion pour Belle-Île-en-Mer», la pièce se déroule sur une journée, à Sauzon, le 6 septembre 1913 à la fin de l'été, sur le site des Poulains à Belle-Île, de l'aube jusqu'au crépuscule. C'est la fin des vacances et beaucoup d'invités sont déjà repartis ; reste le groupe de fidèles : Reynaldo Hahn, Louise Abbe-ma, Pitou et bien sûr, son fils Maurice et ses petites filles Lysiane et Simone. Comme la « Diva » ne peut s'empêcher de faire du théâtre, même lorsqu'elle est en vacances, la troupe des « Chats Hutants » a opté pour le titre « Sarah, vous n'êtes pas au théâtre ! ». En effet,

Sarah est sans cesse en représentation et mène sa « Cour » au pas de charge lors des trois repas de la journée. Elle masque son inquiétude pour son fils Maurice qui n'est pas apparu durant toute la journée. La pièce s'achève par un « Dîner de têtes », une fête costumée au cours de laquelle ses invités préparaient une surprise.

LA TRAME

La pièce évoque les relations paradoxales que Sarah a entretenues avec les Bellilois : coopérative du Pain pas cher, canot de sauvetage mais aussi leurs différends, notamment au sujet de la construction de murs tout autour des Poulains et l'achat du rocher de Basse Hiot.

La musique de Reynaldo Hahn sera mise en valeur à travers un partenariat avec le festival « Lyrique en Mer » : Jazmin Black Grollemund et Philip Walsh enregistreront deux morceaux de musique pour le spectacle.



«JEU, TU, ÎLE» SOUHAIT D'UNE ITINÉRANCE

Le mercredi, c'est le jour des enfants, même pendant les vacances ! L'association «Jeu, Tu, île» accueille gratuitement, à Le Palais, tous les amateurs de jeux de société pour une après-midi de convivialité entre enfants et adultes de tous âges. Si ce jour-là, ils sont parfois peu nombreux, ce qui est sûr, c'est qu'ils s'amuse bien, confortablement installés dans le coin salon de la médiathèque.



Un moyen pour se déplacer

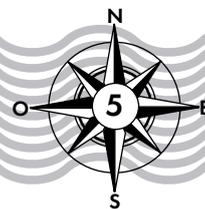
« Même si nous sommes ravies de pouvoir nous installer ici et souhaitons continuer nos activités dans ce lieu culturel, ce qui serait génial », se plaisent à rêver les jeunes mamans animatrices bénévoles de ces retrouvailles ludiques, « ça serait que nous puissions nous déplacer dans les communes, sur les plages l'été, sur les événements organisés... pour toucher plus de monde et permettre des rencontres entre les enfants, qu'ils soient déjà amis ou qui ne se connaissent pas. Une caravane, voilà ce qu'il nous faudrait ! » Une idée qui nécessite néanmoins des moyens à mettre en œuvre comme, la trouver, avoir un lieu pour la garer ou encore où stocker les jeux qui pour l'instant sont à leur domicile...



Plus de 150 jeux mis à disposition

Toute l'année l'association permet aux adhérents de choisir parmi plus de 150 jeux mis à disposition pour passer en famille ou entre amis à la maison de bons moments (sans télévision ni jeux vidéo)

Pratique : Dès l'âge de 2 ans, chaque mercredi de 17 h à 18 h 30, adhésion 10€ par an Contact ludothequebelleileenmer.wordpress.com ludothequebelleileenmer@laposte.net



**INCENDIE DE NOTRE-DAME DE PARIS
LES VERRIERS DE «FLUID» TRÈS ATTRISTÉS**

À l'annonce de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, c'est toute la communauté de la verrerie belliloise qui s'est trouvée attristée, d'autant que ses membres étaient particulièrement concernés. En effet, l'entreprise «Fluid» peut se targuer de faire partie des rares artisans d'art qui ont une de leurs créations dans l'enceinte même de la célèbre cathédrale.

Depuis 2017, une lampe soufflée par les verriers insulaires est suspendue dans l'édifice. Il s'agit d'une énorme ogive rougeoyante cerclée d'or. Cette pièce est une œuvre authentique et unique de la verrerie belliloise «Fluid». Installée depuis une dizaine d'années l'entreprise a conçu de nombreux objets d'art avec diverses destinations et notamment pour la cathédrale Notre-Dame de Paris, en 2017. Lampe épargnée dans l'incendie ?

« Les responsables de la cathédrale nous avaient contactés pour refaire une lampe à l'identique », a indiqué Caroline Le Balliec. « Cette énorme



pièce de verre, de quelques dizaines de kilos, a demandé plusieurs mois de travail à l'entreprise entre sa conception et sa réalisation. Mais lundi 15 avril 2019, en apprenant la catastrophe de l'incendie qui a ravagé la cathédrale,

toute l'équipe a été touchée. « En ce moment, nous avons des stagiaires qui viennent de la France entière », a expliqué l'associée de chez «Fluid». « C'était impressionnant et émouvant

de voir à quel point nous étions tous affectés et attristés par la situation. » Aux dernières nouvelles, la lampe aurait également été épargnée par les flammes. Pour autant, il y a bien eu de la casse dans la cathédrale et une vérification s'impose. Mais Fluid se porte déjà volontaire pour réaliser de nouvelles pièces si les responsables de la reconstruction de Notre-Dame de Paris expriment le besoin de faire appel à l'entreprise. « Il est évident que nous répondrons présents s'ils font appel à nous, a-t-elle assuré. »

SAPEURS-POMPIERS STAGE DE CHEF DE BORD CÔTIER



Ce stage est organisé tous les ans. Cette année, ce sont 10 pompiers du Calvados et 2 du Morbihan qui ont passé une semaine sur la presqu'île de Quiberon et une à Belle-Île. Quatre embarcations de sauvetage ont été utilisées avec à bord du canot un animateur et trois stagiaires. Il y avait aussi un bateau de sécurité avec le chef de stage et deux sauveteurs confirmés. Tandis qu'un officier de sécurité a supervisé les opérations. Mardi 16 avril, le canot de la SNSM et l'hélicoptère Dragon 56 ont participé à une manœuvre de grande ampleur avec héliportage.

UN BUNKER DÉCOUVERT DEVANT LE PORCHE DE LA MAIRIE

Gâce à l'aide d'un historien, un tobrouk allemand a été déniché à proximité de la mairie de Palais, samedi 13 avril 2019.

Samedi 13 avril 2019, devant le porche de la mairie de Palais, un tobrouk allemand (le nom donné aux bunkers individuels construits pour le Mur de l'Atlantique, en 1944) a été dévoilé. « Nous ne savons pas actuellement si le mur qui le ferme sera démolé ou non », a noté Maximilien Nollet, bénévole de la Société historique de Belle-Île. Jacques Tomine, historien, auteur du livre Le Mur de l'Atlantique, a expliqué : « Durant la guerre, un Bellilois a pris des notes sur différents emplacements, canons, passages, cachettes... qui ont servi par la suite à des cartes de l'île »

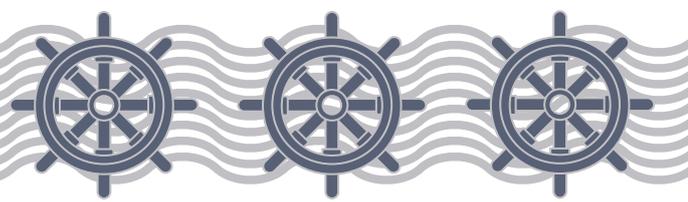
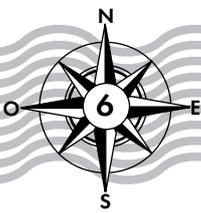
Une découverte pendant des travaux. Ce «tobrouk» était noté dans des croquis. C'est lors des travaux récents à la mairie que son accès a été ouvert. L'emplacement était destiné à la force allemande pour une casemate pour mitrailleuse et défendait l'accès à la mairie, avec une sentinelle. Le souterrain partant de la place de la mairie aboutit sur les quais, mais son accès est fermé à mi-distance.



ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE VISITE DU TERRITOIRE INSULAIRE



Comprendre un territoire, son architecture, son patrimoine, sa culture, sa géographie... C'était le but d'une semaine d'immersion en février dernier pour cinq jeunes étudiants de deuxième année à l'École nationale d'architecture de Paris-La Vilette. Accompagnés de leurs professeurs, Denis Couillard, architecte DPLG (diplômé par le gouvernement), et Antoine Dalage, géographe, ils ont sillonné les quatre communes de l'île pour choisir chacun un sujet d'étude différent.



ÉTAT / RÉGION BRETAGNE

SIGNATURE D'UN PACTE D'ACCESSIBILITÉ



Le Premier ministre, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement est venu au Conseil régional à Rennes, le vendredi 8 février pour la signature d'un Pacte d'accessibilité pour la Bretagne et d'un Contrat d'action publique.

Le premier, en 8 pages et 18 objectifs, prévoit les priorités pour développer, tout au long des prochaines années, les transports en Bretagne et les infrastructures qui vont avec. Le train est en haut de la pile avec le lancement de différentes études. Il y a aussi la route avec les derniers travaux de la mise à deux fois deux voies de la RN164, la route du Centre-Bretagne, les aéroports avec l'agrandissement de celui de Rennes Saint-Jacques et plus de liaisons espérées entre Brest et le hub (plate-forme de correspondances) d'Amsterdam.

Un laboratoire de l'action publique »

Le Contrat d'action publique entend apporter plus de marges de manœuvre à la Région dans plusieurs domaines. Il s'agit aussi, comme l'a

dit Emmanuel Macron, le président de la République, « de faire de la Bretagne un laboratoire de l'action publique. » La gestion de l'eau, la politique du logement avec un dispositif Pinel mieux réparti sur l'ensemble du territoire régional, le tourisme ou bien encore les langues régionales, ce sont autant de domaines pour lesquels la collectivité régionale va gagner en autonomie. Articuler politiques nationales et locales Elle sera aussi plus associée à des décisions qui traditionnellement relevaient de la seule action des services de l'État. C'est aussi une réponse à la « différenciation » réclamée par la Bretagne. Une question sur laquelle des élus du conseil régional ont bien planché en rédigeant un rapport. Il s'agit, tout simplement, de mieux prendre en compte tout ce qui fait la spécificité de la Bretagne, sa géographie, son caractère maritime ou sa culture. Ce sera aussi une manière pour la Région de discuter à égalité avec l'État. « L'ambition commune est de mieux articuler politiques nationales et locales par un mouvement coordonné de mutualisation, de déconcentration, de délégation de compétence et de différenciation au service des territoires et des citoyens », résume ainsi le préambule de ce Contrat d'action publique.

Régionalisation et démocratie

« Cette signature s'inscrit dans l'histoire de la

Bretagne et la volonté des Bretons de décider eux-mêmes de leur avenir », a souligné le président Loïg Chesnais-Girard, en rappelant toute l'importance pour la Bretagne de cette « bataille de l'accessibilité » qui continue à viser les trois heures entre Paris et la pointe finistérienne tout en maintenant les dessertes des TER dans les gares moyennes. « Oser la régionalisation, c'est oser la démocratie », a-t-il poursuivi.



Édouard Philippe, le Premier ministre, a rappelé combien il y a bien en Bretagne un terreau favorable à ces nouvelles relations entre la Région, les collectivités locales, et l'État. Parce qu'on y trouve « une pratique de la démocratie locale et une envie de prendre son destin en main. » Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de répondre « au besoin de proximité et de simplicité des citoyens ». Et pour le Premier ministre, le laboratoire breton, dont l'acte de naissance a été scellé, pourrait aussi servir de vitrine pour d'autres régions.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR L'ÎLE DEUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES À LA CCBI

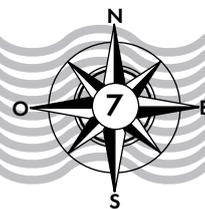


À l'instar des communes de Le Palais et Locmaria et de l'hôpital, qui ont déjà des voitures électriques, la Communauté de communes de Belle-Île (CCBI) vient de renouveler une partie de son parc automobile par l'acquisition de 2 véhicules utilitaires Renault « Kangoo » électriques en remplacement deux voitures diesel en fin de vie. « Nous avons bénéficié d'un tarif minoré de 8 500 € par véhicule (prix de vente : 22 000 €), avec l'aide du bonus écologique (6 000 €) et la prime de reconversion

(2 500 €) », ont précisé Jérôme Bénard et Julien Froger, de la CCBI. La pertinence de l'opération a été calculée, sachant que pour être rentable, elle nécessite que le véhicule parcourt au moins 40 km par jour, compte tenu du coût écologique de la fabrication d'une batterie. Un choix justifié par le nombre de kilomètres effectués par jour sur le terrain. Bien entendu, comme l'a expliqué Julien Froger, directeur général des services adjoint, « il ne s'agit pas de passer tout le parc de véhicules à l'électrique, tout se calcule... ». Pour



Jérôme Benard, responsable des services techniques, « ce premier pas vers l'emploi du véhicule électrique, correspond à une politique globale d'indépendance énergétique de l'île avec le programme Flexmob'île ». Une opération qui a été mise en place avec le concours de la CCBI, des quatre communes, de Morbihan Énergie, d'Énédis, des Cars Bleus par sa filiale « Locatourisle », qui aura sa propre capacité d'autoproduction et sera en mesure de gérer les infrastructures de recharges intelligentes. L'électricité produite par le toit d'une école, par exemple, peut servir durant les vacances scolaires au parc automobile électrique déployé sur toute l'île. Et comme le rappelle Frédéric Le Gars, « l'impact de la voiture doit évoluer, un seul propriétaire pour une voiture c'est, dans beaucoup de cas, déjà du passé », concluant « On entre dans la phase de déploiement des bornes de rechargement. Il faut s'interroger sur l'origine de l'énergie pour tendre à notre autonomie ».



GRAND DÉBAT NATIONAL



À LE PALAIS «CITOYENNETÉ & DÉMOCRATIE», MAIS PAS QUE...

Dans le cadre du grand débat national « Citoyenneté et démocratie » était le sujet imparti pour le débat organisé vendredi 15 février à la salle Arletty par le député du Morbihan, Jimmy Payen, auquel ont assisté près de 150 personnes et des élus. Marielle de Sarnez, première vice-présidente du Mouvement démocrate (Modem), députée et présidente de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale était présente. C'est Yves Niort, assistant parlementaire du député qui a mené les débats. Les échanges sont restés corrects, à une exception près. Beaucoup de thèmes ont été débattus. Plusieurs intervenants se sont prononcés sur leur sentiment de ne pas être représentés, réclamant plus

d'implication locale des élus, prônant la baisse de leur nombre, l'omnipotence des hauts fonctionnaires a été dénoncée et un contre-pouvoir au peuple réclamé. Ont été évoqué également la prise en compte du vote blanc ou la mise en place d'une véritable proportionnelle. Intervention par ailleurs d'aides-soignantes de l'hôpital local qui ont fait part de leur détresse face à la situation de l'EHPAD et leur crainte d'une diminution de leurs effectifs. Le docteur Pinard, président de la commission médicale d'établissement de Le Palais, les a soutenues tout en demandant, « la reconnaissance du droit de vieillir dans de bonnes conditions ». Faute de temps, le débat sur les difficultés spécifiques aux insulaires,

énumérées dans les doléances écrites n'a pu se faire. Le député Jimmy Payen reviendra dans quelques semaines pour en débattre. En conclusion, Marielle de Sarnez, a rappelé « que le citoyen devait retrouver sa place » et qu'il était « nécessaire de repenser l'architecture des pouvoirs en France »



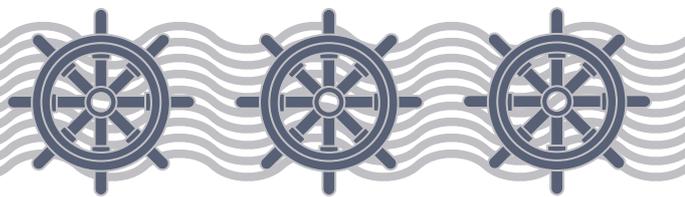
Marielle de Sarnez (ici avec Jimmy Payen) a dit vouloir alerter la ministre de la Santé sur la situation des effectifs de l'Ehpad de Palais

MORGANE EN STAGE 3 MOIS À LA MAIRIE



Morgane POUZÉVARA, 21 ans. est la fille de Frédéric et Malika POUZÉVARA. «Étant d'une famille Belliloise j'ai fait toute ma scolarité sur l'île. , en commençant par l'école Stanislas Pomet et finissant par le collège Michel Lotte. Ensuite, sur le continent, j'ai continué mes études au lycée Alain René Lesage. Pendant cette scolarité je me suis tourné vers la comptabilité. C'est donc naturellement que j'ai continué sur un brevet de Technicien Supérieur (BTS) mention comptabilité et gestion. Lors de ces deux années de BTS, j'ai été amenée à effectuer deux stages en comptabilité. Le premier a été fait à l'Office de Tourisme

de Belle-Île et le second à la Communauté de Communes de Belle-Île. C'est au cours de ce stage que j'ai porté de l'intérêt à la fonction publique. J'ai donc décidé de poursuivre ma formation dans ce domaine. Cette année je prépare en Diplôme Universitaire Administration Territoriale. Cette nouvelle orientation m'a permis d'effectuer un stage de trois mois au sein de la mairie de Le Palais. Ce stage va me permettre de me conforter dans mon choix d'orientation et la mairie me donne la chance de découvrir les différents services de cette collectivité territoriale et d'acquérir quelque expérience en la matière..



À l'instar de Le Palais, les communes de Belle-Île connaissent quelques difficultés pour boucler leur Plan local d'urbanisme (Plu). En cause, la spécificité de l'île, mais également les évolutions permanentes des lois, qui rendent les mises à jour complexes. Des retards notamment pointés du doigt par l'Association pour l'application de la loi Littoral dans le pays d'Auray.



Entretien avec Muriel Vallade, adjointe au maire en charge de l'urbanisme qui défend le travail effectué dans la commune. Elle a tenu à informer les Palantins, d'une part de l'évolution de notre démarche PLU, mais aussi des dernières communications en matière d'urbanisme.

Documents supplémentaires

« Dans le cadre du PLU, le document supplémentaire réclamé par la Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur les secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL) nous a été communiqué récemment..

Au plus tard début Mai, nous aurons également l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sur les évaluations environnementales (eaux usées et eaux pluviales) qui ont complété notre document début février. L'enquête publique devrait bien avoir lieu en Juillet/Août. Les dates exactes seront communiquées dès que possible.



Loi Élan : précisions nécessaires

En ce qui concerne la loi Élan du 23 Novembre 2018, nous avons eu quelques précisions par les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) avec lesquels nous avons longuement échangé lors de leur venue sur Belle-Île le 12 Février dernier.

Nous comprenons aisément que la bande des 100 mètres soit exclue par cet « assouplissement » de la loi. Pour rappel, nous savons également que le « mitage » c'est à dire la construction d'habitations isolées n'est plus compatible avec le souci constant de maîtrise de l'urbanisation. L'avenir œuvre pour une économie d'espaces nécessaires à la protection des espaces naturels et agricoles

Tenir compte de notre spécificité

Mais notre situation insulaire va aussi compliquer le fait que les hameaux situés dans les espaces proches du rivage (EPR) mais au delà des 100 mètres ne soient pas non plus totalement concernés par ce nouveau dispositif. Certains hameaux risquent même de se retrouver « coupés en deux » avec d'un côté une partie densifiable et de l'autre coté une partie non constructible.

Gardons également à l'esprit, qu'au vu des critères retenus par la loi, des hameaux, non situés dans les EPR, pourraient également ne pas être éligibles, même s'il s'agit bien de densifier à l'intérieur de l'enveloppe et non pas d'en réaliser l'extension en périphérie.

Cerner la problématique

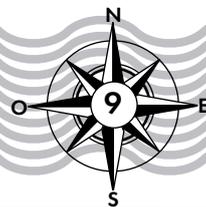
Par ailleurs, hors l'implantation de services publics, ces nouvelles mesures ont pour principal objectif de pouvoir augmenter l'offre de logements. Ce qui semble vouloir préciser qu'il s'agit bien de constructions nouvelles pour habitation principale et non pas de résidence secondaire....

Il ne s'agit ni d'être optimiste, ni d'être pessimiste en la matière, mais simplement de cerner la problématique qui risque demain, d'être la nôtre ».

Avec des avis favorables

Enfin elle a insisté sur une réalité, pour a-t-elle dit, « afin de ne laisser planer aucun doute sur le travail rigoureux qui est effectué par la commune. Je tenais aussi à apporter quelques précisions face aux accusations qui se diffusaient dans les médias. Les permis de construire, qui font aujourd'hui sur la commune l'objet de contentieux, n'ont pas été délivrés de notre propre initiative, mais bel et bien après un avis favorable des services de l'État et ce serait une erreur de penser que notre service d'urbanisme ait pu agir en dehors des procédures légales ».





RÉTROSPECTIVE CHIFFRÉE 2008 - 2018

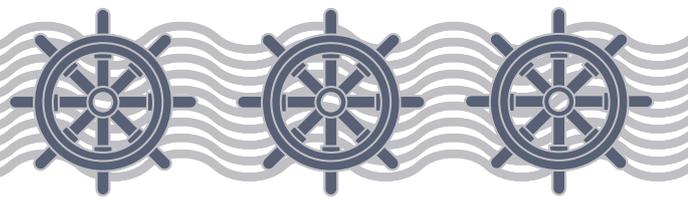
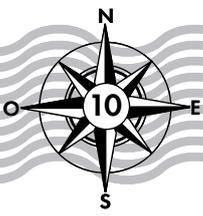
ANNÉES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ÉTAT-CIVIL											
Naissances	18	31	21	27	15	19	20	20	24	16	19
Décès	63	51	57	50	59	74	64	69	57	61	55
Mariages	9	5	12	16	7	13	15	13	14	7	13
PACS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	9
URBANISME											
Permis déposés	57	58	58	63	33	36	38	45	53	54	46
Nouvelles Résidences principales	13	7	8	19	3	4	1	13	14	10	6
Nouvelles Résidences secondaires	21	6	11	23	8	2	8	19	19	14	10
Déclarations préalables	59	65	83	86	91	86	87	70	56	70	69
Demandes d'autorisation d'urbanisme	0	302	434	454	344	435	341	368	333	364	389
PC Pro	0	0	0	0	0	0	9	5	6	6	2
EFFECTIFS SCOLAIRES : TOTAL											
Écoles primaires et maternelles	304	291	264	248	240	230	212	195	191	193	206
Collèges	199	196	220	238	240	252	245	238	241	231	225
BIBLIOTHÈQUE											
Nombre de documents mis à disposition du public	10 921	10 666	10 747	10 540	11 380	10 012	10 639	11 945	11 330	11 437	10 889
Nombre de prêts	27 343	31 254	33 894	34 635	35 824	37 558	37 171	31 576	29 418	28 194	28 068
Nombre d'abonnés insulaires	572	591	636	622	587	560	564	512	454	476	713
LE PALAIS	349	340	360	350	342	331	338	330	243	269	537
BANGOR	86	106	112	96	84	84	80	71	75	75	76
LOCMARIA	68	71	85	86	77	72	73	61	74	69	49
SAUZON	69	74	73	90	84	73	73	50	62	63	51
Nombre d'abonnés non insulaires	711	711	628	612	600	526	530	549	521	484	498
ÉLECTIONS											
Nombre d'inscrits							2 056	2 037	2 127	1 987	1 996
PERSONNEL COMMUNAL : NOMBRE D'AGENTS											
Temps complet							23	23	22	23	26
Temps partiel							2	2	2	2	2
Temps non complet							8	4	5	6	3



COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ 2019

La course des garçons de café se déroulera sur le port le 16 juin de 14h à 18h. Devant le succès de la 1^{re} édition l'association «Allibi» renouvelle la grande course de garçons et de filles... De café et autres ! Cette année le départ aura lieu devant le café «la Frégate». Marcus le gagnant était alors serveur dans cet établissement il fallait logiquement que le départ soit donné du quai de l'Acadie. Pour l'occasion, l'arbitrage se fera du haut du kiosque et le parcours sera réalisé entre la Frégate et le môle Bonnelle. La circulation sera légèrement modifiée pour permettre un bon déroulement de cette course et le stationnement avec arrêt 20 minutes sur le quai interdit pendant son déroulement. Pratique : contact Allibi via facebook !





COMICE AGRICOLE 2019

GRAND SHOW DE L'ÉLEVAGE ÎLIEN SAMEDI 20 JUILLET



Avec ses 36 fermes et sa soixantaine d'agriculteurs sur une surface agricole utile de 2 880 hectares, c'est une production de 2,3 millions de litres de lait, 450 vaches laitières, 250 vaches allaitantes et leur suite et environ 2000 brebis. Si l'on ajoute le maraîchage, l'apiculture, le petit élevage, les produits laitiers, les emplois indirects, c'est toute une part de l'économie belliloise qui pour l'occasion montre sa vitalité à travers cet événement qu'est le comice agricole.

Malgré une météo incertaine, les présentations, les concours, le repas champêtre dans le cadre bucolique avaient enregistré une forte participation du public, lors de la vitrine proposée le

samedi 22 juillet 2017 par les agriculteurs dans le bois du Génie. C'est toujours un très beau tableau de l'élevage bellilois qui est présenté dans ce poumon vert de la capitale insulaire. Une présence de l'agriculture dans la vie économique et l'image de l'île qui, sans conteste est bien réelle. Avec le souhait d'une météo plus clémente cette année, Bellilois et touristes pourront donc, lors de la prochaine édition le samedi 20 juillet, se rapprocher du monde agricole et découvrir la qualité du cheptel îlien à travers les différentes présentations. Quant aux enfants, ce sera une opportunité de découvrir, pour de vrai, les animaux de la ferme.

Section Presqu'île de Quiberon - Belle-Île LES MÉDAILLÉS MILITAIRES EN ASSEMBLÉE

La section des médaillés militaires Presqu'île de Quiberon - Belle-Île a tenu son assemblée générale le samedi 16 mars devant les adhérents bellilois, en présence de Camille Le Floch, maire adjoint représentant la commune de Locmaria. Jean Farré, président honoraire et porte-drapeau insulaire a représenté les médaillés militaires lors des cérémonies des 8 mai, 18 juin, 14-Juillet et 11-Novembre 2018. Le président a tenu à remercier les élèves des écoles publiques et privées et leurs professeurs

pour leur présence aux différentes cérémonies patriotiques. L'effectif de la section est de 35 membres dont huit Bellilois. La cotisation 2019 est fixée à 25 € pour les adhérents et 10 € pour les dames d'entraide. Le nouveau bureau est composé d'Alexis Ligeour, président ; Jean Farré, président honoraire ; Marie-Annick Comont, trésorière ; Francis Pencalet, secrétaire . Les porte-drapeaux titulaires sont Joseph Rio, pour Saint-Pierre Quiberon et Jean Farré pour Belle-Île.



PONT-ORGO

SÉCURITÉ REMISE AUX NORMES

Après les travaux concernant les bras hydrauliques de levage et toute la partie mécanique, il était nécessaire de remettre aux normes toute la partie sécurité du Pont Orgo à Le Palais : barrières, signalisation et le tableau électrique de l'ensemble. L'entreprise Hydrofluid a procédé à ses travaux et remis aux utilisateurs du port, le mardi 5 février, un matériel aux normes et en état de marche.



De gauche à droite, les deux techniciens d'Hydrofluid, Franck Guégan et Olivier Pouézévara, responsables du port entourant Jean-Luc Guennec maire adjoint.

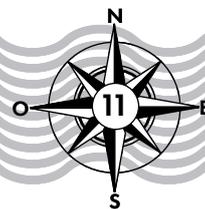
STATIONNEMENT QUAI BONNELLE

NOUVELLES DISPOSITIONS EN PLACE



Désormais l'arrêt est autorisé 20 minutes avec disque obligatoire

Le stationnement est payant sur les places de la République et de l'Hôtel-de-Ville, comme sur les quais, avenue Carnot et devant la Poste où sont installés des horodateurs. Les usagers bénéficient de 2 heures de gratuité, une fois par jour, au parking des Frères Moisan, où la prise d'un ticket est obligatoire. Nouvelle disposition quai Bonnelle : l'arrêt y est autorisé 20 minutes avec l'usage du disque européen qui est obligatoire. Les Palantins intra-muros titulaires du macaron ad hoc peuvent stationner gratuitement de 9 h à 11 h et de 17 h à 19 h. Rappel : en cas d'infraction, le montant du forfait «post-stationnement» est de 20 €. En cas de dépassement du temps de stationnement autorisé, s'il est acquitté de suite, il sera minoré à 15 € moins le montant du prix déjà acquitté qui est défactué automatiquement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION DES OFFICIERS MARINIERS RETRAITÉS



L'assemblée générale de la section locale des officiers mariniers retraités s'est déroulée le samedi 9 mars, sous la présidence de Thierry Laléous, et en présence d'André Le Dreff, vice-président départemental. Une minute de silence a été observée en mémoire des membres disparus. Côté effectifs, la section compte 16 officiers mariniers en retraite et deux veuves. Elle participe aux cérémonies patriotiques sur l'île. Le 11 novembre, une nouvelle plaque a été inaugurée, à la suite des recherches historiques menées par Thierry Laléous. Le porte-drapeau

David Robert a été félicité pour son dévouement. Le bilan financier a donné un compte de résultat positif, «sans demande de subvention». André Le Dreff a expliqué divers points, « la fédération nationale compte 14 400 adhérents, dont 1 443 dans le Morbihan. Les dossiers relatifs au nucléaire et à l'amiante sont en cours de traitement, mais leur avancement souffre d'une certaine lenteur. De nouvelles adhésions seraient souhaitables, tant au niveau des retraités que des actifs, afin de renforcer l'action de la fédération».

RETOUR SUR L'AVENTURE «4 L TROPHY» Tribulations de l'emblème de la commune

La commune avait octroyé une petite subvention à deux jeunes intrépides catalans dans le cadre du jumelage avec notre ville sœur de Font-Romeu afin de porter haut le logo et les couleurs de Le Palais dans cette épreuve renommée. Après 6 000 km sur tous les terrains, des paysages inoubliables, une aventure exceptionnelle et de belles rencontres, la Renault 4L rouge Ferrari de Jordi et Jérémy les a bien ramenés en Cerdagne ! Le «road book», le sable orangé de Merzouga, les veillées dans les bivouacs, les casses d'amortisseur, du pot d'échappement, les roues voilées, à plat, le Souk de Marrakech, les soirées festives avec tous les «Trophistes» et le feu d'artifice final chez Ali ne sont déjà plus que de bons souvenirs pour les deux étudiants. Les études étant prioritaires depuis un mois déjà Jérémy est reparti à l'IUT de Nîmes et Jordi poursuit sa deuxième année en «STAPS» tout en passant le diplôme de moni-



teur de ski. Une vidéo est en préparation pour faire partager cette belle épopée solidaire et sportive. Au final, une performance honorable des deux jeunes de Cerdagne qui sont arrivés 101^e sur 1 100 au général du classement du Raid. Les étudiants n'ont pas manqué de remercier ceux qui les ont soutenus et leurs sponsors dont les mairies de Font-Romeu et Le Palais, les villes jumelles ainsi embarquées dans cette belle expérience !



AMICALE LAÏQUE S. POMET SUCCÈS DU POULET «YASSA»



Fort du succès de ce mets servi l'année dernière, les responsables ont souhaité reconduire ce plat sénégalais cette année, en ajoutant cette fois-ci une version végétarienne qui avait été sollicitée, le Yassa de légumes. Il y a eu 251 parts de poulet servies et 82 parts de légumes, toutes accompagnées de la fameuse marinade et de riz.

Nous avons fait le choix de produits de saison, si possible locaux et/ou bio. «Nous remercions la mobilisation des parents et des enseignants le jour «J» pour s'affairer en cuisine, sous la houlette de Aïta Le Gars.

Un merci également au principal du Collège Michel Lotte pour la mise à disposition de la cuisine et à Thérèse Thomas pour son accompagnement au fil de la journée avec les différentes installations. Les retours que nous avons à l'issue du repas étaient tous positifs. Les bénéfices de la soirée serviront à financer les projets de fin d'année pour les élèves de l'école, notamment un travail de toutes les classes sur différents projets liés à la biodiversité, une découverte de la préhistoire pour les maternelles et d'autres sorties à définir». NB. Prochaines manifestations organisées par l'amicale : RDV le dimanche 5 mai sur la plage des Grands-Sables pour un concours de châteaux de sable. Kermesse et concert dans le bois du Génie le samedi 15 juin.



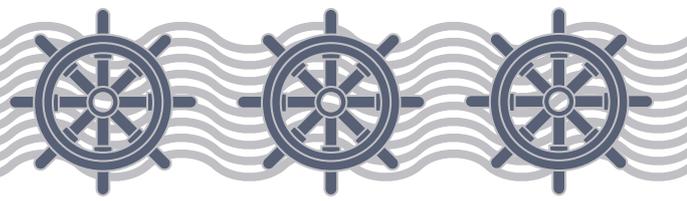
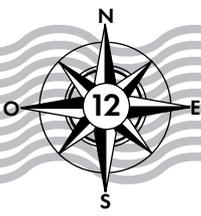
Des cuisinières tout sourire en pleine action le soir du repas.

LA MEDIATHEQUE DE PALAIS arrive sur Facebook



Retrouvez-nous bientôt sur la page Facebook de la Médiathèque de Palais





FESTIVITÉS ESTIVALES UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE



L'année 2019 sera placée sous le signe fort de la culture et de l'animation dans la ville de Le Palais. Pour cette saison, la commission culture de la commune a concocté un programme différent, riche et varié. « Les soirées «Palais piétons» sont désormais complètement ancrés dans l'esprit collectif. Certains visiteurs organisent leurs vacances en fonction de cette programmation. Nous sommes arrivés à un niveau qui tient bien la route, une offre culturelle gratuite qui n'a rien à envier à de grandes communes touristiques. Pour cette année, nous avons souhaité donner des thématiques à ces «Palais piétons» et y

associer davantage d'acteurs locaux » indique Tibault Grollemund, premier adjoint au maire, en charge notamment des affaires culturelles. Ce sont donc 10 palais piétons qui seront organisés cet été avec le premier (10/07) et le dernier (24/08) en programmation libre, c'est-à-dire qu'il appartient aux commerçants et ou aux associations d'organiser des manifestations pour animer la ville. Côté organisation par la mairie, c'est le 14 juillet qui ouvrira le bal avec le défilé en matinée puis les discours et le vin d'honneur au site mémorial des monuments aux morts. En soirée, défilé aux lampions puis

c'est le groupe « Ensemble National de Reggae » qui assurera l'animation avant un grand feu d'artifice et un bal. Le 17 juillet, Breizh «Palais piéton» accueillera en invité d'honneur l'abeille noire qui proposera de découvrir l'association de manière ludique avec des jeux, exposition, etc. dans le cadre de la création d'un événement national sur l'île cet automne. Le groupe breton « Les Vrillés » assurera l'ambiance «Rock Celtic» de cette soirée.

Le 24 juillet, place au «SUMMER TOUR» en partenariat avec Radio France. Le 31 juillet, «Palais'latino» avec le groupe «Cafe con Leche» et la «Team Belle-Île» pour une ambiance «caliente». Les restaurateurs sont conviés à participer à cet événement en associant des notes sud-américaines dans leurs menus !

Les 2 et 3 août le port accueille l'arrivée de la route de l'amitié. Deux jours de festivités autour de la navigation sur la quai Fouquet. Le 2 août arrivée/repas et concerts avec notamment des groupes Bellillois. Le 3 la ville sera piétonne et c'est le groupe de musique cajun «Bouxi Band» qui assurera l'ambiance puis un feu d'artifice sera tiré, côté maison des Éclusiers.

Le 7 Août, «Palais On Air», le festival OFF de «Belle Île On Air». Puis les 15 août la traditionnelle fête de la mer avec un feu d'artifice tiré au dessus du bassin d'échouage et le concert du groupe «Suroit!»

Le lendemain, 16 août c'est la «Mini mousse» pour les enfants place de l'Hôtel de ville avant celle des grands dans la soirée place de la République.

DYNAMISME & RAYONNEMENT DE LA COMMUNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE EN VISITE

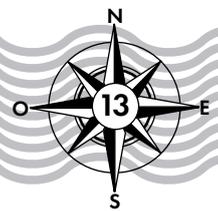


Une partie de la commission culture aux côtés de Dominique Chavigny et Benoît Paumier et les représentants de l'association «La colonie».

Le ministère de la culture était en visite à Palais le 2 avril dernier. Sélectionnée parmi 60 villes françaises, dont 4 en Bretagne, pour leur dynamisme et rayonnement culturel notamment, la délégation ministérielle est venue constater ce que faisait la commune en la matière. Les projets du parcours historique, de «street art», du buste de Nanie, de la rétrospective des 20 ans de la marée noire de l'Érika ont été abordés. Plus largement il

s'est agi aussi de dresser le bilan des animations durant l'année, de constater le dynamisme associatif, mais aussi professionnel des artistes et artisans d'arts ; Il a été question évidemment des éléments patrimoniaux dont la commune est particulièrement dotée. La journée a débuté par une rencontre en mairie afin de présenter la commune et dresser l'éventail des propositions culturelles. Plusieurs élus de la commission culture et animation ont accompagné la délégation

qui a d'abord conduit les représentants du ministère à l'espace dédié à Nanie Clément, à la rencontre du propriétaire du cinéma, à l'église et rue de la Manutention. La matinée s'est poursuivie par la visite de la Belle Fontaine, l'un des fleurons du patrimoine palantin dont la réhabilitation complète vient d'être effectuée. C'est ensuite dans l'atelier de Thierry Gilaizeau, meilleur ouvrier de France que se sont rendus les représentants. La journée s'est poursuivie par la découverte du site de la chapelle Saint-Sébastien (ex affaires maritimes), de l'enceinte urbaine, de la colonie de Haute-Boulogne, de la Citadelle, de la salle intercommunale Arletty, du projet de nouvelle médiathèque, du petit patrimoine (lavoirs, canot «Dubarre et Corvic», monument aux morts...). Enfin la journée s'est achevée par une rencontre avec des associations à la librairie «Liber & CO». « La journée a été particulièrement riche. Et dense ; mais elle a permis à la fois de dévoiler l'ensemble des richesses du patrimoine communal et les investissements qui permettent de l'entretenir, de le rénover mais aussi de démontrer le dynamisme de la commune en matière culturelle à travers aussi tous les acteurs professionnels ou associatifs. Nos interlocuteurs ont été enthousiasmés semble-t-il par leur court séjour. Nul doute que la suite de ces échanges sera positive » souligne Tibault Grollemund en charge des affaires culturelles. (Voir ci-contre)



LES RISQUES DES PORTE-CONTENEURS AU MENU DU COMITÉ SYNDICAL



Le syndicat VIGIPOL auquel adhère la commune de Palais était réuni samedi 6 avril à Lannion. Après avoir approuvé les comptes 2018 et validé le budget 2019, les membres du comité syndical ont été interrogés sur le projet d'extension du territoire d'intervention du syndicat. Le syndicat né après la catastrophe de l'Amocco Cadix pour anticiper, prévoir et réparer d'éventuelles futures pollutions maritimes fédérait dans un premier temps des communes bretonnes avant de s'étendre à la Manche. Mais depuis peu, VIGIPOL est régulièrement sollicité. Notamment suite à la collision en méditerranée qui a engendré une pollution sur les côtes du sud. Le naufrage du Grande America en mars dernier a permis à VIGIPOL d'exercer toutes ses compétences, d'analyse dans un premier temps, d'anticipation ensuite puis juridique. Le comité syndical de ce 6 avril a permis de faire le point sur la situation et préparer les communes à une éventuelle pollution qui toutefois demeurerait de faible intensité puisque l'irisation à l'aplomb de l'épave ne révèle qu'une faible quantité de fioul. « Il n'y a à ce jour pas de pollution significative, cela n'exclut pas par la suite de retrouver sur les côtes des quantités diffuses » indique Sophie Bahé directrice de la structure. La bonne nouvelle toutefois provient de l'inspection qui a été réalisée sur l'épave qui git par plus de 4000 mètres de fond, qui a révélée qu'un pompage des réserves des soutes pourrait avoir lieu. Mais quid des conteneurs à ce jour. Si cinq ont été récupérés et contenaient des

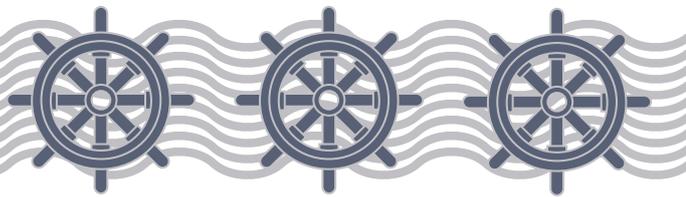
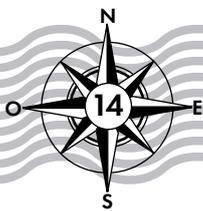
chips, près de 300 ont disparu avec le naufrage. Et la cargaison qui renferme des matières dangereuses, inquiète. Sur ces bateau « fourre tout » se côtoient de multiples marchandises, des denrées, des textiles, des véhicules, des matériaux... et des matières dangereuses réparties en 9 catégories, mais sans réelle traçabilité. On peut ainsi évoquer que sur l'ensemble des cargaisons 24% des conteneurs sont mal déclarés. Plusieurs experts maritimes étaient présents ce samedi autour d'une table ronde qui avait justement pour thème le risque d'incendie et d'explosion à bord des porte-conteneurs. En préambule, il a été évoqué l'incendie du Grande America et pourquoi le navire n'a pas été ramené vers la côte ou une zone refuge : « Un navire en feu est une véritable torche. Des explosions peuvent intervenir à tout moment surtout si le navire transporte des matières dangereuses. Pour ces raisons il n'est absolument pas envisagé de le remorquer vers la côte. De plus, le panache de fumée toxique peut engendrer d'autres conséquences sanitaire si le navire se trouve à proximité de bassins de vie » indique un expert. Si la flotte mondiale est composée de 53 000 navires, seuls 10% sont des porte-conteneurs. Et leur nombre qui croît sans cesse (de 4 à 6% par an) pourrait bien diminuer ; non pas parce que la demande chute, au contraire, mais parce que l'on construit de plus gros navires. Des géants des mers capable de transporter des milliers de conteneurs majoritairement en provenance de ports chinois. Mais ces navires nouvelles générations qui viennent pro-

gressivement remplacer les cargos dont la flotte vieillit (26 ans de moyenne contre 12 pour les porte-conteneurs) présentent un autre danger que celui de ses cargaisons de marchandises. Car pour faire propulser les moteurs de ces titanesques engins, il faut du carburant. Et en bien plus grande quantité que ce que l'Erika pouvait contenir dans ses soutes de transport. Mais revenons à nos conteneurs. Si plusieurs questions ont été émises comme la traçabilité de ces « boîtes de transport » surtout lorsqu'ils contiennent des matières très dangereuses comme des déchets nucléaires ou autres acide chlorhydrique à l'image du Grande America, l'évolution en la matière semble progresser lentement. Des conteneurs se baladent ainsi aux quatre coins des océans. Certains flottent davantage, surtout qu'en ils sont réfrigérant, leur structure permettant de flotter. D'autres gisent par le fond en attendant peut être un jour de livrer au cœur de l'océan des contenus parfois insoupçonnés. Et si des sources professionnelles indiquent qu'environ 600 de ces conteneurs vident ou plein sont égarés dans les océans chaque année, le chiffre de 10 000 à 15 000 semble nettement plus probable. « En un peu plus de trois ans on recense près de 60 incidents et accidents sur des porte-conteneurs à travers le monde. Ceux là mêmes qui passent au large de Belle-Ile et sur le rail de Ouessant. La mondialisation et la modernisation créent ces structure géantes pour transporter toujours plus et réduire les coûts, mais souvent au détriment de la sécurité maritime et corollairement terrestre. Le sujet est sur la table, c'est aussi l'une des raisons de se regrouper dans ce syndicat qui fédère les communes littorales. Il est toujours mieux de prévoir, d'anticiper pour être prêt si un nouveau malheur finit par arriver » souligne Tibault Grollemund représentant de la commune de Palais au syndicat.

RETOUR PHOTOS SUR LA VISITE MINISTÉRIELLE



1- Les représentants du ministère ont pu échanger avec Olivier Depecker propriétaire du cinéma indépendant mais aussi classé art et essai, propriété de la commune. 2-3 La visite de l'aiguade Vauban dite Belle fontaine a été l'occasion de partager le retour d'expérience sur cette rénovation de plus d'un millions et demi d'Euros avec le concours entier de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Il reste maintenant à la municipalité de construire une petite scénographie dans le corps de garde pour expliquer le site. 4- L'atelier de Thierry Gilaizeau à Borthélo a permis de découvrir une partie du travail de cet artiste élu meilleur ouvrier de France. Ce fut l'occasion pour les élus de découvrir le buste de Nanie Clément en cours de réalisation. Une commande de la commission culture pour rendre hommage à l'ancienne gardienne de la citadelle et lui dédier l'espace à droite de la maison des éclusiers où sera installé le buste dans les prochaines semaines. 5- La chapelle Saint-Sébastien sera conservée et remise en l'état. Devant l'intérêt archéologique et patrimonial majeur le conseil municipal a décidé de figer les ruines et de le transmettre aux générations futures. Un projet pourrait voir le jour, il est notamment inscrit dans l'étude cœur de ville. 6 - Maryvonne le Gac, membre de la commission participative qui a pour but de créer le parcours historique a accompagné la délégation ministérielle pour faire découvrir l'enceinte urbaine. Philippe Dannic était également présent, l'occasion pour lui de faire découvrir son travail autour des insulaires. 7- Francis Villadier, Sylvaine Villeneuve, Geneviève Tinchant et Béatrice Terrien membre de l'association La Colonie ont dévoilé avec Tibault Grollemund les intentions et les possibles projets qui pourraient voir le jour sur ce site qui mêlerait mémoire, justice, jeunesse, association, culture et réinsertion. 8-9- La citadelle Vauban faisait partie de la visite du patrimoine. La conservatrice a pu faire découvrir ce site unique et évoquer l'histoire de l'île. 10- La journée s'est achevée par un beau moment de partage chez Liber & Co. L'occasion pour certaines associations insulaires de rencontrer le ministère, expliquer leur fonctionnement et faire remonter des problématiques communes à l'image de Guillaume Chatelain de l'association Toméo (Belle-Île On Air).



CCBI & CHAMBRE DES MÉTIERS DU MORBIHAN PARTENARIAT CONSOLIDÉ POUR LE MAINTIEN DE L'ARTISANAT



Les lois «Maptam» (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) redéfinissent la répartition des compétences entre les collectivités territoriales, notamment dans le domaine du développement économique. Les intercommunalités de-

viennent les interlocuteurs de proximité privilégiés et coordonnateurs des acteurs du développement économique sur le territoire. Dans ce cadre, la CCBI et la Chambre des Métiers et d'artisanat du Morbihan ont signé, jeudi 17 janvier, une convention de partenariat stratégique afin de renforcer les collaborations et complémentarités en matière de développement économique au service de l'artisanat. Une coordination des stratégies qui de fait, renforce leur coopération et mutualise leurs moyens au service du développement économique et de l'emploi.

La communauté de communes et la chambre des Métiers souhaitent ainsi consolider leur partenariat pour mener, sur Belle-Île, des actions concrètes en faveur du maintien, du renouvellement et du développement des entreprises artisanales, de la formation initiale et continue des artisans et de leurs collaborateurs et de la promotion de l'emploi, de l'apprentissage et des métiers artisanaux.

Photo de gauche à droite : Isabelle Vilatte, Frédéric Le Gars et Marie-Pierre Gallen (CCBI), Michel Aoustin, président de la CMA, Hervé Michet de la Baume (CCBI), Chantal Le Floch, élue référente sur le Pays d'Auray et Victor Da Silva, artisan installé à Groix ont signé la convention entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCBI.

CARNAVAL DE BELLE-ÎLE LA 27^e ÉDITION S'EST DÉROULÉE LE DIMANCHE 21 AVRIL

Réuni le Jeudi 17 janvier le staff de l'association « Belle-Île Carnaval » (photo) a fait le point sur le prochain carnaval et a présenté le programme en précisant l'horaire et le nouvel itinéraire. L'édition 2018, malgré la pluie, a été un succès et les comptes de résultat sont positifs. La date du dimanche 21 avril a été retenue pour l'édition 2019, pendant le week-end de Pâques. Dé 8 à 9 chars étaient prévus début avril. Les organisateurs avaient l'espoir d'autres inscriptions, qui étaient gratuites.

Déroulement de la manifestation

Après un rassemblement rue des Remparts devant l'école Stanislas Poumet, le défilé devait partir à 15 h. Ensuite il devait descendre l'avenue Carnot, prendre le quai Jacques Leblanc et tourner à hauteur de l'écluse par la rue de la Citadelle, place Bigarré, place de l'Hôtel de ville. Il devait emprunter la rue de l'Église, les quais Vauban, de l'Yser et de l'Acadie pour revenir par la rue Jules-Simon, pour reprendre à nouveau le quai Jacques Leblanc, puis le quai Gambetta, le Pont Orgo pour une fin de défilé prévue sur l'esplanade de la poste, quai Nicolas Fouquet.

C'est un peu plus loin, sur le quai Nicolas Fouquet, que les organisateurs ont souhaité prolonger la fête, en gardant les chars sur place et en invitant tout le monde à partager un repas, au menu « morgat coco frites, saucisses frites ». Tous les bénévoles étaient les bienvenus et les participants très attendus. Une équipe de télévision de France 3 avait prévu de couvrir l'événement 2 jours de tournage. La couverture de l'événement a fait l'objet d'un reportage à paraître dans le prochain numéro du «Petit journal.»



DES VISAGES D'ENFANTS ... POUR LA POSTÉRITÉ

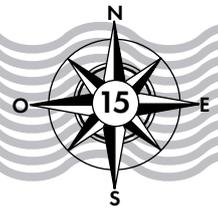
Dans le cadre du parcours historique qui sera installé prochainement dans les rues de Palais et ce pour plusieurs décennies, il a été décidé d'adjoindre aux textes et photos anciennes deux photos contemporaines. La première est celle de la fanfare des Gueurveurs, la seconde illustrera la rue des Escaliers, actuellement rue Jules Simon, plaque numéro une du parcours. La municipalité a convié des enfants palantins pour figurer sur cette photo aux côtés de deux Bellilloises en costume. La photo se veut volontairement « décalée » une passerelle entre hier et aujourd'hui. « L'idée sympathique étant aussi, que des enfants de Palais en 2019 puissent se voir pendant une cinquantaine d'année sur ces plaques en lave émaillée », a indiqué Tibault Grollemund. La prise de clichés a été effectuée dimanche 31 mars par Philippe Dannic. C'était l'occasion pour Maryvonne Le Gac et Mari-Céline Guillerme de porter le costume traditionnel. A noter, que pour Maryvonne, cela faisait 25 ans qu'elle n'avait pas revêtu le costume réalisée par son arrière grand-mère en 1910. La photo avec les enfants sera à découvrir lors de l'inauguration du parcours.

BUSTE DE NANIE CLÉMENT INAUGURATION SAMEDI 8 JUIN

Le groupe qui réalise le parcours historique avait souhaité rendre un hommage à Nanie Clément. Plusieurs pistes avaient été envisagées et c'est finalement pour un buste réalisé par Thierry Gilaizeau que le choix s'est porté. C'est donc dans l'espace qui lui est dédié et qui portera son nom que l'œuvre sera installée le samedi 8 juin prochain. Ce sera l'occasion de dévoiler ce portrait en chêne en compagnie des Palantins et ceux qui l'ont connu et retracer l'histoire de cette Dame, partie intégrante de l'histoire de la commune. Andrée Pressart, son amie et fer de lance dans l'idée de lui rendre hommage prononcera un discours. « Anne-Marie Clément, Mademoiselle Clément pour d'autres ou simplement Nanie a marqué plusieurs générations de Bellillois. Sa générosité et sa bienveillance envers les enfants la qualifie bien. Mais au-delà elle à apporter à l'histoire de l'île, à nous de lui rendre hommage. Elle va dominer l'espace qui lui est dédié au pied de la citadelle et à l'entrée du port,

tout un symbole qui continuera à veiller sur la ville » Glisse Tibault Grollemund en charge de la culture Palantine « Je remercie l'artiste qui a réalisé un travail extraordinaire et je suis heureux que ce meilleur ouvrier de France laisse sa trace dans le domaine public de sa commune. Nous remercions également le conseil général qui nous accompagne financièrement dans cette opération de valorisation du patrimoine et de l'histoire de la commune avec le parcours historique ». Toute la population est invitée à 11h30 le samedi 8 juin dans l'espace Nanie Clément à droite de la maison des éclusiers. Un apéritif musical clôturera la cérémonie.





Spécificité insulaire... Moyens financiers et humains...

L'HÔPITAL DE BELLE-ÎLE-EN-MER SE DOIT D'ÊTRE UN ÉTABLISSEMENT EXEMPLAIRE

Dans un communiqué, Tibault Grollemund, premier adjoint au maire de Le Palais et président du conseil de surveillance de l'hôpital fait état de ses inquiétudes sur la gestion de l'établissement, notamment l'EHPAD, sa vision du futur hôpital et sa détermination à en faire un exemple en milieu insulaire.

Comme tous les Bellillois, je l'espère, je me réjouis de l'ouverture prochaine du centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer. Avec les partenaires et la belle énergie du contrat local de santé, nous avons su créer collectivement les conditions nécessaires pour reconstruire notre hôpital et la maison de santé.

Dans la période d'austérité que nous vivons, c'est une grande chance pour notre île de se voir doter d'un équipement qui associera le confort de nouveaux locaux avec une extension des offres de soins. Grâce à ce nouvel équipement, à la qualité des équipes soignantes et à la modernisation des locaux, la prise en charge médicale à Belle-Île va se trouver nettement améliorée.

Cependant, si nous voulons que ce bel outil tienne ses promesses, il faut que les moyens financiers et humains, alloués à son fonctionnement, soient à la hauteur des attentes qu'il génère. Et à ce titre, je suis inquiet. La réponse n'est pas locale, elle est politique. Aujourd'hui l'imminence de l'inauguration du centre

hospitalier interpelle de nombreux usagers et une partie du personnel. Les inquiétudes sont réelles concernant les tarifs de l'EHPAD, les réductions de personnel et les modifications des méthodes de travail. En tant qu' élu de Palais et président du Conseil de Surveillance, je ne peux que me sentir directement concerné par ces interrogations et par les réponses qui sont apportées par les services de l'État, responsables de l'organisation et du fonctionnement du centre hospitalier.

Bien sûr, je connais l'effort important consenti par l'État et les collectivités territoriales pour financer la construction des bâtiments. Je reconnais que l'évolution des méthodes de travail vont générer une économie d'échelle, d'autant plus que certains pôles techniques vont être renforcés de manière à permettre aux soignants de se recentrer sur leur cœur de métier. Je suis conscient du fait que les dépenses induites par la construction de nouvelles structures nécessitent une certaine augmentation des recettes.

Mais certains ratios, déduits d'une moyenne nationale, me semblent impropres à répondre à la réalité insulaire de Belle-Île-en-Mer.

Avec notre député Jimmy Pahun, le maire de Le Palais Frédéric Le Gars et les élus, nous allons concentrer toute notre énergie pour défendre notre territoire et ses habitants.

L'EHPAD de Belle-Île est, malheureusement, un bon exemple des dérives auxquelles nous devons faire face aujourd'hui. Il est, en effet, envisagé de diminuer ses effectifs en personnel, déjà actuellement insatisfaisants. Sera-t-il possible d'assurer le bien-être et la sécurité des patients avec une pénurie croissante de personnel ?

Je demande à l'ARS et au Conseil Départemental de maintenir les effectifs actuels et propose que, dès

2020 nous atteignons les objectifs gouvernementaux prévus pour 2024 dans le rapport Libault sur la concertation «Grand âge et autonomie». Même si ces objectifs ne nous font « gagner » que trois postes par rapport aux effectifs prévus. Je m'inquiète de l'augmentation des tarifs de l'EHPAD qui, s'ils sont mis en place, aboutiront à une augmentation de 6 euros par jour, c'est-à-dire de plus de 180 euros par mois et plus de 2 000 euros par an pour chaque résident. Cette charge supplémentaire pourra-t-elle être supportée par les familles les moins aisées ? J'ai aussi conscience que notre hôpital présente sur son dernier exercice un déficit.

L'insularité est une particularité qui doit être reconnue et prise en compte par les pouvoirs publics, car elle entraîne des surcoûts que chacun vit au quotidien. Mes collègues et moi-même allons porter cette question au plus haut niveau afin de faire reconnaître la spécificité du centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer et d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

Mon objectif est clair : défendre la singularité insulaire médicale, lisser progressivement les augmentations tarifaires. Maintenir le niveau de personnel et dans le viseur, atteindre les objectifs gouvernementaux, sans plonger dans la détresse une partie de la communauté Bellilloise.

Le Centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer doit être exemplaire dans toutes les facettes de son activité ; dans ce qu'il est nécessaire de faire pour assurer à chacun assistance médicale et bien être. Cette question est pour moi aussi morale qu'éthique.

Ne laissons pas passer la chance d'être un territoire d'expérimentation qui permettrait à Belle-Île-en-Mer d'être un modèle pouvant se décliner sur le reste du territoire.



PORT & SERVICES TECHNIQUES LA MÉDAILLE D'HONNEUR POUR 2 AGENTS



C'est dans les locaux des services techniques de la mairie de Le Palais à Haute-Boulogne que, le jeudi 7 février 2019, s'est déroulée la cérémonie de remise de décorations pour deux membres du personnel communal par le maire Frédéric Le Gars. Entourés d'élus, et de leurs collègues des services techniques et administra-

tifs, Olivier POUZEVARA (maître de port) et Yannick NICOLAS (employé à la voirie) ont reçu le diplôme inhérent à la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon « Vermeil » décernée par le préfet du Morbihan pour 30 années de bons et loyaux services à la commune de Le Palais.

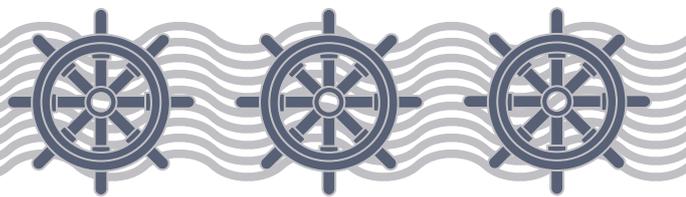
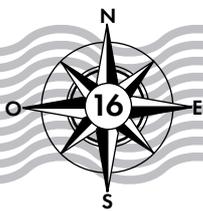


ÉTAT CIVIL



DÉCÈS		
Date décès	Nom Défunt	Nom Marital
31/12/2018	HÉRICAULT Micheline Marie Marguerite Rosine	AUSTIN
11/01/2019	BERTHEAU Luce, Andrée, Anne	MOREAU
12/01/2019	BUISSON Albert, Germain	
15/01/2019	LE GAC Jean-Louis, Adolphe, Maurice	
15/01/2019	LOREC René, Désiré, Joseph, Joël	
19/01/2019	GAILLARD Annick, Odette, Francine	
27/01/2019	RIGAUD Fernand, Louis	
09/02/2019	JAMBOU Gabriel, Yves	
18/02/2019	LHERMITE Anne, Marie, Augusta	COURIAUT

NAISSANCES		
Jour	Mois	Nom Prénom enfant
29	Janvier	MARAIS Robin
1	Février	FRANÇOIS Elon
5	Février	PINARD Maëlan
19	Février	LUCAS Manech
22	Février	LECLAIR Éléonore



PARCOURS

D'INTERPRÉTATION HISTORIQUE INSTALLATION EN SEPTEMBRE

Le parcours d'interprétation historique ne sera finalement installé qu'à l'occasion des journées du patrimoine mi-septembre. «Étant donné que ces plaques et leurs supports vont être installés pour une cinquantaine d'années, nous préférons prendre notre temps, affiner les textes avec le groupe de travail, dénicher les meilleurs dernières photos et surtout



assurer une belle mise en page. La fabrication des plaques est complexe. Pour qu'elles soient bien réalisées, la lave émaillée doit cuire et être traitée. C'est pourquoi nous poursuivons notre travail pour que le rendu soit le plus optimum et puis ça a du sens de l'inaugurer lors des journées du patrimoine !» assure Tibault Grollemund en charge du dossier. Ici vous pouvez découvrir une partie de la plaque numéro 16 en cours de construction.

PAYS D'AURAY

DISPOSITIF POUR PROJETS MARITIMES

Le 18 avril Marion Mazodier, chargée de mission mer et littoral, était en mairie pour présenter le programme de développement mené par les acteurs locaux fonds européens pour les Affaires maritimes et la pêche. « Un soutien concernant des projets collectifs et innovants visant à développer et promouvoir les filières pêche et aquaculture est ainsi proposé », a précisé la chargée de mission. En effet, le Pays d'Auray pilote le programme avec le Pays de Vannes avec une stratégie se déroulant en six projets : maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture ; contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production ; améliorer l'attractivité des métiers et leur transmission ; valoriser les produits et savoir-faire ; favoriser le lien social et l'innovation. Grâce à ces fonds la maison des pêcheurs d'Hoëdic a été refaite entièrement. était présent. Contact : tél. 02 27 76 03 59, marion.mazodier@pays-auray.fr



Tibault Grollemund, premier adjoint au maire et vice-président du Syndicat mixte du Pays d'Auray, en charge des espaces marins et côtiers et Marion Mazodier, chargée de mission mer et littoral



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE PONT-ORGO

Bientôt il y aura un rond-point au carrefour situé à proximité du site mémoriel des monuments aux morts. De concert avec les services voiries du département, la commune a en projet de réaliser un rond-point au niveau du monument aux morts. Avec la construction de la nouvelle gare routière, la circulation sera modifiée et les accès aux parkings différenciés. Le rond-point «naturel» se fera autour du massif arboré déjà présent. Cela permettra également de ralentir la vitesse, notamment en provenance de la route de Sauzon. A noter, le rapport sécurité/coût de l'aménagement est relativement faible.



LANCEMENT DE L'OPÉRATION

Le 17 avril, le gouvernement a lancé à son programme «Savoir Rouler à Vélo». Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle, pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par le ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, le ministre des Transports ainsi que la Sécurité routière.

Savoir Rouler à Vélo: C'est quoi?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11ans, de suivre une formation en cadrée de 10 heures réparties en 3 étapes.

- Bloc 1 - Savoir pédaler= maîtriser les fondamentaux du vélo.
- Bloc2-Savoir circuler=découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- Bloc3-Savoir rouler à vélo=circuler en autonomie sur la voie publique.

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme «Savoir Rouler à Vélo», comme la Fédération Française de Cyclisme ou la Fédération des Usagers

de la Bicyclette, qui mobilisent tous leurs clubs, en association avec la Prévention Routière. Retrouvez la liste complète des partenaires sur :

www.savoirroulervelo.fr

Où s'inscrire ?

Pour trouver la formation «Savoir Rouler à Vélo» la plus proche de chez soi, rendez-vous sur www.savoirroulervelo.fr (en ligne le 17 avril). Plus de 1000 clubs ou associations seront répertoriés sur la cartographie du site internet, sur lequel les familles pourront aussi trouver des tutoriels pédagogiques.

Pourquoi le «Savoir Rouler à Vélo»?

Le Programme «Savoir Rouler à Vélo» propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives, initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et atteindre les 9% de déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Programme «Savoir Rouler à Vélo», comme d'autres programmes notamment développés au sein des établissements scolaires, fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

Plus d'informations sur www.savoirroulervelo.fr (mis en ligne le 17 avril lors du lancement)





FONT-ROMEU



UN VOYAGE MÉMORABLE

Le jumelage entre Palais et Font-Romeu fête cette année ses 5 ans d'union. Un anniversaire qui a débuté par un voyage dans la commune jumelle avec près de 70 Bellillois. Et les festivités pourraient se poursuivre durant l'année. Ce qui est certains c'est qu'une dynamique plus forte encore vient de s'enclencher et les perspectives à venir semblent heureuses.

Après une traversée mouvementée la délégation Bellilloise a pris la direction des Pyrénées mardi 12 mars. Arrivée au petit matin, les Palantins ont été accueillis à Font-Romeu par des jumeaux et l'équipe insulaire venue en amont pour les préparatifs. Un séjour qui a permis de découvrir l'ensemble de la commune mais aussi la région voisine, avec notamment Mont-Louis, Lio et ses

sources chaudes, ou encore Puigcerda en Espagne. Grâce une météo exceptionnellement clémente, les Bellillois ont pu profiter à la fois de la neige mais aussi des activités plus estivales comme la randonnée. Plusieurs soirées ont été organisées en l'honneur du jumelage, un fest noz qui a réuni 270 personnes, une soirée tapas en Espagne ou encore la célébration des 5 ans au Casino où les Romeufontains avaient prévu les choses en grand.

La ville de Font-Romeu a ainsi brillé aux couleurs Palantine, avec des décorations dans les rues (poissons, méduses, drapeaux...) mais aussi les portraits sincères de Philippe Dannic, les portraits des commerçants de Palais, de grandes toiles d'Escales Photos où des portraits de pêcheurs Bellillois avaient trouvé bonne place à

2000 m d'altitude. Un espace dédié à Belle Ile avait été installé au cœur de la ville pour permettre à nos jumeaux et aux visiteurs de découvrir un peu plus leur commune soeur. Nous tenons à remercier ici les acteurs Bellillois qui ont permis ce bel espace d'exposition : la chocolaterie La Palantine, La Bien Nommée, L'atelier Thuilliers Sœurs, Marion Kerignard, Colette Nivelles, Fluid, La Morgat, Linda Rochefer, Jean-Baptiste Herbillon, Ultimate Fishing, la SNSM, la ferme du Goëland de Jean Marc Guegan et Nathalie, l'office du tourisme de Belle-Ile, la CCBI, Philippe Dannic, l'association Belle-Ile Acadie... également, nous adressons nos remerciements à Gérard et Dominique du Ouest-France et du Télégramme qui ont joué le jeu du fil rouge permettant ainsi de rendre compte du voyage dans leurs colonnes.



Séjour à Font-Romeu RETOUR SUR IMAGES ... FAÇON BD



1 à 5 Durant deux jours en amont du voyage, une délégation palantaine s'est rendue à Font Romeu afin d'investir la ville aux couleurs de Belle Ile. Aux côtés des services techniques les insulaires ont pu orner la ville de portraits de pêcheurs, de commerçants, accrocher drapeaux et poissons. Un résultat surprenant qui a séduit les montagnards.



6 à 8 Parmi la délégation, 7 agents communaux avaient trouvé place. La municipalité de Palais avait en effet proposé aux agents communaux de participer à ce séjour avec pour but de découvrir la commune, rencontrer leurs homologues et pouvoir ainsi échanger sur des problématiques que l'on peut avoir en commun, les méthodes de travail... Après avoir découvert les spécificités du service technique c'est en mairie que les agents Bellillois ont poursuivi leurs échanges.



12 - Il était impossible de ne pas immortaliser ce moment. Afin de dévoiler à Font-Romeu une partie de Belle-Île, Geneviève et Marie-Céline avaient revêtu le costume traditionnel. Particulièrement ovationnée, elles ont participé au fest-noz organisé par les Palantins.



09 Un hélicoptère décolle au pied des piste après être venu récupérer un skieur blessé. Le tout sous l'œil attentif des Palantins venus assister à la manœuvre.



10-11 Si la neige était bien présente sur les sommets ce n'était pas toujours le cas sur les environs. C'est ainsi que les Bellillois ont pu découvrir le chien de traîneaux sur roues ! Et l'expérience qui semblait curieuse de prime abord s'est révélée passionnante.



14 Le succès de la soirée a reposé en grande partie sur les trois musiciens Bellillois qui ont animé la soirée. Un grand merci à Joëlle Casals, Philippe Godefroy et Philippe Bretin venus gracieusement. Sans nul doute cette soirée restera dans les esprits des amis pyrénéens

17 A l'occasion du déjeuner à Mont-Louis, le restaurant avait réservé une petite surprise !



5 16 Parmi les visites proposées, la citadelle de Mont-Louis à quelques kilomètres de Font-Romeu. Un privilège a été accordé aux Bellillois puisque d'ordinaire l'accès à la citadelle est interdit au public car c'est aujourd'hui un site militaire géré par l'armée. Aude, la guide a fait découvrir le site stratégique à la délégation... de quoi comparer certains aspects avec la citadelle Palantaine ! Ici la photo a été prise dans la salle du puits des forçats !



13 Le dernier automne, sous la houlette de Claude Rouvière que nous pouvons remercier, des volontaires se sont réunis autour de stages pour apprendre à tourner les gallettes. Le but étant d'organiser une soirée Bellilloise lors du séjour. Dans une belle ambiance, Romeufontains et vacanciers se sont prêtés au jeu de la danse. (remerciements à Animons Palais pour le prêt de matériel).



18 Il n'est pas de visite à Font-Romeu sans un passage au centre de secours, non pas uniquement parce que l'accueil y est particulièrement chaleureux mais c'est aussi l'occasion d'échanger sur le fonctionnement du centre. Plusieurs projets ont été évoqués entre les deux communes, Mickaël Huon policier municipal palantin et pompier volontaire fera sans aucun doute remonter à ses collègues Bellillois les propositions du chef de centre, comme la possibilité d'accueillir à Font-Romeu une des Bellilloises pour une formation aux feux de forêt. Le jumelage, ça sert à ça aussi !



19 20 21 Parmi les animations de la soirée d'anniversaire, la ville avait invité des danseuses traditionnelles catalanes. D'abord spectateurs, les Bellillois se sont vite pris au jeu de l'initiation. Et ce fût soirée de partage aux saveurs du sud qui s'est achevée plus tard dans la nuit.



22 La soirée d'anniversaire organisée par la commune de Font-Romeu a débuté sur les chapeaux de roue ! En effet, Robert Le Port (Vice président du comité) et Bruno Robert

(Garde national des forêts) avaient depuis quelques semaines préparé leur coup. Et c'est ainsi que plusieurs sketches ont donné le coup d'envoi des festivités. A noter que chaque scène a permis à notre spécialiste de la forêt de livrer nombre de secrets sur les arbres et autres faunes de la Cerdagne. Bravo les artistes !



23 24 25 26 Martine et Dominique avait concocté une visite du Musée sans murs. Un parcours culturel qui permet aux visiteurs de découvrir de nombreuses œuvres d'art le long des sentiers dans un décors de rêve. Les insulaires ont pu découvrir l'ancre offerte l'an passé par la municipalité Palantine pour compléter le musée sans murs. Elle est installée près du bâtiment que l'on appelle le cargo en raison de sa forme. Une place de choix donc !



27 Le Grand Hôtel est à l'origine de la création de la ville de Font-Romeu. Construit dans les années 1910 pour y accueillir un tourisme privilégié et de haute personnalité, la ville composée alors de deux petites communes relativement pauvres se développe également à cette époque avec l'arrivée du petit train jaune.



28 29 30 Quoi de mieux avant de repartir à Belle-Île qu'une bonne randonnée sur les sommets ? Grâce à Bruno et Brigitte, une partie de l'équipe a pu monter au sommet de la calme à 2213 m pour admirer le panorama et surtout suivre les sentiers givrés pour regagner la vallée. Le tout ponctué de quelques informations sur la nature livrées par notre garde forestier.



31-32 S'il est un joyau historique à Font-Romeu, c'est bien la chapelle de l'Ermitage. Construite en 1678, la chapelle renferme de vrais trésors à l'image du retable et du camaril qu'on pu découvrir les Bellillois sous la houlette de Franck Martin de la commune, très présent auprès des visiteurs.

37 La découverte du site a débuté par une présentation de la station et du fonctionnement par Altiservice. Par groupe, les Bellillois ont rejoint le Belvédère et après quelques temps de marche ils ont pu découvrir l'envers du décors de la station avec notamment le fonctionnement des canons à neige.



35 Parmi les présents remis à la ville de Palais, quelques arbres emblématiques de la région. Une bonne place sera trouvé à ces sujets pour qu'ils puissent s'épanouir sur l'île. En échange, la commune de Palais avait apporté deux grand pommiers qui seront plantés par les enfants de l'école de Font-Romeu lorsque le gèle ne sera plus à craindre.



43 44 La fin du séjour a permis une belle rencontre au club des anciens. L'occasion pour Maryvonne Le Gaç de présenter l'histoire de Belle Île devant un public nombreux et visiblement passionné.



36 Les bains de sources naturellement chaudes de Lio sont une étape à ne pas manquer. Surtout qu'avec un soleil très généreux, les Bellillois ont particulièrement profité du moment !

REMERCIEMENTS
« Un grand merci aux participants qui ont cru en ce projet. Merci aux membres du comité de jumelage qui se sont donnés pour mettre en place ce départ vers nos jumeaux. Nous pensons que tous le monde a pu profiter pleinement de toutes les activités proposées lors des séjours. De belles rencontres, de belles soirées, de belles découvertes et beaucoup d'amitié ont rythmé ce séjour ».
Tibault Grollemund, 1er adjoint au maire & Sophie Hazo présidente du comité de jumelage.



42 Au club des anciens, les couleurs bretonnes et bellilloises étaient à l'honneur ! En effet, tout un espace dans cette grande maison dédiée aux anciens est occupé par des visuels et autres décorations concernant leur commune jumelle ! A l'issue de la conférence sur l'histoire de Belle-Île, la présidente du comité Sophie Hazo a remis au club des gâteaux bretons de La Bien Nommée !

34 Avant de partir Robert a remis à Jean-Louis Cerda une carte de Belle-Île en bois réalisée par Thierry Le Hen sur laquelle est gravée Palais/Font-Romeu. Elle trônera désormais à l'entrée de l'office du tourisme catalan.



Soirée dédiée à la danse réussie

45 La soirée officielle des 5 ans de « mariage » entre les deux communes s'est déroulée au Casino. Offerte par la ville de Font-Romeu à l'ensemble des Bellillois de recevoir un présent et de partager un bon moment culinaire dans une ambiance musicale qui restera dans les mémoires. L'échange de cadeaux entre les élus, avec pour les Palantins : deux pommiers, un fanion ancien de la ville et une sculpture de poissons de Jean-Baptiste Herbillon.





ASBI-FOOTBALL CALENDRIER OFFERT AUX LICENCIÉS



C'est à l'occasion de la reprise en janvier des entraînements de football de l'Association sportive de Belle-Île (Asbi), que les jeunes footballeurs du club ont reçu des dirigeants, un calendrier.

« Pour la première fois, le club a voulu créer un support reprenant les rencontres sportives de toutes les équipes. Chaque joueur pourra, au fil de la saison, le compléter avec le score des matchs. Les commerçants et les entrepreneurs de l'île, nombreux, l'ont sponsorisé », a souligné Thibault Le Clech, le président.

Le calendrier, réalisé par Pierre Mouty, a été remis à chaque licencié. Ceux

qui restent ont été mis en vente libre dans quelques commerces. Les gens ont pu se servir et faire un don libre à l'association, l'argent ainsi récolté était destiné au financement des déplacements des équipes engagées en championnat. Pour conclure Cédric Thibault, vice-président a indiqué, « Nous avons également offert aux jeunes footballeurs et aux joueurs U9, un ballon de football. En effet, le supermarché de Kersablen, principal sponsor du club, nous en a offert un stock important. Nous avons voulu en faire profiter les petits ». Les enfants ont été invités ensuite à partager le goûter organisé par le club pour l'occasion.

TENNIS-CLUB DE BELLE-ÎLE DOMINIQUE MERCHEZ, NOUVEAU PRÉSIDENT



De gauche à droite : Brigitte Ricordeau, Marianne Le Poetvin, Jacqueline Oliéric, Jean-Luc Guennec, Yan Lavictoire, Dominique Merchez et Christine Spiegel

En novembre 2018, lors de l'assemblée générale du club de tennis, le président Jean-Luc Guennec et la secrétaire Brigitte Ricordeau, avaient exprimé leur décision de vouloir passer la main après de nombreuses années au service du club.

Lors du conseil d'administration du 18 janvier 2019, un nouveau bureau a donc été élu avec Dominique Merchez comme président ; Mariane Le Poetvin, vice-présidente ; Jacqueline Oliéric, trésorière ; Édouard Sanchez, trésorier adjoint ; Christine Spiegel,...

VÉLO-CLUB DE BELLE-ÎLE REPRISE DE LA COMPÉTITION CHEZ LES JEUNES



C'est à Lanester que s'est déroulée la première manche des «Samedis pop'» le 12 janvier. Une compétition qui est une épreuve de cyclisme sur piste se déroulant en 3 manches. Après la saison de cyclo-cross, cette épreuve est arrivée à point nommé pour préparer l'ouverture de la saison sur route et faire découvrir cette discipline aux jeunes coureurs du VCBI. Lors des épreuves de «scratches», en catégorie «benjamins», Dorian GOHIN s'est classé 6^e, tout comme Manon OLIÉRIC chez les filles également 6^e. Enfin en «minimes», Joris PORTUGAL a pris une belle place sur le podium en finissant 3^e. «Des résultats qui sont donc très encourageants»; a déclaré Thomas Daniélo, leur entraîneur.

BONS RÉSULTATS À LANESTER



Samedi 16 Février, s'est déroulé la troisième et dernière manche des «samedis populaires», cyclisme sur piste à Lanester. Joris Portugal, a terminé 2^e au classement général final en catégorie « minimes». Les autres coureurs insulaires, absents de la dernière manche, ont tous réalisé un top 10. Pour rappel, l'école de cyclisme compte 14 coureurs, dont 3 seniors et 2 autres bellilois sont licenciés dans d'autres clubs. Par ailleurs le club recrute. Toute personne souhaitant intégrer l'effectif et découvrir la discipline peut le faire tout au long de l'année.



COMPÉTITION DE «SWINRUN» UNE PREMIÈRE ÉDITION LE 21 SEPTEMBRE 2019



Le swimrun ou swim & run (littéralement nage et court en français) est un sport de pleine nature combinant course à pied et nage en eau libre. Il se pratique principalement par équipe de deux et consiste en plusieurs alternances entre les deux disciplines sur des distances variables

Historique

L'idée de transformer en épreuve et en pratique sportive, le défi amical que quatre amis ont réalisé par jeu en 2002 et qui consiste à relier à pied et le plus rapidement possible, deux hôtels situés sur des îles suédoises au large de Stockholm, revient à Michael Lemmel et Mats Skotts qui crée en 2006 la première course de « swimrun » sous le nom de Ö till ö (île en île)¹. C'est à l'occasion de cette création que le swimrun (nage et court) apparaît en Suède, la création de cette épreuve multi-sport sous forme d'un raid nature par équipe et qui vise à relier deux points au travers d'un parcours alternant nage en eau libre et trail est l'acte de fondation

de cette nouvelle pratique sportive Par équipe de deux, qui doivent impérativement rester ensemble, les coureurs alternent des étapes de course à pied et de natation (environ 15 %) sur des distances variables, vêtus de combinaisons de plongée et chaussés de baskets dont il est interdit de se débarasser pendant la course...

Une course en préparation

Début mars, les organisateurs du trail, aidés de coureurs ayant déjà pratiqué ce nouveau sport, ont défini trois formats de courses pour cette première édition. Ils ont tracé les lignes de ce nouveau défi, programmé le 21 septembre prochain, défini les parcours, repéré les meilleurs endroits pour se mettre à l'eau, car le Swin & Run, c'est un sport de pleine nature.

Une vidéo réalisée avec l'aide des Tempestaires devait être en ligne sur le site Belle-île-en-trail.com pour mieux comprendre le fonctionnement et surtout tenter les futurs participants.

« Belle-île est magnifique et le terrain se prête parfaitement à ce type de compétition », ont commenté Nolwenn et Nicolas, les deux « testeurs ». « Nous avons hâte d'y être en espérant le même temps que ces jours-ci. Mais il ne faudra pas tarder pour les inscriptions, qui débutent le 15 mars, car c'est sûr, il va y avoir de nombreux amateurs ! » Comme toujours, la SNSM assurera la sécurité de la compétition et nul doute que les bénévoles du trail auront à cœur de répondre présents à l'appel des organisateurs pour participer à l'organisation de cette épreuve. Photo

En arrière-plan, Yves Pérou et Claude Leborgne, au premier plan, Yvon et Hélène Mauger aux côtés de Christophe Malardé le parrain de la course et assis en premier plan, au centre, Nolwenn Daniel et Nicolas Martin, deux sportifs confirmés venus aider l'équipe d'organisateur à déterminer les endroits les plus propices pour ce type de compétition ainsi que Sophie Leborgne et Christophe Rocher

Dimanche 14 Avril, l'école de cyclisme s'est déplacée à Quéven avec 4 représentants. Les coureurs bellilois ont réalisé un joli tir groupé plaçant au moins un membre du club sur le podium dans chaque course. En catégorie «pupilles», Camille OLIERIC a terminé 3^e, en « féminines », en «benjamins», Manon OLIERIC s'est classée 2^e. En «minime» Joris PORTUGAL a signé son 2^e podium en 3 courses en terminant 3^e. Yanis ABOUD a terminé 13^e au sein du peloton.

Par ailleurs, samedi 13 Avril, Étienne DANIELO a signé son premier podium à Lamberville (Manche) en 4^e catégorie chez les seniors en terminant 2^e.

Ces résultats récompensent le bon travail collectif fourni et laisse augurer une belle saison sur route.

Photos : les différents podiums, sur la photo de groupe, de gauche à droite: Yanis ABOUD - Camille OLIERIC - Manon OLIERIC - Joris PORTUGAL

VCBI : L'ÉCOLE DE CYCLISME À L'HONNEUR EN COMPÉTITION





CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 12 JANVIER



VŒUX DU DÉPUTÉ JIMMY PAHUN

MONSIEUR le Maire, cher MONSIEUR . LE GARS,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous adresser mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année ! C'est à chaque fois un grand plaisir que de vous rendre visite à PALAIS, et je tiens à remercier chaleureusement Monsieur le Maire pour son invitation. Mon cher Frédéric, au moment de faire le bilan de l'année qui s'est achevée, je ne peux que vous témoigner toute mon estime. Les fonctions que vous occupez sont des fonctions exigeantes, ingrates parfois, mais plus que jamais nécessaires. En ces temps troublés, le

REMISE DE MÉDAILLES



Le maire Frédéric Le Gars a remis la médaille de la ville à Geneviève GUICHETEAU (Restos du cœur) et Joël THUILLIER (Foyer socioculturel) pour services rendus à la communauté Ci-dessous photo avec tous les élus présents à la cérémonie..



Maire, élu de première ligne, maillon fondamental de la représentation démocratique, premier mandataire de la volonté des citoyens, est plus que jamais incontournable.

Et je suis convaincu que c'est en avançant ensemble que nous pourrons relever les défis qui nous attendent en 2019 et préparer l'avenir. Citoyennes et citoyens, associations, entreprises, élus, représentants et opérateurs de l'Etat, nous avons tous vocation à travailler main dans la main au service de la communauté. Chacun peut - et doit ! - apporter sa pierre à l'édifice. Cette conviction est au cœur de mon engagement d'élu, et je me réjouis, mes chers amis, de vous voir la mettre en pratique au quotidien.

Le plus grand des défis auxquels nous faisons face au quotidien, c'est, je crois, de toujours maintenir le juste équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement. Car garantir un environnement sain et protéger nos paysages, c'est la condition même de l'attractivité touristique. Car valoriser les ressources naturelles et les produits agricoles, c'est l'intérêt même de l'île et de ses habitants - à condition cependant d'assurer durablement l'avenir des filières et des métiers. Le Ministre de l'Agriculture, M. Didier GUILLAUME devrait nous rendre visite la semaine prochaine. A cette occasion, j'ai attiré son attention sur l'enjeu crucial que représente la qualité des eaux pour l'ensemble de la filière pêche, de la pêche au bar à l'ostréiculture. L'engagement collectif de longue date de PALAIS en faveur du développement durable me donne confiance en l'avenir. Je crois que Belle-Île a un important rôle à jouer pour promouvoir une agriculture de qualité. A cet égard, j'aimerais étudier, en concertation avec les premiers concernés, la faisabilité de l'objectif zéro pesticides. J'organiserai en février une réunion sur ce sujet.

Il y a un autre enjeu qui me tient tout particulièrement à cœur, c'est celui de la mobilité verte. Vous le savez peut-être, nous examinerons au printemps le projet de loi dit «LOM» portant sur la mobilité et les transports. Je serai particulièrement attentif au volet électromobilité de la loi, et à la façon d'en faire bénéficier Belle-Île, voire d'y pro-



moouvoir la transition vers le tout électrique. Enfin, un dernier défi nous attend : celui de rétablir la confiance dans nos institutions. Je le sais bien, ces dernières semaines, l'impression d'une déconnexion entre le peuple et ses représentants s'est accentuée, du fait d'une pratique du pouvoir qui parfois laisse trop peu de place aux préoccupations concrètes des citoyennes et citoyens. A cette impression, légitime, je voudrais opposer une autre vision des rapports entre l'État et la vie locale. Je ne crois pas aux mesures imposées unilatéralement ou verticalement. Je crois au dialogue, à l'écoute et au respect mutuel. C'est là tout le sens de la concertation que nous organisons le 15 février prochain à PALAIS dans le cadre du Grand débat national, à laquelle je vous invite à participer. Il ne s'agit pas d'un meeting politique, il ne s'agit pas d'un exercice de pédagogie, il s'agit de donner la parole à toutes celles et ceux qui souhaitent la prendre, il s'agit d'écouter vos revendications, il s'agit de refonder, de réparer peut-être, le lien qui unit représentants et citoyens. Mes chers amis, si vous me le permettez, j'aimerais emprunter quelques mots de conclusion à Jacques BREL : « Je vous souhaite de résister à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable ». Soyez assurés que tous mes vœux de prospérité, de santé et de bonheur vous accompagnent dans cette nouvelle année.

Vive la République, et vive la France !



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE UNE SECTION BRESTOISE EN MISSION CITOYENNE



La section de jeunes volontaires et leur encadrement avec les élus et le personnel communal lors de la réception du 28 février.

Le centre de Brest, le premier piloté par la Marine nationale, est le cinquième en France, il se destine aux jeunes en difficulté. Comme un tremplin vers la réinsertion professionnelle... Dans le civil. « Le service militaire volontaire est une préparation militaire à l'emploi », avait souligné le ministre, lors de son inauguration. Lancé en 2015, le système permet d'accueillir une cinquantaine de jeunes (entre 18 et 25 ans) en situation de « décrochage » pour leur permettre de retrouver le chemin de l'emploi. Sur la

base du volontariat, le Service militaire volontaire (SMV) dure entre huit à dix mois.

Formation militaire et professionnelle

Après quatre mois d'une formation militaire où ils (ré) apprendront les fondamentaux (ponctualité, bonne présentation...), les stagiaires bénéficieront aussi d'une formation professionnelle, dans des domaines cohérents avec le marché de l'emploi local.

Séjour insulaire

C'est donc dans le cadre de leur service militaire volontaire qu'ils effectuent

à Brest, qu'une section de seize jeunes est venue à Belle-Île avec leur encadrement pour accomplir une mission citoyenne du 26 février au 1er mars inclus. Ils ont bivouaqué dans l'enceinte de l'ancienne colonie pénitentiaire, endroit symbolique, comme pour donner un sens à leur mission.. Ils ont participé à différents travaux dans différentes structures de la ville. Une collaboration efficace, appréciée par Stéphane Tinchant, responsable et le personnel des services techniques qui les accompagnaient.

Probablement une suite

Une satisfaction réciproque de laquelle a émergé l'idée d'un partenariat à l'année avec le centre brestois pour mettre en place ce genre d'opérations. Une idée soutenue par le maire, Frédéric Le Gars, lors de sa visite à la section du 28 février, et qui a fait valoir la grande expérience des services techniques en matière de gestion de ce type de chantier et le fait que la commune dispose de locaux appropriés pour un accueil spécifique. Des pourparlers sur les conditions de ce partenariat vont s'engager prochainement.

COMMENT CANDIDATER ? QUELLES FILIÈRES ?



À Brest le SMV accueille une cinquantaine de stagiaires. Après une formation qui dure quatre mois, les volontaires partent dans des centres de formation

professionnelle.

Quels sont les profils des volontaires? Deux catégories :

- Les volontaires stagiaires : hommes ou femmes de 18 à 25 ans peu ou pas diplômés. Contrat de 6 mois renouvelable par périodes de 2 mois avec durée maximale de 12 mois.
- Les volontaires techniciens : hommes ou femmes de 18 à 25 ans, destinés à aider les moniteurs du SMV, diplômés, à la recherche d'une première expérience professionnelle. Contrat

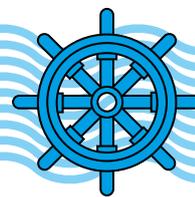
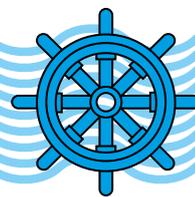
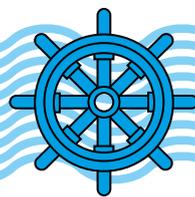
de 12 mois renouvelable 1 fois. Les filières et métiers pour le monde civil :

- 1- Filière BTP (Câbleur, Chaudronnier, Soudeur)
- 2- Filière Transport & Logistique (Agent d'entrepôt, Conducteur PL)
- 3- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- 4- Filière Hôtellerie-Restoration (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)

Pratique

Centre du service militaire volontaire de Brest CC 75
29240 BREST Cedex 9
Courriel : csmv-brest@defense.gouv.fr
Téléphone : 06 07 58 27 47





UNE BELLE «NUIT DE LA LECTURE»



La 3^e «Nuit de la lecture» s'est déroulée le samedi 19 janvier. Organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture (bibliothèques, librairies, auteurs, éditeurs, écoles, associations...), l'événement a pour objectif de mettre en valeur ou de faire découvrir de manière ludique et festive le réseau unique de bibliothèques et de librairies que compte notre pays. Le temps d'une soirée, partout en France métropolitaine, en Outre-Mer, mais aussi à l'étranger, la «Nuit de la lecture» invite chacun à trouver ou retrouver le plaisir de lire... et à le partager.



Ce samedi 19 janvier, elle a été très belle à la médiathèque de Palais. Des pyjamas en tenue de soirée, des dou-dou pleins les bras et de jolies histoires qui ont été racontées par Stéphanie Picaud de la compagnie «Tribu en filigrane» au cours de la première partie.



Puis un « Apéro lecture » pour les plus grands à travers un voyage dans l'univers d'Yves Puichavy avec des narrations de nouvelles au son de la musique. L'occasion pour Fatima Zahir-Kerमारrec de mettre en exergue la participation des intervenants, « Mille mercis à Catherine Nicolai, Marc Perrot, Emmanuelle Leroux pour ces lectures ainsi qu'à Solenn Le Berre et Claude Ducouder, pour l'accompagnement musical. Merci à toi public d'avoir répondu présent cela nous encourage et nous donne de l'énergie pour continuer ». Pas de doute l'objectif a été atteint, chacun a pu trouver ou retrouver le plaisir de lire pour le partager.



TRISTAN PICHARD



C'est qui ?

Enfance et adolescence portuaire, à Lorient, jeunesse musicale, à Orléans, j'ai longtemps hésité entre partir au loin ou rester les fesses posées sur un tabouret de piano. Finalement, les voyages n'ont pas formé ma jeunesse et ma scoliose se porte à merveille (les gammes dégourdissent les doigts et déglissent le dos).

C'est quoi un auteur jeunesse ?

Un auteur jeunesse, c'est un monsieur ou une dame (et on dit auteur) qui écrit des livres pour les petits. Les petits petits, mais aussi les grands petits... et même parfois les petits grands. Donc, pour tout le monde, en gros.

Ça mijote !

Un auteur jeunesse ça ne fait pas qu'écrire, que non. Par exemple, ça fait des scénarios. Pour les albums ou les bandes dessinées avec beaucoup de dessins, il doit dire à l'illustrateur ce qu'il faut dessiner et à quel endroit. L'auteur ne va pas seulement rédiger le texte qu'on voit à côté du dessin ou dans les bulles, il invente aussi l'histoire et la manière de la raconter.

Ça concocte !

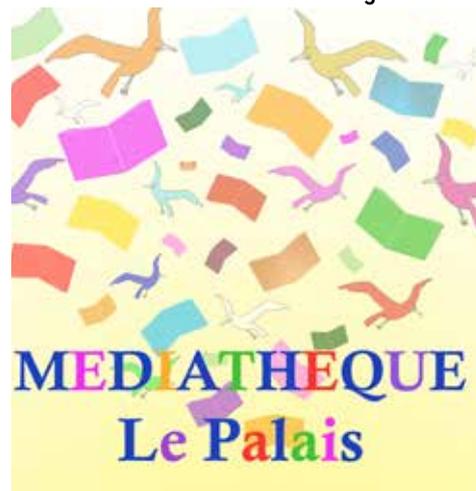
Un auteur jeunesse va aussi dans les écoles pour rencontrer les enfants. Il leur montre ses livres et fait découvrir son univers aux élèves. Mais pas que. Il faut savoir que ça marche dans les deux sens, l'auteur jeunesse a besoin de rencontrer des élèves pour découvrir aussi leurs univers, à eux. Ce qui les fait rire, ce qui les intéresse, ce qui leur fait peur. Sinon, il n'a plus d'idées pour écrire ses histoires et ça le rend triste.

Ça scribouillotte !

Un auteur jeunesse, ça dédicace des livres dans les librairies et dans les salons du livre. C'est une manière pour lui de rencontrer ses lecteurs (comme dans les écoles), mais aussi leurs parents (pas comme dans les écoles). Car les parents ont aussi leur univers de parents et parfois il doit en tenir compte pour écrire ses livres. Par exemple pour montrer à quel point ils peuvent être bêtes, voire méchants, mais aussi (c'est plus rare) gentils et même (encore plus rare) formidables.

Et tu ne te présentes pas ?

Avec tout ça, j'ai oublié de me présenter. Je m'appelle Tristan et je suis ce qu'on appelle un auteur jeunesse (tu peux te boucher le nez en le disant, ça te fera une drôle de voix). J'écris des albums pour les tout petits (à partir de trois ans), des recueils et des romans pour les plus grands (jusqu'à la fin du collège) et même des pièces de théâtre pour les grands !



LECTURE & DESSIN ATELIER CULTURE DES JEUNES



Plusieurs fois par an, la médiathèque de Le Palais propose aux jeunes de 8 à 12 ans un atelier lecture et dessin. Le 6 mars, de 15 à 17 h 30, c'est Sophie Tohier-Guichard qui leur a fait découvrir le plaisir de tracer leurs chemins imaginaires à l'encre de Chine tandis que Fatima leur a fait la lecture. Un « méli-mélo » artistique, drôle et plein d'émotion, pour aller au bout de leurs rêves. Et l'un d'eux a pu d'ailleurs se réaliser très vite puisque l'auteur, Muriel Bloch, est venu à Belle-Ile à la fin du mois. Elle a participé à l'animation « Il était trois fois, le conte dans tous ses états », au cours de la semaine entièrement dédiée au conte et aux belles histoires...

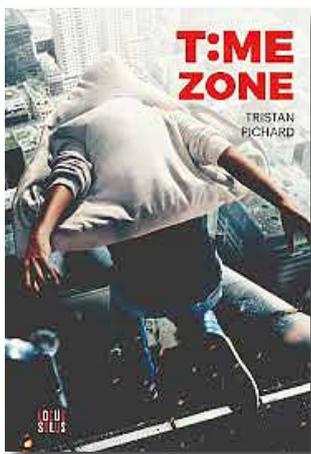
CONCOURS «ADOLIRE» RÉCEPTION DE L'AUTEUR DE «TIME ZONE»

Dans le cadre de la 19^e édition du programme «Adolire», Fatima Zahir-Kermarrec, responsable de la médiathèque de Palais, et Yves Langlais, documentaliste au Centre de documentation et d'information du collège Michel-Lotte, avaient organisé, mercredi 30 janvier, une rencontre entre des collégiens et l'auteur Tristan Pichard. Dix jeunes sont venus participer à cet échange autour du roman policier « Time Zone », son premier roman, écrit en quatre mois et dont un deuxième tome est sorti. Tristan Pichard a parlé aux jeunes de ses œuvres pour les enfants et adolescents, mais aussi de son métier d'écrivain. Il a ensuite animé un atelier d'écriture. Ce concours s'adresse à des collégiens volontaires des classes de 4^e et 3^e. Le principe consiste à lire les titres proposés et de voter pour son roman ou sa bande dessinée.

Les œuvres sélectionnées

Les œuvres sélectionnées sont « Le jour où je suis partie » de Charlotte Bousquet, « Time zone » de Tristan

Pichard, « Offense dans la cité de Gladys Constant, « Naissance de cœur de pierre » d'Antoine Dole, « Fille de... », de Jo Witek et les bandes dessinées, « La guerre de Catherine » de Claire Fauvel et Julia Billet, « Shelton et Fleiter » (tome 1) de Jacques La montagne, « Voleur de souhaits » de Loïc Clément et Bertrand Gatignol, « Jamais » de Bruno Duhamel, « La brigade des cauchemars », de Franck Thilliez. En conclusion Fatima a indiqué, « il faut multiplier ce type d'initiatives, pour que les jeunes viennent au devant de la lecture, et pouvoir voir un auteur en chair et en os, découvrir comment est née sa vocation, n'est-ce pas un peu magique ? ».





Située sur le site de Haute-Boulogne à Le Palais, l'antenne de Belle-Île, existe depuis 2005, mais dépend de celle de Vannes. Concernant l'activité, « depuis le début de l'hiver, nous aidons 64 familles, a expliqué Martine Guicheteau, responsable de l'antenne belliloise depuis son ouverture. » C'est à peu près le même chiffre que l'an passé, avec des familles monoparentales, des retraités, des personnes en situation de handicap, des jeunes en précarité... L'été, la fréquentation baisse environ de moitié, ce qui est du à la reprise du travail saisonnier pour certains. »

Une équipe de bénévoles

Elle compte une vingtaine de personnes coordonnée sous l'égide de Martine Guicheteau et Murielle Vallade, sa collaboratrice. Les inscriptions des personnes dans le besoin, se fait dans la plus grande confidentialité. « Certaines personnes n'ont jamais été confrontées à cet état », a souligné Martine Guicheteau.

Les locaux, situés à Haute-Boulogne, sont prêtés gratuitement par la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI). Les communes de Le Palais, Bangor, Sauzon et Locmaria accordent

UN LIEU POUR ROMPRE L'ISOLEMENT



des subventions pour épauler financièrement l'association. Et naturellement, tous les dons sont bien sur les bienvenus.

Services reconnus et appréciés

Chaque semaine, l'approvisionnement de produits alimentaires est livré gratuitement par la société TMC, en provenance des entrepôts de Vannes. Toutes les denrées, conserves et surgelés arrivent par conteneurs réfrigérés et viennent en complément de l'offre régulière d'aliments du supermarché Casino de l'île. « Nous avons des règles d'hygiène très strictes et nous sommes contrôlés régulièrement », ont expliqué les bénévoles.

Une salle d'accueil permet aux bénéficiaires de se rencontrer et de passer un moment autour d'un café et de petits gâteaux. « Certaines personnes restent toute la matinée. Elles ont besoin de

cet instant privilégié pour sortir d'un isolement qui leur est bien difficile à gérer. » Une coiffeuse bénévole propose ses services régulièrement. Des livres sont à disposition et l'offre est très appréciée. « Nous avons également un petit stock de vêtements à disposition, mais depuis l'ouverture de la ressourcerie « Le Ch 'tal », il y a moins de demandes. Néanmoins nous avons aussi une convention avec le Ch'tal pour certains produits, électroménagers ou autres, qui sont remis gracieusement en échange d'un bon fourni par nos soins. »

Les Restos du cœur de Belle Île recherchent toujours des bénévoles. Ils reçoivent une formation et signent une charte de confidentialité.

Contact : Haute-Boulogne, tél. 02 97 31 31 54, ad_ile@restosducoeur.org.



L'association « Terrain de jeux » a vu le jour en septembre 2018, à Le Palais. Elle organise des rencontres autour des jeux de société et des soirées régulières tous les jeudis à 19 h 30, à la salle bleue. Lors de leur

assemblée générale en janvier 2019, plusieurs actions ont été envisagées : achat de jeux, journée du jeu en projet, soirées avec restauration et jeux (deux expériences de ce type ont eu lieu en novembre 2018 à Locmaria et

à Bangor). En janvier, l'association comptait 40 adhérents et proposait une adhésion annuelle pour 10 € ou une participation de 2 € pour une soirée au cas par cas. Tout le monde peut devenir adhérent, il n'y a pas de limite d'âge, avec la seule réserve que les enfants doivent être accompagnés. L'association est propriétaire d'un certain nombre de jeux, mais les adhérents peuvent, bien sûr, faire découvrir et partager les leurs. Parmi les plus joués, « le 6 qui prend », la belote et le jeu de cartes Catane... et d'autres encore. Tous les jeux de plateau, de cartes ou de stratégie peuvent être pratiqués, la seule limite étant de trouver des partenaires volontaires. François Tous les amateurs de jeux ont été invités les 24 et 31 janvier, à la salle Bleue.

CONVENTION ENTRE CCBI ET NÉO MOBILITÉ 56 LOCATION DE VÉHICULE À PRIX SOLIDAIRE AUX INSULAIRES

Une voiture à prix solidaire est désormais à disposition à Quiberon pour les habitants de Belle-Île en déplacement pour la recherche d'emploi, aux personnes en formation et aux jeunes.



L'association Néo Mobilité, basée à Elven, développe une offre de location de véhicules solidaire dans le pays de Vannes et d'Auray. L'association et la communauté de communes de Belle-Île, ont signé le 24 janvier, une convention afin de développer ce service pour les insulaires. Elle permettra de soutenir la création d'un service de location solidaire de véhicules pour des habitants de Belle-Île, Houât et Hoëdic.

Un réel besoin

Les insulaires sans moyen de locomotion se retrouvent bien souvent bloqués à leur arrivée à Quiberon faute de moyen de locomotion. Il fallait trouver une solution, voilà qui est fait. « C'est une opération particulièrement pertinente et adaptée aux besoins des insulaires, qui nous tient à cœur », a rappelé Frédéric Le Gars, maire de Palais et président de la CCBI, lors de cette signature. « Notre association Néo Mobilité gère une trentaine de véhicules pour les pays de Vannes et d'Auray », ont précisé Alain Darsonval, président et Raphaël Houet, directeur administratif et financier de la structure. La matinée de signature a été consacrée à la précision des modalités de l'opération, notamment en cas de plusieurs demandes simultanées. Claudia Le Berre, en charge du service d'information et de l'emploi participait à cette réunion de même que plusieurs membres du conseil départemental, de référents du RSA, de

la mission locale et de Pôle emploi et d'élus communautaires. Ce partenariat a été construit dans le cadre de l'action jeunesse portée par Lauréna Urvoys, chargée de mission jeunesse et



emploi à la communauté de communes de Belle-Île.
5 € par jour et 20 € la semaine

Un véhicule, mis à disposition par la CCBI, est à présent disponible depuis le 6 mars à Quiberon. Il est réservé aux habitants de Belle-Île, en recherche d'emploi, aux personnes en formation et aux jeunes, « il faut évidemment être titulaire du permis de conduire » a indiqué Lauréna Urvoys, chargée de mission jeunesse et emploi à la CCBI. « La location du véhicule est possible pour les démarches liées à l'emploi, comme les rendez-vous à Pôle emploi ou la mission locale, les entretiens d'embauche, à la formation et aux démarches de santé. Ce véhicule est stationné sur le parking du point d'accueil emploi, 11, place du Vasquez où une place lui est attribuée », a-t-elle précisé, ajoutant, « une boîte à clés avec code est installée au point d'accueil emploi, afin de récupérer ou de rendre le véhicule en dehors des heures d'ouverture de l'établissement, pour



palier les décalages avec les horaires de bateau. À noter que les habitants de Houât et Hoëdic peuvent louer ce véhicule sous les mêmes conditions. Le tarif est de 5 € par jour et 20 € par semaine, hors frais de carburant. Une caution de 150 € sera demandée mais ne sera pas encaissée. Un contact est à joindre

Il s'agit de Kevin Lacot, le mécanicien de l'association Néo Mobilité au tél. 07 71 75 15 70. « C'est lui qui dira au requérant si le véhicule est disponible ou pas pour le déplacement prévu, qui fournira tous les renseignements sur les pièces à présenter et qui, le cas échéant, fournira le code d'ouverture de la boîte à clés » a souligné Lauréna Urvoys. Kevin Lacot peut également être joint à l'adresse électronique : mobilite@neo56.org. Le véhicule sera mis à disposition avec le réservoir plein et il conviendra de le restituer avec le même niveau.

Le Sise référent sur l'île

Le service de l'information sociale et de l'emploi (Sise) reste à même de fournir des renseignements complémentaires et un appui bureau-tique, en photocopies de documents notamment.

**EN RECHERCHE D'EMPLOI OU DE FORMATION ?
UN PROBLÈME DE MOBILITÉ ?**

**1 VÉHICULE
DISPONIBLE
À QUIBERON**

- Démarches liées à l'emploi
- Démarches de santé
- Formation

**5€/JOUR
20€/SEMAINE**
HORS ESSENCE

VALABLE
DE 1 JOUR À 1 MOIS,
Renouvelable sous conditions

**VOTRE CONTACT
KÉVIN LACOT**
mécanicien
07 71 75 15 70
mobilite@neo56.org

PLUS D'INFOS :
Contactez le SISE

02 97 31 59 60
Haute Boulogne
56360 Le Palais

WWW.NEO56.ORG

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE/CONCEPTION GROUPE NEOS6



CÉRÉMONIE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE-ÎLE-EN-MER VŒUX 2019 DU PRÉSIDENT



C'est le jeudi 24 janvier que Frédéric Le Gars, maire de Le Palais et président de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer a présenté ses vœux aux élus et

au personnel de l'intercommunalité dans les locaux de Haute-Boulogne, en présence des représentants de la gendarmerie, de la SNSM et des sapeurs-pompiers.

« J'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver en ce début d'année pour partager avec vous ce moment privilégié. Cet instant de convivialité est l'occasion de vous présenter mes vœux pour l'année 2019. ».

Il a commencé son allocution par un hommage appuyé aux corps constitués de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers partageant quelques réflexions et terminant sur « un grand merci à vous gendarmes de la brigade de Le Palais, pompiers de la caserne de Belle-Île-en-Mer et marins de la station de sauvetage de Le Palais. Merci pour l'excellence de vos interventions, de l'aide que vous nous apportez dans les moments difficiles et des réponses données aux besoins essentiels de notre population insulaire ».

Il a ensuite mis en exergue la qualité du travail fourni par les équipes intercommunales. Que ce soit au centre administratif, aux ateliers, au service du lait, à l'aérodrome ou sur notre chantier nature, « nous retrouvons partout cet engagement sincère pour accomplir au mieux

nos missions de service public déléguées par nos communes membres. Nous avons collectivement un grand défi à relever. Celui de répondre aux besoins d'une population insulaire ».

Il a également salué les partenaires majeurs de la CCBI : Coved, Saur, CIM, PEPS 56, Eau du Morbihan et l'office de tourisme « qui œuvrent pour le bon fonctionnement de nos services ».

S'adressant aux élus, il a indiqué, « ensemble, nous allons apporter des solutions locales pour aborder les questions majeures posées par le défi climatique, la mobilité interne et externe, le logement, la transition énergétique et numérique. Grâce à vous, la démocratie est une réalité et sans votre implication dans les commissions, les instances de pilotage et décisionnaires, rien ne serait possible. Merci à vous de participer activement à la construction des projets communautaires.

Il a évoqué les projets pour 2019 avec la construction de la gare routière centralité de la mobilité interne, « grâce au pacte d'accessibilité avec la Région », invoquant « l'interco insulaire prendra toute sa part pour favoriser le développement économique et soutiendra l'action «Cœur de ville» à Le Palais et les projets de revitalisation des centre-bourgs de Bangor, Locmaria et Sauzon. Un pôle d'attractivité soutenu par des pôles de proximité complémentaires, voilà la clé du succès pour Belle-Île-en-Mer » Il a également parlé des projets « Flex mobile », celui innovant de logement social et d'insertion au 42 avenue Carnot de « Soliha » et ceux qui sont à l'étude comme la longère de la Cité de la Paix, sur le numérique avec le déploiement de

la fibre optique, la villa «Lysiane» à la Pointe des Poulains et le centre d'enfouissement technique des déchets. Enfin le projet phare du mandat, la rénovation du complexe sportif du Gouer'h d'un coût estimé à 5 M€ qui va rentrer dans sa phase opérationnelle.

Une parenthèse a été faite sur l'évolution des statuts de l'office de tourisme dont un groupe de travail conduit la mise en place d'une stratégie touristique et après concertation « il est probable que nous nous orienterons vers un établissement public industriel et commercial ».

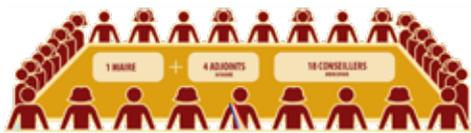
En conclusion, il a fait état de l'optimisme à afficher, « notre communauté insulaire a des dispositions et cette capacité à agir pour du bon, du bien, du mieux, du plus solidaire, en précisant « l'envie d'une société plus chaleureuse, plus proche et aussi parce que nous avons besoin de ces regards portés vers les autres, pour mieux comprendre le cœur d'une humanité qui se transforme » et en remerciant les communes membres « pour le reversement de la dotation communale d'insularité. C'est un bon début ».

Bonne année à tous.

SISE : NOUVEL AGENT D'ACCUEIL



Lors de la cérémonie a été présenté Éric Stéphan, le nouvel agent d'accueil au SISE, au centre, entre Claudia Le Berre, la responsable et Frédéric Le Gars président de la CCBI.



Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Marie-Andrée LE MATELOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Ludovic HUCHET à Martine COLLIN, Marie-Paule PERRUCHOT à Tibault GROLLEMUND, Philippe ENHART à Marie-Françoise LE BLANC. Absent : Jean-Pierre TANAU. Secrétaire de séance : Béatrice TERRIEN. Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 22, présents : 18, votants : 21.

DÉPLACEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE de la Saline : Quai Roussel

Compte tenu du fait que le transformateur ne peut être maintenu dans le domaine privé (Centre Saint Louis), le conseil donne son accord pour déplacer le poste de La Saline. Le devis établi par ÉNÉDIS se monte à 88 936.17 € HT soit un coût total TTC de 106 723.40€. Une participation financière sera demandée au Centre Hospitalier.

OGEC SAINTE-ANNE Avenant à la convention

Ce sont 56 et 29 élèves, domiciliés à Palais, qui sont scolarisés respectivement à l'école élémentaire et à l'école maternelle de Sainte Anne. Conformément à la convention passée en 2003, la commune allouera une subvention de 83 672€ à l'OGEC Sainte Anne au titre de l'année scolaire 2018/2019.

ÉCOLE STANISLAS POUJET Répartition des charges scolaires 2018/2019

Comme chaque année, les communes de BANGOR, LOCMARIA et SAUZON participeront aux frais de scolarité pour les élèves domiciliés dans les communes précitées et scolarisés à l'école Stanislas POUJET à savoir : BANGOR : 9 334€, LOCMARIA : 3 486€ et SAUZON : 2 248€ soit un total de 15 068€.

RÉTROCESSION DE PARCELLE ZE 468 à la Commune : Route de Bordustard

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la SCA-PRIM Ventes, mandatée par GGF (filiale EDF) pour vendre deux maisons situées route de Bordustard cadastrées ZE 467. GGF (filiale d'EDF), propriétaire de la parcelle ZE 468, souhaite la rétrocéder à la commune. La-dite parcelle fait partie intégrante de la voirie. Dans ce cas de figure, il est possible de compléter une formule de déclaration d'abandon de parcelle établie par le Centre des Impôts Fonciers en lieu et place d'un acte notarié. Le conseil, à l'unanimité, donne son accord sur la rétrocession et accepte d'intégrer cette parcelle dans le patrimoine communal voirie.

AOT DOMAINE PUBLIC Prorogation d'une année

Monsieur le Maire rappelle que la commune est titulaire du titre d'occupation pour la zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) à la Coulisse et sous la Citadelle. Le titre d'occupation pour la ZMEL a été accordé à la commune pour une durée de 2 ans puis prorogé à 2 reprises avec une échéance au 31/12/2018. Comme évoqué lors des réunions du 30/11/2016 et du 1/02/2017, la commune souhaite étendre sa compétence mouillages sur l'ensemble de son littoral. Au terme de la procédure administrative, la commune assure la gestion de l'ensemble des secteurs de mouillages situés sur son littoral. Dans le cadre de la mise en place de la procédure, la commune de LE PALAIS sollicite les services de l'État pour bénéficier d'une prolongation de

l'autorisation d'occupation du domaine public maritime qui lui a été accordée le 17 juin 2015 pour la Coulisse et l'Anse de Palais.

CCBI

Révision libre du montant des attributions de compensation au titre de la compensation de la taxe d'habitation départementale

Le conseil municipal valide, en application du Code Général des Impôts, le montant des attributions de compensation définitives selon le tableau suivant :

Communes

Attribution de compensation (AC) fiscale

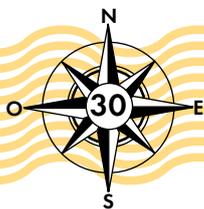
Dotation communale d'insularité transférée (taux = 35 %)

Compensation de TH départementale

TOTAL : Le Palais : 253 904; 184 667; 12 170; 81 407.

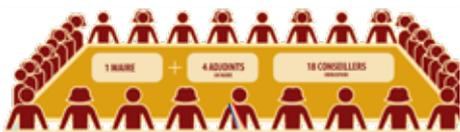
DIVERS

- Accord du conseil pour prendre en charge les frais de déplacements de Monsieur Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU qui se rendra le 16 février prochain, à Cancale, au Comité syndical de VIGIPOL
- Accord du conseil à l'unanimité pour confier au service médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan le soin de mettre en œuvre une surveillance médicale au profit des agents de la collectivité. L'effectif comprend le personnel stagiaire et titulaire, les contractuels de droit public et de droit privé.
- Le Conseil est informé du projet innovant «Flexmob'île» signé par la Communauté de Communes, les communes, Renault, Enedis, Morbihan Energie et la Sté les Cars bleus. Des voitures électriques en libre-service seront alimentées par une énergie produite sur place. Par ailleurs, les bornes de recharge profiteront du surplus d'énergie produit par les panneaux solaires installés sur les toits des bâtiments publics de l'île. Un système assurera la gestion du rechargement des voitures au moment où les bâtiments produiront plus qu'ils ne consomment.
- Un gros travail d'inventaire des véhicules ventouses et d'épaves a été effectué par la police municipale. Une quarantaine de propriétaires ont été contrôlés et ont retiré leurs véhicules, 17 épaves ont été enlevées.
- Le programme des animations estivales est en cours de clôture et la commission culture a prévu 9 palais piétons dont 6 financés par la commune.
- L'enquête publique du Plan Local d'urbanisme a été décalée, en raison des délais de consultations obligatoires qui font suite aux enquêtes environnementales sur les eaux usées et eaux pluviales, indique Madame VALLADE.
- La soirée Grand Débat National est programmée au vendredi 15 février à 20 h 30 salle Arletty. Le cahier de doléances reste ouvert en mairie jusqu'au 20 février 2019.



CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse séance du
4 MARS 2019



Etaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Geneviève LE CLECH, Jacky LEMAIRE, Marie-Andrée LE MATELOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Marie-Paule PERRUCHOT. Pouvoir : Béatrice TERRIEN à Tibault GROLLEMUND, Marie-Françoise LE BLANC à Philippe ENHART. Absents : Jérôme LEDOUX, Jean-Pierre TANNEAU. Secrétaire de séance : Jacky LE MAIR.. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 18 de votants : 20 Convocation : 23 février 2019

Désignation d'un président de séance

Le Maire devant se retirer au moment du vote, le Conseil municipal doit désigner le président de séance avant l'approbation du compte administratif. Monsieur Tibault GROLLEMUND est désigné comme président de séance pendant le vote des comptes administratifs 2018.

COMPTES DE GESTION et COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Ci-dessous le tableau récapitulatif des résultats des comptes de gestion et administratifs 2018 : Commune, Port, ZA de Mérézel et le VVF.

	COMMUNE TTC	PORT HT	ZA MÉRÉZEL HT	VVF HT
Dépenses de fonctionnement	2 420 133.17	1 217 158.19	132 020.19	6 506.15
Recettes de fonctionnement	3 249 436.94	1 353 983.19	56 659.62	79 515.87
Résultats de fonctionnement	+ 829 303.77	+ 136 825.00	+ 75 360.57	+ 73 009.72
Dépenses d'investissement	2 535 733.56	280 613.96	0.00	143 251.59
Recettes d'investissement	2 353 426.12	530 406.88	0.00	70 532.02
Résultats d'investissement	+ 182 307.44	+ 249 792.92	0.00	- 72 719.57

COMMUNE /en € TTC

Les dépenses réelles de fonctionnement : 2 341 122 €. Les charges à caractère général sont de 765 809€ sensiblement identiques à 2017 avec des travaux d'entretien de voirie qui se montent à 152 474€ ; les charges de personnel se montent à 1 038 634 € ; les intérêts d'emprunts et dettes : 112 365€ ; autres charges de gestion courantes : 331 062€ € dont 159 000 € de subventions allouées aux associations

Les recettes réelles de fonctionnement : 3 209 437 € réparties comme suit : 205 607€ de produits des services, 1 548 760 € d'impôts et taxes diverses, 1 277 087€ de dotations de l'Etat, 118 341€ de produits de gestion courante dont 90 900 € de revenus des immeubles. Par ailleurs, 40 000€ de l'excédent de 2017 a été conservé en recette de fonctionnement (002).

L'excédent de fonctionnement 2018 est de 829 303.77 € (894 050.03.00 € en 2017) auquel il faudra déduire le remboursement du capital des emprunts 2019. Restera une épargne nette qui permettra un autofinancement de l'investissement à hauteur de 605 659 €.

Les dépenses réelles d'investissement se montent à 2 521 050 € dont 1 200 000 € pour la Maison de Santé. (1 025 124.10 € en 2017).

• Les réalisations 2018

Études : PLU, Ventilation École, Revitalisation Cœur de Ville, fluide salle du conseil ; médiathèque

Acquisition terrain : Rosières (M. FOUILLEN) ;

Travaux sur les bâtiments et la voirie :

Bâtiments : Maison de santé, Aiguade Vauban (abords et corps de garde), Eglise (réfection totale des installations électriques) Hôtel de ville (démolition et mise en sécurité), École Stanislas Poumet (jeux extérieurs, mise en sécurité, réfection totale du chauffage, rayonnage) Démolition partielle Chapelle St Sébastien et conservation des vestiges, Haute Boulogne (démolition de la toiture de l'ancienne cuisine) Sanitaires publics (Hôtel de Ville) Chantier extérieur Haute Boulogne (création de sanitaires)

Immeuble Chasle de la Touche (raccordement réseaux eau potable, assainissement, électrique et téléphonique)

Voie (Rues Chasle de la Touche, Féchant, du Petit Paris, Kervin, Rosières réseau EP + chemin, Le Pavillon, Bordustard-Spernen, Borfloch-Bégarosse, Quai Gambetta (potelets), Piste cyclable entre les voûtes,...),

Rénovation Eclairage Public TEPCV, Effacement réseaux Rue Chasle de la Touche, Port Salio,

Dispositif anti-intrusion intra-muros,

Acquisition horodateurs, Acquisition Logiciels Stationnement payant, logiciel bibliothèque, équipement téléphonique et informatique mairie, équipement ser-

vice technique, garde-corps plage des arnelles, borne du marché etc... »

Le remboursement du capital des emprunts est de 241 434€.

Par ailleurs, il est à noter que, depuis 2008, la commune a investi 13 212 668€ dont 4 382 271€ dans la voirie.

Les recettes réelles d'investissement : 2 178 115.92 € dont

• 912 669 € de subventions,

• 1 064 249 € de dotations, TVA, TLE + l'excédent de fonctionnement de l'an passé de 854 050 €.

Un emprunt de 200 000 € sur 10 ans a été réalisé pour compléter le financement de la maison de santé à la seule charge de la commune de Palais.

La section d'investissement présente un solde négatif de 182 307€ en 2018 qui sera reporté en 2019.

PORT / en € HT

Les dépenses réelles de fonctionnement : 888 005.72 €. 462 040 € (486 947 € en 2017) de charges à caractère général, 17 049 € (19 794 € en 2017) d'intérêts d'emprunts et 329 152 € de dotations aux amortissements. Les frais de personnel se montent à : 381 956 € -336 896€ au titre du personnel portuaire proprement dit + 45 060.47€ au titre du personnel affecté par la collectivité au prorata du temps passé (services techniques et administratifs de la commune).

Les recettes réelles de fonctionnement : 1 263 250.19€.

Les principales : Redevances portuaires (passagers, marchandises, équipement pêche) : 514 926 €

La plaisance : contrats : 166 372 € et les droits d'entrée : 260 989 €, la vente de carburant 161 788 €.

Excédent de fonctionnement 2018 : 136 825.00€ (125 118.59 € en 2017). Soit une épargne nette de 305 589.97€ qui traduit la capacité d'investissement du port en 2019.

(La moyenne de l'épargne nette de ces dernières années était de 250 000€ selon l'étude financière diligentée par le conseil régional).

Les dépenses réelles d'investissement : 209 881 €.

Les réalisations portuaires 2018

« Etudes : ZMEL, dragage, engagement études géotechniques sur le musoir, sur le Quai Fouquet,

Acquisition et Aménagement : Pose d'organeaux quai de l'Acadie, aménagement sécurité Quai Bonnelle, Remplacement du vérin Pont Orgo,

Acquisition : Pontons cubes, bouées et chaînes, queues de carpe, échelles inox pour pontons, groupe électrogène,

Aménagement de 6+1 viviers supplémentaires »

Le remboursement du capital des prêts : 77 386 €

Les recettes réelles d'investissement : 119 965€ dont 105 118€ correspond à l'excédent de fonctionnement transféré et 14 846€ d'une subvention région

Conformément au budget primitif, aucun emprunt n'a été réalisé.

Compte tenu de la faiblesse de l'investissement réalisé en 2018 et d'un montant important de dotation aux amortissements, la section d'investissement présente un excédent de 249 792.92 € qui sera reporté en 2019 (excédent d'investissement 2017 : 81 289 €).

Monsieur Jean-Luc GUENNEC remercie le Conseil Régional pour le suivi et le financement des travaux réalisés en 2018 sur la grande digue (350 000€ HT).

ZA de MÉRÉZEL

Les dépenses réelles concernent le déficit du résultat de fonctionnement 2017 à savoir : 132 019.62 € + une régularisation de TVA à hauteur de 0.57€.

Le montant des recettes : 56 659.62 € correspond à la subvention communale nécessaire à l'équilibre des travaux réalisés sur les deux tranches. La section de fonctionnement présente un déficit de fonctionnement de 75 360.57€ correspondant au produit de la vente des 2 lots restants. La cession sera effectuée par la CCBI et le produit reversé intégralement à la commune.

Ce budget annexe sera supprimé en 2019.

VVF

Le compte administratif se résume au remboursement des prêts par la commune : Capital 73 009.69 € et intérêts 6 506.15 € soit une annuité de 79 515.84 € remboursée intégralement par VVF village. Excédent de fonctionnement de 73 009.72 € et déficit de la section d'investissement de 72 719.57€.

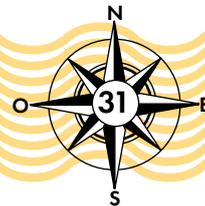
Affectation des résultats 2018

Le conseil décide, dans le cadre du budget primitif 2019, d'affecter les résultats 2018 comme suit :



CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse séance du
4 MARS 2019



COMMUNE :

713 943.20 € (art. 1068) pour financer les dépenses d'investissement. Sachant que les comptes de la zone d'activités de Merezal seront intégrés, en 2019, au budget communal, le déficit de fonctionnement du budget de la ZA sera diminué du résultat positif constaté au budget principal 2018.

40 000 € (art. 002) résultat de fonctionnement reporté

PORT :

116 825.00 € (art. 1068) pour financer les dépenses d'investissement

20 000.00 € (art. 002) résultat de fonctionnement reporté

VVF :

73 009.72 € (art.1068) pour financer les dépenses d'investissement.

Le solde d'exécution, des différents budgets, en section d'investissement (001) est reporté.

Par ailleurs, lors du transfert de l'emprunt de la salle des sports à la CCBI, il a été constaté une discordance avec la comptabilité du Trésor. La régularisation se fera en augmentant de 93 333.23€ le déficit d'investissement (001) 2018 constaté du budget Commune. Un montant de 275 640.67€ sera donc inscrit en dépenses d'investissement (001) au BP 2019.

Tarifs portuaires 2019

Le conseil confirme l'augmentation de 3% des tarifs portuaires 2019 déjà validés par le conseil d'exploitation du port et par le conseil portuaire régional.

OGEC Sainte Marie de SAUZON : Participation à la scolarité 2018/2019

Conformément aux critères définis, 3 élèves domiciliés à Palais sont scolarisés en classe élémentaire à SAUZON. La convention que la Commune a signée avec l'OGEC Ste Anne de Le Palais au titre de l'année scolaire 2018/2019, fixe à 562€ la participation communale par élève de classe élémentaire et à 1 800.00 € par élève de classe maternelle. La contribution sera donc de 1 686 €.

ACQUISITION TERRAINS ZI 211 et 324 / Port Guen

Par délibération en date du 28 mai 2018, la commune a accepté un leg de 6 parcelles d'une contenance totale de 9408 m² appartenant à Monsieur et Madame DESCHAMPS.

Ces parcelles se situent au lieu-dit La Redoute de Port Guen. Les parcelles cadastrées section ZI 211 et 324, d'une surface respective de 1280 m² et de 875 m², sont contiguës aux parcelles léguées. Si la commune se réfère aux valeurs estimées par la SAFER à savoir 500€/ha le prix net vendeur pour une contenance de 2155 m² sera de 107.75€.

Gratification des Stagiaires

La commune accueille régulièrement des étudiants effectuant un stage dans nos services communaux. Lorsqu'il s'agit de stages d'une durée supérieure à deux mois, consécutifs ou non, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification. Le conseil donne son accord pour appliquer la réglementation et fixe le montant de la gratification à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale pour les stages d'une durée supérieure à deux mois.

SUBVENTION « B I E M A »

L'association Belle-Ile-en-Mer Archéologie travaille depuis 20 ans à inventorier des milliers d'indices préhistoriques découverts sur Belle-Ile.

Un livre fait la synthèse des multiples découvertes archéologiques sur le territoire insulaire. L'Association BIEMA a choisi de l'éditer en proposant un financement participatif avec le site KISSKISSBANKBANK.

Une subvention communale de 1750€ permettrait l'édition du livre, de soutenir l'association et l'acquisition de 50 exemplaires. Accord du conseil.

Bail professionnel Rue de la Manutention : Suspension du loyer

Monsieur le Maire informe que des dégâts des eaux de l'appartement situé au-dessus du local utilisé par Mesdames Colette et Julie NIVELLE - Rue de la Manutention - ne leur permettent plus d'exercer leur activité. Le conseil, décide d'annuler les loyers pendant une période de 4 mois (avril mai juin juillet 2019) pendant la durée des travaux.

DIVERS

• Etude « Dynamisme du centre-ville » : Par délibération en date du 12 mars 2018, la commune s'est portée candidate à l'appel à candidature lancé par l'Etat, la Région Bretagne, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts et Consignations afin de revitaliser son centre-ville. L'objectif de cette étude « cycle opérationnel » permet de développer des projets innovants, reflet d'échanges citoyens/acteurs économiques/élus et services municipaux. Le dossier « Cœur de V'île-Port » a été déposé le 28 février 2019 ; les représentants des institutions précitées communiqueront fin juin/début juillet les communes retenues. Le plan de financement prévisionnel prévoit pour la période 2020/2024 un montant de dépenses à hauteur de 6 455 613 € HT pour un montant de subventions attendues de 4 028 031€ et un reste à charge communal de 2 387 582€.

• Courrier de l'ARS sur les cas de leptospiroses en réponse au courrier des maires. Chaque conseiller a été destinataire du courrier émanant de l'ARS ayant pour objet les cas de « leptospiroses, mesures de prévention des risques ». Les recherches

réalisées par les services de l'ARS sur les cas de leptospiroses rattachés au territoire de Belle Ile ne mettent pas en évidence de surincidence de cette maladie où deux cas auraient été effectivement diagnostiqués ces dernières années. Monsieur le Maire rappelle que les communes ont doublé le nombre de passages des techniciens en charge de la dératisation. Selon les services vétérinaires beaucoup de chiens ont été touchés par cette maladie.

• Incivisme : il a été constaté, une nouvelle fois, des tas de coquilles vides à l'angle du Quai Vauban/Quai J. Le Blanc et face au Quai de l'Yser. Monsieur le Maire rappelle l'interdiction de jeter les coquilles vides dans le port ; cet incivisme ne donne pas une bonne image du port et de la commune.

• Le conseil est informé qu'une délégation de VIGIPOL se déplacera à Palais dans le cadre de l'exposition qui sera mise en place pour le vingtième anniversaire de l'Erika

• Les conseils municipaux de Sauzon et de Locmaria sont vivement remerciés pour avoir délibéré favorablement en faveur du réseau mutualisé des bibliothèques. Un contrat de partenariat sera signé, entre les trois communes, dans les prochaines semaines.

Fin de séance : 21 heures 45

CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse séance du
8 MARS 2019



Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Jacky LEMAIRE, Marie-Andrée LE MATELOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT. Pouvoir : Philippe ENHART à Marie-Françoise LE BLANC, Ludovic HUCHET à Martine COLLIN. Absents excusés : Philippe ENHART, Ludovic HUCHET, Jérôme LEDOUX, Catherine MAREC, Marie-Paule PERRUCHOT, Geneviève LE CLECH, Jean-Pierre TANNEAU, Béatrice TERRIEN. Secrétaire de séance : Jacky LEMAIRE. Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 22, présents : 14, votants : 16, Convocation : 4 mars 2019



MUSOIR QUAI DE L'YSER : Marché de travaux

Au vu du diagnostic établi par le bureau d'études INGEROP, une consultation des entreprises a été lancée en tenant compte des travaux d'urgence impérieuse pour le maintien de l'ouvrage. Monsieur le Maire a adressé aux conseillers les conclusions du rapport de l'analyse des offres établie par INGEROP. Au vu du classement des 4 offres et de l'augmentation du risque vis-à-vis de l'effondrement du musoir, le conseil décide de retenir l'offre de base de la Société VCMF pour un montant en € HT de 158 335€.

VVF PORT COLLEN : Marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle que des travaux doivent être réalisés impérativement au cours du 1er semestre 2019 à savoir : remplacer le poste de transformation électrique, les travaux d'étanchéité sur les bâtiments, mettre en conformité les installations électriques etc... Le conseil, au vu de l'analyse des offres proposée par le bureau d'études ISOCRATE, décide de retenir les Établissements FAUCHE qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de base de 303 070.53€ HT soit 363 684.63€ TTC.

DIVERS

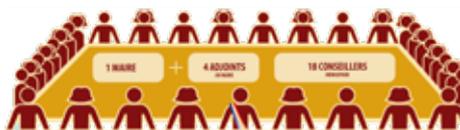
• Terrasse Quai Gambetta : Le conseil émet un avis favorable à l'extension de la terrasse du Café des Matelots

Fin de séance : 16 heures



CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse séance du 25 MARS 2019



Etaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE.
Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC Georges MIGNON, Béatrice TERRIEN.
Pouvoir : Jacky LEMAIRE à Frédéric LE GARS, Marie-Christine PERRUCHOT à Ludovic HUCHET, Marie-Andrée LE MATELOT à Patrick BOISSEAU.
Absents excusés : Marie-Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU. Secrétaire de séance : Béatrice TERRIEN
Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 17 de votants : 20 Convocation : 19 mars 2019

Avant de débiter la séance du conseil municipal, une délégation du personnel hospitalier a été entendue sur la réduction des effectifs d'aides-soignants à l'EHPAD du futur hôpital de Belle-Ile. A l'issue du débat, Monsieur le Maire et le conseil municipal sont favorables à une réunion de concertation entre les différents partenaires afin d'appréhender aux mieux, dans l'intérêt de tous, le fonctionnement du nouvel établissement hospitalier. Début de la séance du conseil municipal : 21 heures 15

d'activités de Merezal a été intégré au budget principal ; de ce fait, il n'y a plus lieu de conserver le budget annexe de la zone d'activités de Merezal. Avis favorable du conseil.

• Vote des taux d'imposition 2019 des taxes directes locales

Avis favorable du conseil pour ne pas augmenter la fiscalité locale et reconduire les taux de 2018 en 2019.

BUDGETS PRIMITIFS 2019 Commune, Port et VVF

Le Conseil, approuve, les budgets primitifs 2019 qui peuvent se résumer de la façon suivante :

COMMUNE : 5 710 000.00 TTC Fonctionnement : 3 060 000.00 Investissement : 2 650 000.00	VOTE Unanimité
PORT : 2 320 000.00 HT Fonctionnement : 1 320 000.00 Investissement : 1 000 000.00	VOTE Unanimité
VVF : 619 530.00 HT Fonctionnement : 89 530.00 € Investissement : 530 000.00 €	VOTE Unanimité

TAXES	Base imposition 2019	Taux %	Produit attendu
Habitation	5 778 000	10.95	632 691
Foncier bâti	4 326 000	8.00	346 080
Foncier non bâti	35 000	19.40	6 790
TOTAL	0	0	985 561

S'ajoutent les allocations compensatrices versées par l'Etat : 71 528€

• Bibliothèque : Mise en réseau : Convention de partenariat

Monsieur le Maire indique que chaque conseiller a été destinataire de la convention de partenariat signée par les maires de Palais, Locmaria et Sauzon, condition sine qua non pour obtenir le taux maximum de la DRAC dans le cadre de la construction de la bibliothèque-médiathèque, rue de la Marne. Le conseil municipal se réjouit de cette mutualisation et souhaite que le conseil municipal de BANGOR revienne sur sa décision de refus de mutualisation.

• Bibliothèque : tarifs 2019 modifiés

Dans le cadre de la promotion de la lecture publique et de la démocratisation de l'accès de la population à l'information et à la culture et conformément à la convention de partenariat signée entre les communes, Monsieur le Maire propose la gratuité des abonnements à la bibliothèque de Palais, à compter de 2019, aux résidents principaux et secondaires des communes bellilloises signataires de la convention de partenariat. Accord du conseil.

• Haute Boulogne : Lieu mémoriel : Convention de partenariat avec la PJJ

La convention de partenariat proposée par la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Ministère de la Justice, sis 13, place Vendôme à PARIS, a pour objet de définir un cadre, des priorités et des modalités d'un partenariat national entre la commune et l'administration.

Les parties, étroitement liées par ce passé judiciaire, souhaitent affirmer leur volonté de travailler en partenariat autour de ce projet de création d'un lieu mémoriel et culturel sur le site de Haute Boulogne.

Commune en € TTC : La section de fonctionnement est équilibrée à 3 060 000 € et la section d'investissement à 2 650 000 €.

Les principales dépenses prévues en investissement sont :

- Les études diverses : PLU, Evaluation environnementale, Cœur de ville, Lieu mémoriel de Haute Boulogne, Aménagement Quai Fouquet et les Glacis
- L'acquisition de foncier agricole,
- Les travaux de voirie : RD 30, VC 2, Route de Bordilia, de Bordustard...
- La consolidation de la Chapelle St Sébastien,
- La mise en sécurité de l'école St. Poumet,
- Le déplacement du transformateur électrique de l'hôpital,
- La restauration de la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville,
- La Médiathèque,
- La restauration de la toiture d'une partie de la longère de Haute Boulogne et ses sanitaires,
- Le parcours historique, la fresque rue de la Manutention, le buste de Nanie CLEMENT,
- Le skate Park, etc....

Port en € HT ! La section de fonctionnement est équilibrée à 1 320 000 € et la section d'investissement à 1 000 000 €.

Les principales dépenses prévues en investissement après avoir été validées en conseil portuaire et en conseil municipal sont :

- Les études : Aménagement des sanitaires quai Fouquet, études géotechniques sur le musoir Quai de L'Yser, étude de dragage,
- Démolition des entrepôts Quai Fouquet et déplacement des réseaux,
- Remplacement des pontons de la Saline,
- Quais et cales : pose d'organeaux et entretien
- Quai de l'Yser : mesures conservatoires
- Acquisition de matériel
- Création d'une plateforme ICPE pour recevoir les sédiments à Haute-Boulogne (zone dédiée au port)

VVF en € HT : La section de fonctionnement est équilibrée à 89 530.00 € et la section d'investissement à 530 000 €.

Remboursement intégral des intérêts et du capital par VVF villages.

En investissement, la première tranche de travaux consiste à remplacer le poste de transformation électrique, l'électrification des hébergements et du pavillon central accueil-restauration.

• Budget ZA de Merezal : suppression du budget

Comme prévu avec le Centre des Finances Publiques le résultat 2018 de la zone

Par ailleurs, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse s'engage à promouvoir ce projet auprès de ses différents partenaires institutionnels et associatifs. La durée de la convention est prévue pour une année et renouvelable par tacite reconduction. Accord du conseil.

• Acquisitions de deux terrains : ZI 122 à Borthélo et ZB 069 à Chubiguer

Accord du conseil pour acquérir les parcelles ZI 122 à Borthélo (2520 m²) et ZB 069 à Chubiguer (25045m²) respectivement au prix de 1906€ et de 8 750€. S'ajouteront les frais notariés.

• Mission locale pour l'emploi des jeunes : cotisation 2019

Accord du conseil pour contribuer au fonctionnement de la mission locale pour l'emploi des jeunes à hauteur de 6 834.56€

• Régularisation des indemnités des élus

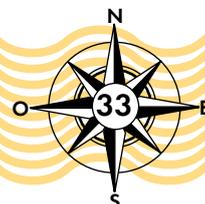
Conformément à la demande du Trésor Public, le conseil est favorable pour régulariser les indemnités des élus en fonction du nouvel indice brut terminal de la fonction publique. (délibérations prises en 2014 et en 2016).

• Hôtel de ville : Restauration de la salle du conseil et mise aux normes

Lors de la pause des 5 fenêtres de la salle du conseil municipal, il a été découvert que les fixations des solives dans le mur (soutien du plafond de la salle du conseil municipal et du plancher de l'appartement) ont été complètement détériorées par la mэрule.

Des mesures conservatoires ont été prises pour sécuriser cette partie de l'Hôtel de ville et un programme de réhabilitation comprenant l'isolation du plafond avait été décidé.

Conformément à la réunion de travail du 23 mars 2018 relative aux investissements à réaliser en 2019, le conseil municipal est informé du coût global de la restauration de la première tranche de travaux de l'Hôtel de Ville et plus particulièrement de la salle de réunion.



- Régularisation des indemnités des élus

Conformément à la demande du Trésor Public, le conseil est favorable pour régulariser les indemnités des élus en fonction du nouvel indice brut terminal de la fonction publique. (délibérations prises en 2014 et en 2016).

- Hôtel de ville : Restauration de la salle du conseil et mise aux normes

Lors de la pause des 5 fenêtres de la salle du conseil municipal, il a été découvert que les fixations des solives dans le mur (soutien du plafond de la salle du conseil municipal et du plancher de l'appartement) ont été complètement détériorées par la mэрule. Des mesures conservatoires ont été prises pour sécuriser cette partie de l'Hôtel de ville et un programme de réhabilitation comprenant l'isolation du plafond avait été décidé. Conformément à la réunion de travail du 23 mars 2018 relative aux investissements à réaliser en 2019, le conseil municipal est informé du coût global de la restauration de la première tranche de travaux de l'Hôtel de Ville et plus particulièrement de la salle de réunion.

Plan de financement prévisionnel - Dépenses € HT : Études et travaux : 248 189,20€ - Recettes € HT : 248 189,20 € - (Subventions : Etat : 54 000€, Département : 49 922€ Commune : 144 267,20€

- Bibliothèque/Médiathèque : Accessibilité des bibliothèques-médiathèques du réseau pour les personnes en situation de handicap Conformément à la convention de partenariat avec les communes de Locmaria et de Sauzon, les différents handicaps, doivent être pris en compte dans l'accès aux documents et à l'information. Un schéma d'accessibilité visant à adapter les équipements de lecture publique du territoire aux différents handicaps sera proposé dans le domaine de l'accueil et dans les ressources proposées. Il portera sur :

- Un accueil de qualité pour tous,
- L'accessibilité physique des bibliothèques,
- Faciliter l'accès à l'information, aux services et aux collections,
- Les collections,
- Des animations adaptées par type de handicap,
- Une politique de circulation des documents,

Avis favorable du conseil pour que la commune s'engage à mettre en œuvre un schéma d'accessibilité pour les personnes handicapées.

- Accompagnement à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUEVRP) La collectivité a sollicité le Centre de Gestion afin de mener une démarche d'évaluation des risques professionnels tels que prévu par le Code du Travail.

Le montant d'honoraires sera de 4 608€ pour effectuer cette mission. Messieurs Tibault GROLLEMUND et Jean-Luc GUENNEC feront partie du comité de pilotage.

- Divers

- Chaque conseiller a été destinataire d'un mail de VIGIPOL retraçant le naufrage du Grande América le mardi 12 mars après-midi. **Fin de séance : 22 heures 30**

Subventions 2019 ASSOCIATION SPORTIVES	Budget COMMUNE
VÉLO CLUB	1500
ASBI	5 500
TEAM BELLE ILE	1 500
BELLE ILE EN TRAIL	1000
AMICALE DES BOULES	100
TENNIS CLUB	500
TOTAL	10 100

ASSOCIATIONS A BUT SOCIAL OU ÉDUCATIF	2019
ASSOCIATION ASTRONOMIQUE	100
BELLITHON	250
RESTOS DU CŒUR	1 700
APEL ECOLE STE ANNE LE PALAIS	3 500
AMICALE LAIQUE LE PALAIS	4 500
ASS. NOC NOC	1 000
SOLIDARITE AIDE AUX DEVOIRS	300
ASS. Les Mots des Familles	380
TROC'ÉCHANGE	150
TOTAL	11 880

ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, DIVERS	2019
AU COIN DES PRODUCTEURS	50
CPIE	4 000
SYNDICAT D'ELEVAGE	1 100
ASS PROMOTION DES BOVINS	500 *
L'ECOLE DU CHAT	500
ASS. PROTECTION ABEILLE NOIRE	500
DE LA TERRE A LA CASSEROLLE	100
CONSERVERIE LA BELLE IDEE	100
ASS. SIFAC CANCER	1 000
ABED (Diabète)	100
ASS. BLUES BLANCHE (campagne GUYANE)	100
SECOUR'ISLE	300
SOUVENIR FRANCAIS	80
MEDAILLES MILITAIRES	80
TOTAL	8 510

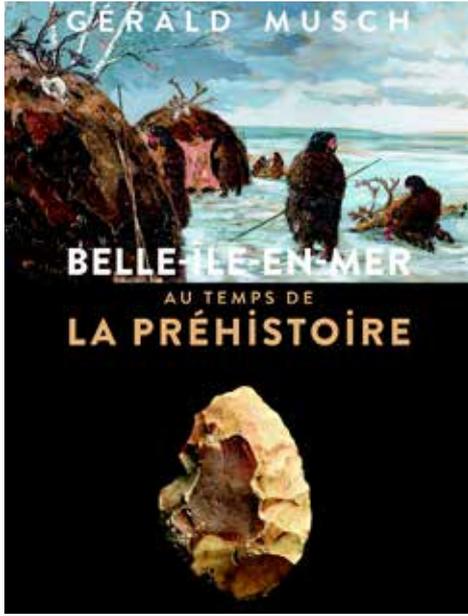
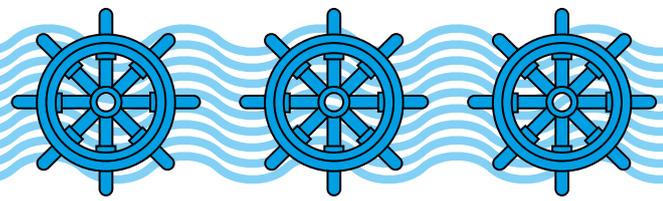
ASSOCIATIONS CULTURELLES	2019
ANIMONS PALAIS	1 500
ALLIBI	1 000 *
FOYER SOCIO CULTUREL	4 500
THEATRE VINDILIS	2 500
BELLE ILE EN JAZZ	1 500
LA PUCE A L'OREILLE	1 500
TOMM EO	4000+1000
LES GUERVEURS	1 500
YOUNA	250
FESTIVAL LYRIQUE INTERNATIONAL	5000+1000
MYSTERES de L'OUEST	1000
FESTIVAL PRESQU'ILE BREIZH	1 500
PLAGE MUSICALE BANGOR	1000 *
STE HISTORIQUE DE BI	700*
BELLE ISLE CARNAVAL	1 000
Cie Théâtre VOLUBILIS	300
CANTABELL'ILE	200
LES TEMPESTAIRES	300
UTL	800
BELLE ILE EN LIVRES	300
ASS ACT- MEISAD	300
ASS 'JEU TU ILE	100
BELLE ILE EN MER ARCHEOLOGIE	1 750
ASS DES PERLIERS D'ART DE FRANCE	200
TOTAL	34 700

*Sous réserve qu'une demande de subvention soit transmise en mairie.

Pour TOMM EO : la commission donne son accord pour l'acquisition, par la commune, de deux containers au profit de l'association.

ASSOCIATIONS DES COLLÈGES MICHEL LOTTE et SAINTE CROIX	2019
COLLEGE STE CROIX - 28 élèves x 40€-	1 120
COLLEGE MICHEL LOTTE -84 élèves x 40€-	3 360
COLLEGE Michel LOTTE Résidence d'artistes	320
TOTAL	4 800
OGEC Sainte Anne Le Palais	83 672
OGEC Sainte Marie Sauzon	1 686
Total	85 358

ASSOCIATIONS A VOCATION MARITIME	Budget du PORT 2019		
SNSM	2 000	YACHTING CLUB DE BELLE ISLE 6000 € (2017 2018 2019) :	2 000
TOTAL :	4 000		



BELLE-ÎLE-EN-MER AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE de Gérald Musch

ancienne jusqu'à l'Âge du Bronze, pourquoi s'arrêter là ?

G.M. - Par convention on parle de Préhistoire pour les périodes avant l'écriture. Et aussi pour ne pas faire un livre trop volumineux. Donc, dans un deuxième temps je vais m'attacher à la suite qui sera consacrée aux périodes Gauloises et Gallo-romaines. Nous travaillons actuellement avec un étudiant doctorant qui prépare sa thèse sur l'Âge du Fer.

T.G. - Comment avez-vous fait pour collecter tout ce matériel et toutes ces informations ?

G.M. - En fait c'est assez simple il suffit de marcher dans les champs en regardant ses pieds. En avançant lentement, parfois, au milieu d'autres millions de cailloux il y en a un que vous reconnaissez et qui vous Habitats en grotte, -450 000 ans. Homo erectus. intréresse. Ce qui est plus contraignant c'est que pour obtenir un résultat il faut le faire plusieurs mois durant par an. C'est à cette condition que l'on commence à voir se dessiner des aires de répartition. Prenons un exemple, un champ d'un hectare, c'est 100 m X 100 m, ce n'est pas si grand mais s'il s'agit d'une parcelle de maïs, les rangs sont espacés de 0,60 m ce qui vous fera parcourir 16 km pour cette petite parcelle. Donc une vingtaine d'hectares visités chaque année deux fois printemps/hiver vous fais parcourir environ 1 300 km. Avec parfois très peu de résultat en terme de



Gérald Musch au pied du menhir « Jean », été 1964. du silex préhistorique que de la poterie du Moyen-Âge dans la même parcelle. C'est donc l'ensemble de ce matériel étudié attentivement depuis longtemps qui me permet aujourd'hui d'en faire une restitution très illustrée pour le grand public qui va aller de surprises

Couverture de l'ouvrage avec l'homme de Néandertal et biface en

A l'occasion de la parution de son livre sur la préhistoire insulaire, interview de Gérald Musch par Tibault Grollemund

T.G. - Vous nous faites remonter très loin dans le temps, qui à Belle-Île pouvait soupçonner une si longue occupation par autant de types d'Hommes différents ?

G.M. - Le travail de recherche que je mène depuis plus de vingt pour éclairer cette Préhistoire de Belle Île dont personne n'avait encore prit la mesure nous fait effectivement commencer ce parcours il y a environ 450 000 ans avec Homo erectus, il sera suivi par l'homme de Néandertal et ensuite Homo sapiens, toutes ces identités étant reconnues au travers des vestiges lithiques retrouvés à Belle-Île.

T.G. - D'où vous viens cette passion pour la Préhistoire ?

G.M. - C'est d'abord un intérêt pour la science et ensuite, très tôt, à l'adolescence, en vacances à Belle Île j'ai interrogé autour de moi pour en savoir plus sur les menhirs Jean et Jeanne. Et là je n'ai eu comme réponses que des récits légendaires. C'était joli mais très insuffisant pour ma curiosité. J'ai donc commencé à recueillir des témoignages concernant des monuments disparus ou dégradés qui restaient encore un peu dans les mémoires, nous étions en 1968.

T.G. - Le livre nous transporte en arrière de la Préhistoire très



Flèches tranchantes, Mésolithique, -10 000 -5000

matériel mais ces lacunes renseignent d'autres types d'occupations, et donc le vide à toujours du sens.

T.G. - Que deviennent tout ces « cailloux » et autres tessons ?

G.M. - L'une des missions de notre association est d'enrichir la carte archéologique de Belle-Île. C'est aussi la conservation, la protection et la valorisation de ce matériel et du savoir acquis comme les cours de préhistoire que nous donnons au collège et bientôt à la maternelle pour sensibiliser les plus jeunes. Chaque année nous récoltons des dizaines voire des centaines de kilos de matériel archéologique divers. Après études et description chez nous ce matériel peut transiter par un laboratoire ou va directement à Vannes au dépôt de fouilles Départemental où il est étudié par les chercheurs et les étudiants. Flèches tranchantes, Mésolithique, -10 000 -5000. Urne cinéraire (Sauzon) et pointe de lance à douille, (T.G. - On peut trouver des objets partout à Belle-Île?)

G.M. - Oui bien sûr mais la prospection archéologique est une activité scientifique très encadrée. Pour éviter le pillage des sites comme c'est parfois le cas ici ou les prospections sauvages qui détruisent à tout jamais le patrimoine bellilois, la loi nous oblige à être mandaté par une autorisation officielle nominative du préfet après acceptation de notre projet de recherche par une commission scientifique. Ici, à Belle Île nous sommes les seuls autorisés par le préfet et le DRAC à procéder à une prospection diachronique sur les quatre communes de l'île. Diachronique voulant dire toutes périodes confondues. C'est à dire que lors d'une prospection on est susceptible de collecter aussi bien



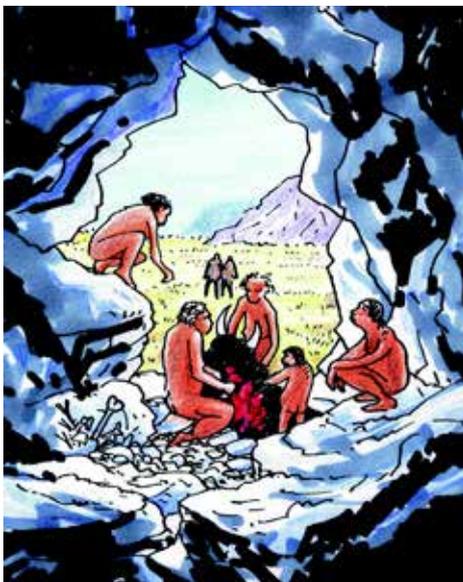
Gouges et couteau, Bronze final (-800 av. J.-C.).

en surprises à la lecture de la préhistoire belliloise. **T.G. - Belle-Île possède donc un patrimoine archéologique formidable à valoriser !**

G.M. - Parfaitement, et nous savons que le public est avide de connaissances de ces richesses locales. On peut donc envisager dans l'avenir des parcours de visites de différents sites car c'est aussi une façon de les valoriser et de les protéger pour les générations futures. En tout cas tout ce que nous avons trouvé à ce jours et tout ce que nous découvrirons encore dans l'avenir appartient à ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le Patrimoine Mondial de l'Humanité.



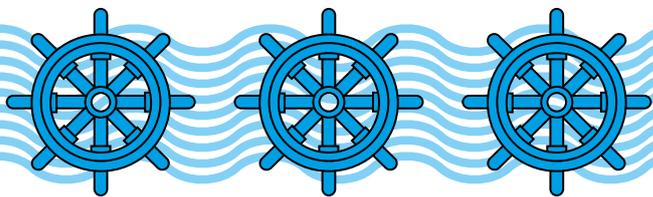
Urne cinéraire (Sauzon) et pointe de lance à douille, Bangor, Age du Bronze



Habitat en grotte, -450 000 ans. Homo erectus.



Habitat (Bordustard), Bronze final (-800 av. J.-C.).



ANCIENNE COLONIE PÉNITENTIAIRE HAUTE-BOULOGNE UN AVENIR PLEIN DE PROMESSES

Depuis quelques années déjà, le projet d'un petit mémorial sur l'histoire de Haute-Boulogne était en gestation. Une étude est d'ailleurs en cours et confié à Abaque, une agence spécialisée dans la création de ce type de structure. « Mais au-delà et en avançant sur ce projet, il apparaît important de se concentrer sur l'ensemble du site. Nous devons inscrire ce projet dans le futur Pas simplement relater des histoires parfois sombres d'une des époques. Certes le projet s'appuie sur les questions de justice des mineurs mais aussi plus largement sur la jeunesse. Si l'on veut que ces murs revivent il faut les dédier aussi aux associations locales en recherches de structures, à la culture plus largement et à la réinsertion. L'ensemble de ces éléments sont finalement indissociables de l'histoire du site » indique Tibault Grollemund. C'est ainsi que pour accompagner la commune dans son projet, une association s'est créée, elle a pour objet la participation à la création d'un espace mémorial et culturel mais aussi d'associer les personnes ressources au projet, de créer le comité scientifique et d'établir un lien complémentaire avec le ministère de la justice. Une belle dynamique est en cours et toutes les personnes souhaitant rejoindre le projet sont les bienvenues.

**Texte de Francis Villadier,
président de l'association La Colonie.**

Le 1er juillet 1977, le centre pénitentiaire de Haute-Boulogne à Belle-Île-en-mer ferme définitivement ses portes après cent-vingt-neuf ans d'existence. Une page d'histoire insulaire se tourne, certainement pas la plus belle, pas la plus poétique non plus, mais peut-être, pourtant, l'une des plus poignantes. Elle sent la misère, la douleur, la saleté, l'ennui, elle bruisse du crissement des chaînes, des grilles qui se ferment, des clés qui se tournent et puis, parfois, du cri d'un enfant qui déchire la nuit.

Prison politique, maison de détention, prison pour enfants, Institution publique d'Éducation Surveillée, Haute-Boulogne a été tout cela et d'autres choses encore. Si ses bâtiments avaient disparu, on l'aurait certainement oubliée, comme un mauvais souvenir qui s'efface avec le temps, mais ses constructions sont solides et perdurent, entretenant la réalité tangible de la mémoire. Alors, quand la municipalité de Le Palais parvint à sauver de la destruction les derniers bâtiments du site, l'idée s'imposa aussitôt de mettre ce lieu en valeur et d'en conter l'histoire. A Belle-Île, comme ailleurs, beaucoup d'historiens, d'artistes, de curieux se passionnaient, depuis longtemps, pour le

sujet. Articles, livres, documentaires, films avaient étudié, analysé, raconté l'amère destinée de la prison belleiloise. Mais le temps passait et petit à petit les bâtiments se dégradaient. Il devenait urgent d'agir.

Il y a presque deux ans, l'idée germa enfin et fit son chemin. Un petit groupe se constitua autour de Tibault Grollemund, premier maire-adjoint de Le Palais, pour inventer un projet visant à créer, à Haute-Boulogne, un espace de mémoire ouvert au public ainsi qu'un centre de rencontre et de culture cohérent avec l'histoire du lieu. Le Ministère de la Justice, immédiatement intéressé, accepta d'emblée d'être partenaire de l'opération. En fin d'année 2018, le Conseil municipal décida, par délibération, de missionner une entreprise spécialisée pour étudier la faisabilité du projet. Parallèlement une association fut créée pour participer à ce projet et servir d'interlocuteur entre les futurs partenaires de l'opération, Conseil Général, Conseil Régional, Ministère de la Justice, Ministère de la Culture, et la municipalité de Le Palais.

Concevoir le projet d'un lieu mémorial ne consiste certainement pas à construire un dossier à charge pour asséner un réquisitoire accusateur. L'Histoire ne juge pas, elle étudie, tente de comprendre et d'expliquer une succession de faits à la lumière des témoignages que le temps a conservés.

Mais si les faits permettent de bâtir l'ossature solide d'un édifice mémorial, ils ne rendent pas compte de la détresse quotidienne des milliers de prisonniers passés par Haute Boulogne. Dans ce domaine, les documents ne sont pas bavards. Alors l'historien doit se faire un peu romancier et imaginer, en se basant au maximum sur les archives et les témoignages vérifiables.

Avec honnêteté et humilité, les personnalités, historiens, professionnels ou amateurs, qui composent le Comité scientifique mis en place par la municipalité de Le Palais pour suivre le projet, vont tenter de proposer au public une présentation alliant la rigueur historique et la chaleur de l'émotion sans tomber, à aucun moment ni dans la caricature ni dans le déni. Cocktail délicat dont les ingrédients devront être délicatement pesés pour donner aux visiteurs une image aussi juste que possible de ce que fut le centre de Haute-Boulogne de 1848 à 1977.

Grace à l'image, fixe ou animée, grâce aux technologies contemporaines, ce lieu racontera une histoire. Pour intrigue elle aura le temps qui passe, la chronologie des événements, pour personnages, des prisonniers, adultes, adolescents ou enfants, des gardiens, des éducateurs, des ministres et des journalistes, pour décor, quelques bâtiments encore conservés, pour toile de fond, la terrible et obsédante question de la justice des mineurs. Comme toute histoire, la saga de Haute-Boulogne verra éclater des crises, apparaître des rebondissements, au rythme chaotique des changements intervenus pendant plus d'un siècle, dans la société et les mentalités.

Si ce projet n'était qu'historique et muséal, il serait incomplet. Haute-Boulogne fut le théâtre, pendant plus de quatre-vingt-dix ans, où s'appliquèrent les

politiques judiciaires concernant les délinquants mineurs, si différentes selon les époques, les modes et les circonstances. Ces questions, posées dès les premières années de la Révolution française, sont toujours en débat aujourd'hui. Haute-Boulogne sera un des lieux en France où elles pourront être évoquées. Régulièrement des colloques, des rencontres, des débats, seront organisés Ils rassembleront des professionnels de la justice, des scientifiques, des chercheurs, des historiens, des sociologues et des citoyens, tous motivés par ces questions difficiles et cependant cruciales pour la vie de notre société. Dans ce lieu hautement symbolique, la justice s'interrogera et peut être ouvrira des pistes pour l'avenir.

Mais l'ambition de ce projet va plus loin encore. Loin de se limiter à l'évocation d'un passé révolu, il souhaite participer à l'épanouissement de tous et, en particulier des plus jeunes. L'art et la culture étant certainement les meilleurs chemins de l'intégration sociale et de la vie en commun, il est apparu nécessaire d'imaginer d'installer, dans ce lieu chargé de mémoire, un ensemble d'éléments propres à favoriser l'apprentissage et la pratique des arts et des différentes formes contemporaines de la culture. Des ateliers seront proposés aux artistes plasticiens, des formations aux techniques artistiques les plus avancées seront dispensées, des lieux de convivialité, de discussion, de rencontres seront ouverts à tous. Des locaux seront mis à la disposition des associations culturelles pour promouvoir leurs activités.

Ainsi entre ces murs où, jadis, on tenta d'imposer de force à une jeunesse en détresse une attitude conforme aux normes sociales, enfants, jeunes ou adultes pourront découvrir la liberté de l'Art et les richesses de la Culture.

Bientôt, grâce au faisceau de bonnes volontés qui commence à se constituer, Haute-Boulogne connaîtra une nouvelle vie qui, sans cacher ni renier le passé, s'ouvrira à l'avenir. Belle-Île pourra être fière de ce nouveau fleuron à son blason.

De gauche à droite : Tibault Grollemund 1er adjoint avec Maryvonne Le Gac secrétaire, Sylvaine Villeneuve trésorière, Geneviève Tinchant secrétaire adjointe, Béatrice Terrien trésorière adjointe et Francis Villadier Président. Absent de la photo Norbert Naudin vice-président et Jean-Pierre Sudre ancien pensionnaire.





Bois flottés, filets, goémons, fût de produits toxiques, cadavres de marsouins, bouteilles plastiques, oiseaux blessés, bottes, ... les plages de Belle-Île, comme d'autres, sont le théâtre d'échouages variés. Avec l'hiver et ses dépressions régulières, les arrivages s'amplifient et leur gestion n'est pas toujours simple.

Le service des espaces naturels de la CCBI assure depuis de nombreuses années la fonction de « sentinelle de la côte ». Ainsi les gardes du littoral dans le cadre d'un cofinancement Natura 2000, assurent la collecte des macro-déchets ordinaires soit directement, soit en incitant les promeneurs via la pose des bacs à marée hors saison. L'objectif est ici d'éliminer les déchets d'origine humaine en laissant en place les algues et autres débris naturels qui participent au fonctionnement normal des estrans.

Des bacs à marée mis en place

Jusqu'à présent, les promeneurs avaient tendance à remonter les déchets vers le haut de la plage mais, sans traitement spécifique, le risque était grand de les voir revenir dans l'eau ou dans la nature. Dans le cadre de Natura 2000, Belle-Île est considérée comme une aire marine protégée, et c'est à ce titre qu'est menée cette action. « La plage fait partie du milieu marin et non terrestre, contrairement à une idée reçue. En effet, sa faune et sa flore sont directement affectées par les marées. Nous voulons aussi montrer que la plage est un milieu vivant », a indiqué Julien Froger responsable des espaces naturels à la CCBI.

Les huit bacs ont été disposés sur les plages où les arrivages de macro-déchets sont récurrents, à Donnant et Kérel Port-Scheul (Anterre), Ster Vraz, les Poulains et Herlin. « Ils n'ont rien à voir avec des poubelles de plage, c'est pourquoi nous ne les mettons en place qu'entre la Toussaint et Pâques. Il s'agit de déchets issus de l'activité humaine mais arrivés par la mer. Les usagers des plages doivent, bien sûr, continuer de repartir avec leurs déchets », a précisé Julien Froger.



A cette gestion quotidienne, s'ajoute principalement en hiver des échouages plus complexes, les échouages d'oiseaux et mammifères vivants ou morts. Le service « espaces naturels » de la CCBI assure, dans le cadre de partenariat (université

ESPACES NATURELS

DÉCHETS DE MARÉES et ÉCHOUAGES SUR LES PLAGES



C'est pour préserver l'écosystème que la CCBI a fait le choix d'un système de collecte manuel des déchets d'échouage.

de La Rochelle «Océanopolis», réseaux oiseaux marins), la gestion des échouages d'animaux. Lorsqu'ils sont vivants, des périmètres de tranquillité sont mis en place pour augmenter les chances de rétablissement des animaux. Lorsqu'ils sont morts, des mesures biométriques et des prélèvements sont réalisés. L'évacuation des cadavres, répond plus à une obligation sanitaire (responsabilité du maire) qu'à une obligation écologique. Néanmoins l'intercommunalité assure l'enlèvement des cadavres par délégation du maire. Il faut noter que 'agissant de la faune sauvage les frais inhérents à l'équarrissage sont intégralement pris en charge par l'État. -



Échouage occasionnant des risques sanitaires majeurs

Dés lors que l'échouage génère des risques sanitaires importants, la gestion ne peut être déléguée à la CCBI. La prise en charge de la situation incombe donc au maire en étroite relation avec les services de l'État compétent en la matière. L'insularité induit sur ce sujet comme pour les échouages d'animaux que pour les polluants... En 2016 l'équipe des espaces naturels a pris en charge l'échouage de 16 de mammifères marins (phoques, marsouins, dauphin, baleine)

ainsi que 100 m³ de déchets variés... Un travail sans fin au regard de la masse de 200 000 débris/km² flottant au milieu de l'atlantique sur une surface 6 fois plus grande que la France.

Des actions de sensibilisation

Le travail sur les plages ne se limite pas aux macro-déchets mais s'appuie aussi sur des actions de sensibilisation, comme la pose de ganelles et de fils pour protéger les hauts de plages et les dunes du piétinement.

Tout ce travail, aujourd'hui financé par l'État dans le cadre d'un contrat Natura 2000, associe des démarches scientifiques comme le suivi botanique des plages (avec le Conservatoire botanique national de Brest) ou encore l'amélioration de la connaissance des insectes sur les estrans de Belle-Île (avec le Groupe d'étude des invertébrés armoricains).

Après le naufrage de l' Amoco Cadiz

« Dans ce cadre et depuis 2018, un partenariat avec le «Cedre» est né afin que Belle-Île contribue à l'évaluation de la pollution marine. » Ce centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux a été créé en 1978 dans le cadre des mesures prises à la suite du naufrage du navire pétrolier «Amoco Cadiz» pour améliorer la préparation à la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux et renforcer le dispositif d'intervention français. Il est responsable, au niveau national, de la documentation, de la recherche et des expérimentations concernant les produits polluants, leurs effets, et les méthodes et moyens spécialisés utilisés pour les combattre. Sa mission de conseil et d'expertise englobe aussi bien les eaux marines que les eaux intérieures.



VÉHICULES AUTOMOBILES ABANDONNÉS... À L'ÉTAT D'ÉPAVE,... EN STATIONNEMENT ABUSIF... LA TRAQUE AUX VOITURES VENTOUSES

C'est un travail de longue haleine qui a été entrepris par la commune depuis octobre 2018. La législation en la matière a évolué en 2018. « Le dispositif est rendu plus compliqué, notamment concernant la traçabilité des véhicules, du propriétaire, à la prise en charge, le départ en bateau et enfin jusqu'à sa destination finale » a souligné Tibault Grollemund, 1er adjoint.

Pour pouvoir procéder à l'évacuation de son véhicule, le propriétaire doit fournir la carte grise. En cas de perte il faut réaliser des démarches administratives relativement simples et gratuites : une déclaration de perte de la carte grise, un certificat de non-gage et justificatif d'identification le tout étant réalisable sur le site internet de la préfecture. « Nous avons la chance d'avoir sur l'île une entreprise qui prend en charge les épaves et assure leur évacuation par caboteur, le tout pour 84€ », a précisé l' élu. « Si certains ont des difficultés (techniques ou financières) il est possible de se rapprocher des services de la police municipale. Il faut savoir que la somme à payer en cas d'abandon de véhicule pourrait s'élever de manière bien plus conséquente en cas de procédure avec verbalisation ».

La lutte s'est accélérée

La police municipale et la gendarmerie ont multiplié les interventions pour identifier les propriétaires des véhicules ventouse et des épaves dans la commune. La mairie et la police municipale ont accentué leurs efforts en se concentrant sur les secteurs du centre-ville, de Haute-Boulogne et de la Grande-Prairie, ainsi que sur les parkings des Glacis, de la Cité de la Paix et de la CCBI. « En cinq mois, nous avons réglé le cas de 41 véhicules ventouses, déplacés par leur propriétaire; de 17 voitures à l'état d'épave, qui ont rejoint une casse du continent et de 19 deux-roues, cyclomoteur et vélos, stockés avant leur transfert », a souligné Tibault Grollemund.

Trop de stationnements abusifs

Les voitures ventouses (en stationnement abusif) sont également ciblées par la police municipale. « Chaque place de parking dans Palais est précieuse. Une cinquantaine de voitures occupent des places durant des semaines, parfois des mois entre deux vacances. Il y a pourtant d'autres so-



Les voitures épaves, comme celle sur la photographie, en cours d'enlèvement, sont d'abord regroupées et stockées avant d'être évacuées sur le continent par la TMC (Transport maritime côtier). Émilie Le Dro et Mickaël Bertin, de la Police municipale de Palais, avec Thibault Grollemund, premier adjoint au maire

lutions, les parkings extérieurs, les garages privés, ou alors le taxi ou des voisins pour se faire conduire au bateau » a indiqué le 1^{er} adjoint. « Trop de gens ignorent que l'on se place hors la loi en stationnant son véhicule au même endroit plus de sept jours », ont précisé quant à eux les agents de la police municipale.

Campagne de sensibilisation

Elle a été menée l'an passé, notamment sur le quartier de la Montagne, rue de la Marne, avenue Jules Ferry. « La police municipale va la poursuivre à travers un travail pédagogique fait de contacts individuels avec chaque propriétaire dont la voiture est laissée en stationnement abusif constaté. Puis en cas de non retour, il sera procédé à l'établissement de procédures avec des verbalisations à la clé. L'idée étant d'expliquer que Le Palais est une ville vivante toute l'année. Avec des résidents qui ont besoin de trouver du stationnement et des usagers pour qui le cœur de la cité doit être le plus accessible. C'est aussi très compliqué pour les services techniques lors des entretiens d'espaces verts, lors de leurs interventions d'entretien » a conclu Tibault Grollemund.

CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Un véhicule est gênant lorsqu'il est arrêté, stationné ou abandonné sur un emplacement non autorisé ou lorsqu'il est stationné pendant plus de 7 jours consécutifs sans être déplacé. L'abandon ou le stationnement gênant et durable dégrade le cadre de vie, perturbe le trafic et peut occasionner des incendies ou des accidents.

Le véhicule ventouse ou en stationnement abusif est un véhicule identifiable qui stationne sur le domaine public ou privé, à la même place depuis plus de 7 jours. Il peut être ou ne pas être en stationnement dangereux ou gênant. Le véhicule dangereux ou gênant doit entraver le cheminement des piétons, le passage des véhicules de secours, l'accès à des locaux de service (local poubelle, lieu de stockage, etc.) ou à des emplacements de stationnement (parkings aériens, souterrains, boxes...).

Le véhicule épave est un véhicule non identifiable dont tout laisse à penser qu'il est abandonné et qui ne peut plus être utilisé pour sa destination d'origine (absence de plaque d'immatriculation, de roues, de portières, de moteur, de tableau de bord, etc.). Les véhicules épaves sont assimilés à des déchets. Ils ne correspondent plus à la définition d'un véhicule au sens du code de la route et sont voués à la destruction.

Le véhicule en voie d'épavisation n'est pas susceptible de réparation immédiate mais demeure encore identifiable (immatriculation, numéro de moteur ou de série). La procédure d'enlèvement relève du Code de la route au même titre que les véhicules « ventouses ».

Que dit la loi ?

Le fait « de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, [...] une épave de véhicule » constitue une contravention de 5^e classe. Article R 635-8 du Code pénal.

Par ailleurs, l'article 3 de la loi du 31/12/1970 complété par la loi du 15/11/2001 définit les conditions de mise en fourrière. Ainsi, les véhicules ne disposant plus des éléments indispensables nécessaires à leur bon fonctionnement peuvent être placés en fourrière avant identification.



ACTION SUR LA FRICHE ET LE FONCIER AGRICOLE PROPRIÉTAIRES DE BIENS FONCIERS NON-BÂTIS VOUS ÊTES CONCERNÉS



Face à la spéculation et la rétention sur les terres agricoles, les quatre communes de Belle-Île, la Communauté de Communes et la SAFER Bretagne se sont engagées pour améliorer le statut foncier des exploitants en place et l'accès au foncier des jeunes agriculteurs.

agronomique pour les agriculteurs, un barème d'estimation des terres agricoles par nature de bien a été validé par le groupe foncier agricole bellillois, la SAFER et le collectivités bellilloises.

Prix des terres agricoles à Belle-Île

Dans le cadre de leurs politiques de

tification par rapport à la vocation de ces terres et à l'usage qui en est fait par les agriculteurs. La difficulté d'accès au foncier est un frein important dans la pérennisation des exploitations en place et à l'installation de nouveaux agriculteurs.

Réunis dans un groupe de travail sur le foncier agricole, les communes et la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer la SAFER Bretagne et des agriculteurs bellillois travaillent pour établir un prix des terres agricoles en rapport avec leur potentiel agronomique.

Un barème d'estimation des terres agricoles par nature de bien a été établi par le groupe foncier agricole bellillois, la SAFER et les collectivités bellilloises (source SAFER).

Les valeurs estimées ne prennent pas en compte la nature du peuplement forestier, l'état d'enfrichement, les terrains d'agrément et le bâti.

- Terres cultivées entre 2400 à 4000 euros par hectare,
- Prairies entre 1200 et 2400 euros par hectare,
- Landes autour de 500 euros par hectare,
- Bois autour de 1000 euros par hectare.

Afin de rétablir un prix raisonnable sur les terres à vocation agricole, les parcelles agricoles vendues à des prix trop élevés seront préemptées en révision de prix par intervention des communes auprès de la SAFER. Le but est que ces ventes soient retirées du marché.

UNE IDÉE...

« SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES DE BIENS FONCIERS AGRICOLES POUR SÉCURISER LES EXPLOITANTS EN PLACE ET PERMETTRE UN ACCÈS PLUS FACILE AUX PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES

Afin de rétablir un prix raisonnable sur les terres à vocation agricole, les parcelles agricoles vendues à des prix trop élevés seront préemptées en révision de prix par intervention des communes auprès de la SAFER. Le but est que ces ventes soient retirées du marché et que le marché reste centré sur des prix raisonnables.

Afin d'établir un prix des terres agricoles en rapport avec leur potentiel

soutien à l'économie bellilloise et de développement durable, les quatre communes et la Communauté de Communes de Belle-Île mènent des actions sur le foncier agricole dans le but de maintenir une agriculture locale durable sur le territoire.

L'attractivité de l'île d'un point de vue touristique est mesurable au travers un prix du foncier élevé. Ce phénomène se répercute sur la valeur des terres agricoles, sans jus-

DES OBJECTIFS ...

« ROMPRE LA TENDANCE SPÉCULATIVE SUR LES TERRES AGRICOLES. RAPPELER LES OBLIGATIONS D'ENTRETIEN DES PARCELLES AGRICOLES (ÉVITER LES FRICHES). APPORTER DES SOLUTIONS POUR LES FAIRE ENTREtenir (FAIRE DES BAUX RURAUX AVEC LES EXPLOITANTS)»



COLLÈGE SAINTE-CROIX: UN VOYAGE À BARCELONE

Du 1er au 5 avril les collégiens de Sainte-Croix sont partis en voyage à Barcelone. Au programme, visites du Musée National d'Art de Catalogne à Montjuïc, du Parc Güell, de l'incontournable Sagrada Familia, du musée Picasso (où ils ont entre autres admiré les premières œuvres de l'artiste), du stade de football Camp Nou et jeu de piste au Pueblo Español. Les élèves ont également pu profiter d'une balade dans le mythique Quartier Gothique et sur les célèbres Ramblas. Une belle expérience enrichissante pour les élèves qui sont rentrés ravis.»



DE BONS RÉSULTATS POUR LA SECTION «FOOTBALL»

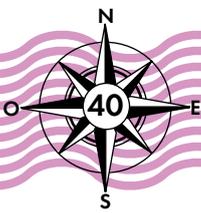


En mars, les minimes (4^e/3^e) du collège Sainte Croix, qui ont participé au championnat, se sont qualifiés pour les finales régionales de football qui auront lieu à Languidic le 27 Avril et qui opposeront deux représentants par département, soit huit équipes. Le vainqueur de ce tournoi participera aux championnats de France les 28 et 29 mai prochains. L'an dernier l'établissement avait terminé à la cinquième place. Les objectifs à court terme sont de finir sur le podium cette année, et sur le plus long terme, ouvrir une section féminine pour la catégorie «Benjamines» (6^e/5^e) à partir de la rentrée 2019-2020.

ÉCOLE SAINTE-ANNE BOL DE RIZ EN SOLIDARITÉ

Vendredi 5 avril, à midi, tous les élèves de l'école étaient à table pour manger un bol de riz. Une opération de solidarité au profit des «Restos du cœur», qui consistait à récupérer le prix des tickets de cantine pour les reverser à l'association caritative. Plusieurs parents avaient préparé de grandes gamelles de riz, fourni par l'Apel, pour nourrir tous les élèves. Initialement prévu dans la cour de récréation, ce repas partagé s'est finalement déroulé dans les classes à cause des intempéries.





JOURNÉE DE MOBILISATION SCOLAIRE INTERNATIONALE LES ÉCOLIERS SE SONT MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE



ÉCOLE STANISLAS POUMET



(«Non aux déchets ! On ne veut plus de plastiques ! Arrêtez d'écraser les mouettes»). Ils ont rejoint les élèves de CM en fin de matinée afin de visionner un film sur l'écologie. L'après-midi s'est poursuivie ensuite avec des discussions pour essayer d'imaginer des solutions pour faire davantage attention à notre planète. Les autres classes ont travaillé autour de la question du climat.

À l'école Stanislas Poumet, ils ont manifesté, pancartes en mains... Dans les couloirs de l'école.

Le vendredi 15 mars dernier, l'école Poumet s'est mobilisée pour la journée d'action pour le climat à travers différentes actions qui se sont cantonnées dans le cadre de l'établissement scolaire. En maternelle, la matinée

a débuté en musique avec une playlist engagée suivie de l'intervention d'une maman pour des échanges sur le thème de la nature, l'écologie, le climat... Ensuite les enfants ont inventé des slogans et réalisé des pancartes



ÉCOLE SAINTE-ANNE



À l'école Sainte-Anne se sont exprimés sur le sujet dans les divers ateliers organisés

Des ateliers ont été organisés vendredi 15 mars pour évoquer l'importance de la protection de l'environnement. Les enfants ont été mélangés de la GS au CM2 en petits groupes. Les PS et MS ont été aussi mobilisés à part. Le choix de la date faisait référence, à la grève scolaire internationale pour le climat. Une grève menée d'abord par les jeunes et reprise en France par un collectif : En-

seignants pour la planète. « Plutôt que de faire la grève, nous avons décidé de banaliser une demi-journée scolaire pour dispenser aux élèves des activités pour la planète. Nous leur avons donc proposé des ateliers de sensibilisation à l'importance à accorder à la protection de l'environnement. Les élèves ont été répartis en petits groupes, de la grande section au CM2 et portaient tous, dans

la mesure du possible du vert en signe de solidarité (un pull ou un pantalon, bandeau...) », a précisé Chrystelle Cailloce, directrice de l'établissement.



COLLÈGE MICHEL LOTTE RENCONTRE : JEUNES MILITAIRES VOLONTAIRES

Lors de leur séjour sur l'île, les seize militaires volontaires du centre SVC de la Marine nationale à Best, ont rendu visite le 1er mars à une classe de sixième. Dans un premier temps les jeunes volontaires, engagés pour 8 mois, ont rendu compte de leur travail réalisé sur la commune et les objectifs de ce voyage mêlant travaux, découvertes, patrimoine... Ayant bivouaqué au niveau de Haute Boulogne, les militaires ont travaillé sur le passé du site. Ils ont pu découvrir ainsi un pan de l'histoire belloiloise et surtout prendre conscience qu'avant 1945, les conditions d'enfermement des jeunes « Colons » étaient particulièrement difficiles. Les collégiens, qui eux aussi ont travaillé sur ce sujet de la colonie pénitentiaire, ont pu échanger avec les mi-

litaires. Des petits groupes se sont mis en place pour se mettre dans la peau d'un jeune de l'époque lors de la révolte qui s'est déroulée et qui conduisit Prévert à écrire son fameux poème : La chasse à l'enfant. Un beau moment de partage et qui aura su aussi valoriser le travail réalisé par les jeunes militaires en quête de réinsertion.



UNE OPÉRATION «PORTES OUVERTES» EN GRANDE POMPE

Vendredi 8 mars, en fin d'après-midi dans le hall, un service de renseignements, la présence des stands des partenaires, un étal pour le café, des flyers pour vous renseigner sur tout, panel de l'équipe pédagogique, projets en cours et à venir et des hôtes et guides pour vous faire visiter, le collège Michel Lotte s'est mis sur son trente-et-un pour accueillir les visiteurs qui étaient les bienvenus à l'occasion de cette opération « Portes-ouvertes ». Un établissement en pleine effervescence grouillant de monde qui allait dans chaque espace animé ici et là par des ateliers, des expositions, des travaux d'élèves, des récitations, des outils numériques en situation, du théâtre et même un Quiz orthographe soumis à tous avec parfois l'évidence d'un résultat peu conséquent. Bref tout un programme qui était de nature à intéresser élus, parents d'élèves, futurs occupants ou simples visiteurs à même de constater la vitalité du collège tout

au long d'une année scolaire. Une belle façon de mettre en exergue et faire valoir leur établissement qui a été très réussie par les élèves et les enseignants.





ÉCOLE STANISLAS POMET UN PUZZLE EN 2 TABLEAUX

Tous peuvent être fiers, car il s'agit bien d'une œuvre collective réalisée par l'ensemble des élèves de l'école Stanislas Poumet. « De la petite section à la classe de CM2, sans oublier ceux qui sont actuellement en classe de 6^e au collège; avec l'intégralité de l'équipe pédagogique et la complicité pour le moins active de l'artiste Pablo Castillo (photo ci-contre), sculpteur céramiste, et parent de l'élève Nour » a précisé Nolwenn

Geffray-Thomas, directrice de l'établissement. Le puzzle, en 2 tableaux, a été inauguré le mardi 15 janvier, dans les locaux de l'école. « La réalisation s'est déroulée en 2 étapes : une première heure durant laquelle les élèves ont modelé l'argile ; une seconde mise à profit pour décorer les motifs, avant leur cuisson dans mon atelier ; puis leur fixation sur 2 plaques de bois qui ont été rivées au mur de la cour intérieure par les techniciens municipaux »



a précisé Pablo Pastillo. Durant tout ce processus, les écoliers ont appris à ressentir le contact avec la terre, les techniques du modelage et de la peinture et ils ont pu constater la transformation de l'argile durant sa cuisson.



L'école Stanislas-Poumet avait déjà travaillé au cours de l'année scolaire 2017-2018, sur le thème des solidarités. Cette année, enfants (délégués éco-école), parents d'élèves et équipe pédagogique planchent sur ce

lui de la biodiversité, sous la conduite de Céline Marie, éducatrice à l'environnement et au développement durable, chargée de mission au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Depuis la première réunion du

PROJET «ÉCO-ÉCOLE» LA BIODIVERSITÉ CETTE ANNÉE

comité de suivi, organisée le 13 novembre, un questionnaire a été remis aux participants. Les 100 réponses apportées, ont été étudiées. « L'établissement présente des points forts tels la bonne connaissance qu'ont les enfants des oiseaux et des plantes des jardins et révèlent leur volonté de protéger la nature. Mais aussi quelques points faibles se font jour. Près de 63% des parents ne savent pas qu'ils sont situés sur un site à la biodiversité spécifique », a révélé Céline Marie. Concernant les idées d'actions, plusieurs ont été retenues comme la découverte de la laisse de mer, l'embellissement de la cour et la création d'une mare pédagogique et d'un hôtel à insectes.



COLLÈGE SAINTE-CROIX L'ORIENTATION EN QUESTION



Afin de préparer au mieux leur orientation, les élèves de 3^e du collège Sainte-Croix ont bénéficié, vendredi, 11 janvier d'une formation donnée par Magali Dabiot, du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Morbihan. « L'accent a été mis sur la non-mixité, dans la conscience générale, de certaines professions, afin de faire tomber des tabous et d'inciter les jeunes à choisir leur future profession en fonction de leurs goûts et de leurs compétences, et non en choisissant un métier de fille ou de garçon », a précisé Guy Bénarouche, directeur de l'établissement, ajoutant, « les élèves ont activement participé à toutes les activités, franchissant ainsi une marche dans le difficile escalier de l'orientation après le collège ».

«ESCAPE GAME» VERSION MATHÉMATIQUES POUR RELEVER LE «DÉFI MATHS»



Les écoliers de CM2 de Sainte-Marie, avec Michael Gaulon, de Sainte-Anne, avec Solen Faou et les collégiens de 6^{ème} de Sainte-Croix se sont réunis le 25 janvier pour le traditionnel « Défi maths ». Les élèves se sont déplacés d'ateliers en ateliers pour s'affronter par ordinateur interposé dans une course virtuelle de voitures basée sur le calcul mental, ou résoudre des énigmes à travers la manipulation de puzzles, casse-têtes... « Cette année, nous avons innové en proposant aux 50 élèves présents un « Escape-game version mathématiques », qui a consisté en 40 minutes, enfermés dans une salle d'atteindre un objectif; la résolution de 20 énigmes pour avoir la clé et sortir du bâtiment. « Quatre groupes sur douze ont réussi à s'échapper », a souligné Clément Lemonnier, professeur de mathématiques au collège Sainte-Croix. Il a ajouté que « ces activités visent d'une part

à favoriser le lien école-collège et faire vivre la liaison CM2-sixième pour permettre notamment une meilleure intégration des élèves de CM2, mais aussi favoriser la concertation entre enseignants du cycle 3 (CM1-CM2-sixième) . D'autre part, a-t-il ajouté, « l'idée est de mettre les élèves en activité par le biais du jeu, profiter de ses nombreuses vertus et rejoinde les compétences mathématiques telles que chercher, raisonner, calculer, communiquer. Il s'agit également de promouvoir les sciences et plus particulièrement la culture des mathématiques, et bien sûr, avant tout leur donner envie de faire des maths en s'amusant».

NB. Définition d'un Escape Game : L'Escape Game est un concept de divertissement amusant et novateur que tout le monde peut essayer. Les participants sont enfermés à l'intérieur d'une salle à thème et doivent tenter de sortir dans les limites du temps fixé.



L'équipe pédagogique en tenue carnavalesque.



ÉCOLE SAINTE-ANNE MARDI-GRAS

Chiche et ils l'ont fait. Équipe pédagogique et élèves de Sainte-Anne ont fêté mardi-gras en organisant un mini-carnaval dans l'enceinte de l'école. Tous ont joué le jeu et pendant la récréation de la matinée du 5 mars, le déguisement était général. L'après-midi un goûter de crêpes était organisé par l'Apel de quoi finir la journée en beauté et régales.



ÉCOLE STANISLAS POMET CLASSE DE NEIGE A FONT ROMEU



Samedi 19 janvier, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Stanislas-Poumet, à Palais, ont embarqué pour un voyage de classe de neige d'une semaine à Font-Romeu, dans les Pyrénées orientales. Jumelée à Palais depuis 2014, la ville de Font-Romeu ac-

cueille régulièrement les collégiens, et les enfants de primaire. L'objectif qui est recherché par le comité de jumelage «Le Palais / Font-Romeu» est qu'avant l'entrée dans le secondaire tous les enfants du primaire soient allés au moins une fois en classe de neige.



PARENTS D'ÉLÈVES EN CLASSE OUVERTE

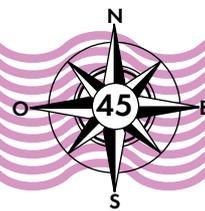
Au cours de l'année scolaire trois matinées « classe ouverte aux parents d'élèves » sont proposées à l'école Poumet de Le Palais. Jeudi 7 février, plusieurs parents ont pu ainsi passer un moment avec leurs enfants en jouant avec les jeux de classe, jeux de société, jeux de cartes ou encore jeux coopératifs. Des matinées appréciées à la fois par les parents et les enfants, bien sûr, mais aussi par l'équipe pédagogique qui peut expliquer son travail aux parents.



CANTINE SCOLAIRE NE PAS GASPILLER EST LA RÈGLE

Au menu le 1^{er} février il y avait des galettes et des crêpes pour fêter la chandeleur. À l'issue repas, les 98 élèves du CE1 à la 3^e, ont été invités à ne pas gaspiller la nourriture, à peser les restes et les trier. « Ensuite, nous envoyons les données recueillies à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Nous gaspillons entre 45 et 50 g contre 100 g ailleurs. L'apprentissage a donc porté ses fruits. La prochaine étape sera le compost », a souligné Angèle Mignon, animatrice du programme local de prévention des déchets à la CCBI, sur la photo, entourée par le personnel de la cantine,





COLLÈGE MICHEL LOTTE

LES INSULAIRES À LA DÉCOUVERTE DES «INSULAE»



Les latinistes de Troisième du collège sont allés en voyage en Italie pendant une semaine en Février dans le cadre de leur enseignement en Langue et Culture de l'Antiquité, afin de découvrir in situ et de visu les riches vestiges de la civilisation romaine. Au cours du séjour ils ont visité plusieurs sites archéologiques prestigieux : le Forum romain, le Colisée, Ostie l'ancien port de Rome, la villa de l'empereur Hadrien ou encore la cité de Pompéi enfouie sous les cendres

après l'éruption du volcan Vésuve en 79 et ainsi extraordinairement bien conservée.

Le voyage, organisé en partenariat avec le collège Jean-Corentin Carré de Le Faouët, a permis aux élèves de mieux comprendre comment vivaient les Romains il y a 2000 ans, et de prendre conscience de l'héritage culturel ou architectural de cette civilisation. Les élèves ont découvert ainsi pourquoi les Romains appelaient «insulae» (îlots) les ancêtres de nos immeubles !

COLLÈGE SAINTE-CROIX

JOURNÉ PÉDAGOGIQUE «PROSPECTIVES POUR 2030»



La journée de la fraternité de l'enseignement catholique, commune à tous les établissements, s'est déroulée vendredi 8 février. Elle

a réuni des enseignants et le personnel des écoles Sainte-Marie (Sauzon), Sainte-Anne et du collège Sainte-Croix (Le Palais), dans les locaux de ce der-

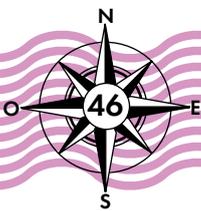
RENCONTRE AVEC UNE JOURNALISTE APPREHENDER UN ARTICLE DE PRESSE

Journaliste au journal «Le monde» depuis 3 ans, Cécile Bouanchaud est membre de l'association «Entre les lignes», depuis deux années. Pour elle, «permettre aux adolescents de se retrouver dans un paysage informationnel complexe et diversifié. L'objectif que s'est fixé l'association, c'est de clarifier l'information, d'en assurer la transparence et de sensibiliser ceux qui la reçoivent aux questions de source et de réalité».



Avec l'aide de leur professeur de français, Léa Dubreuil, les collégiens ont participé à une conférence de presse relative au crash en mer d'un avion de ligne. Et dans le cadre d'un travail pratique, ils ont rédigé un article en appliquant notamment la règle des 5W qui est d'apporter les réponses à aux questions posées : What? (quoi); When? (quand); Where, (où); Why? (pourquoi) et Who? (qui). Sous l'égide de la journaliste, Ils ont pu découvrir comment se construit un article, avant d'aborder le concept de ligne éditoriale : l'ensemble des choix et décisions que fait un comité de rédaction pour se conformer à une ligne morale ou éthique définie. Ce qui a été une véritable approche vivante du métier de journaliste. En mars, un 2^e atelier devait être consacré aux fausses informations et au détournement des images.

nier. «Prospectives pour 2030» était le thème choisi par les établissements catholiques du Morbihan, «afin de réfléchir sur leur évolution. Cinq sujets ont été retenus : la relation avec les parents, la liaison avec les structures environnantes, la dimension pastorale de l'enseignement catholique, sa dimension éducative et pédagogique et enfin la continuité des parcours de l'école», a précisé Guy Benarouche, directeur du collège Sainte-Croix.



COLLÈGE MICHEL LOTTE

ILS ONT PRIS LEUR PLUME ET ILS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS



Les élèves de sixième



Les élèves de quatrième

Depuis 2011, l'association « Eau & rivières de Bretagne » organise une opération régionale autour d'une espèce afin de retisser les liens parfois distendus entre la nature et l'homme. En 2018, a été lancé «Le temps des oiseaux de nos rivières». Ce type d'opération est l'occasion comme à chaque fois de créer et de présenter une exposition de plein air sur la base de photos grand format, de mettre en place des animations et ateliers, de proposer des conférences, des projections de films ou des inventaires... Petite nouveauté cette année, nous il a été proposé un concours d'écriture. Lier écriture et nature était l'objectif poursuivi par « Eau & Rivières de Bretagne » à travers ce concours régional autour des oiseaux. Cette opération s'est adressé à tous et a visé tout autant à développer l'observation et la connaissance, qu'à manier le verbe et contribuer à écrire la fabuleuse histoire des oiseaux. De tout temps ces derniers ont inspiré les hommes (littérature, photographie, arts plastiques, technologies...) certains pensent même que c'est en les observant, voire en les imitant, que nous avons appris nombre de nos savoir-faire comme dan-

ser, pêcher,... A travers ce concours, les participants ont été invités à poursuivre cette inspiration ancestrale issue de la longue observation des oiseaux.

Le collège, sous l'égide de Léa Dubreuil, professeure de Français, a relevé le défi en engageant 2 classes (6e & 4e) à participer à ce concours régional intitulé, « Prends ta plume ». Il s'agissait pour chaque classe concurrente d'élaborer un texte à présenter. Les élèves ont donc travaillé par binômes ou seuls. Puis en cours de Français, l'ensemble de la classe a voté pour le texte présenté au concours.

Les 2 textes présentés ont séduit le jury car il a décerné la 2^e place départementale à la liste d'Armand Le Guillou (6^e) et une 1^{re} place au classement départemental et régional à la liste Gaspard Miquel-Robbé et Eliot Le Toux (4^e) qui ont gagné une visite ornithologique, une animation et d'autres lots (affiches, DVD, etc.)

Le vendredi 1^{er} février, avait lieu la remise des diplômes inhérents au concours, l'occasion pour le principal François Geneau de féliciter les deux classes lauréates et Léa Dubreuil, leur professeure, pour l'excellence du travail accompli.

L'oiseau bleu

Perché sur la branche d'un jeune saule pleureur, l'oiseau bleu sommeille allègrement, toutes plumes se balançant au gré du vent. En contrebas, un terrier creusé dans la berge, une demi-douzaine d'œufs blancs comme neige, couvé par un martin-pêcheur bleu étincelant et roux orangé, émailé de touches bleu pâle.

Soudain le chasseur se réveille, piqué par quelque vision. En effet, non loin de là, dans l'eau claire de la rivière, une petite truite nageait furtivement dans le courant. Plongeant presque verticalement, il fonça sur sa proie à la vitesse de l'éclair, les ailes allongées vers l'arrière, saisit sa prise avec son bec puissant, puis remonta sur son perchoir. Alors il



frappa brutalement sa victime contre une épaisse branche, l'assommant aussitôt.

Essayant tant bien que mal de l'enfoncer dans sa gueule dans le sens des écailles, l'oiseau ne parvenait pas à l'introduire dans son gosier. Il fit un rapide mouvement de la tête, entraînant le fretin dans un saut périlleux. L'oiseau bleu le rattrapa habilement en son bec dans le sens convenu, l'avalait tout rond et lança un cri strident de victoire.

De son côté, la femelle couvant les œufs répondit par un piaaillement d'alerte. Le mâle vola à son secours pour découvrir un spectacle impressionnant : l'éclosion. Deux œufs se craque-

laient doucement, produisant un bruit, qui, étonnamment, détendait l'atmosphère tendue entre les deux oiseaux. L'un d'eux s'ébroua.

Soudain un bec rosâtre surmonté d'un diamant perça la coquille, dévoilant un être laid, rose, sans plume, les yeux grabuleux noirs recouverts de peau. FIN .

Armand le Guillou





Texte de Gaspard Miquel-Robbé



Bonjour, je me présente. Je m'appelle Martin et je suis un martin-pêcheur d'Europe. Je fais partie de la famille des Alcedinidae. Je pense avoir toutes les qualités pour faire ce métier. Je suis un bon indicateur naturel de la qualité d'un milieu aquatique.

Mais bien sûr je vais un peu plus approfondir pour vous montrer mon ambition. Je niche dans un terrier creusé habituellement dans la berge d'un cours d'eau, au cas où je devrais travailler hors du bureau. Mais je ne suis pas disponible la parade nocturne. En effet, comme vous devriez le savoir avant la nidification, nous les martins-pêcheurs, nous faisons une parade nocturne qui comporte de bruyantes poursuites

aériennes (mais ne vous inquiétez pas, je sais me faire discret), nous volons de temps à autre au ras de la surface de l'eau et au dessus des arbres riverains (c'est un procédé que nous faisons nous les martins-pêcheurs pour séduire, mais ça vous devriez le savoir). Nous pouvons faire ça pendant de longues heures jusqu'à ce que je lui présente un endroit où nicher (vous pouvez constater que je suis un grand séducteur et je pourrais vous être utile).

Pour la cantine vous savez je mange de tout. Mon menu est principalement composé de petits poissons tels que les vairons, épinoches, chabots, truites, vandoises, chevraïnes, perches, brochets et loches franges. Je peux guetter mes proies d'un perchoir par plus haut que trois mètres. Un fois que je les



ai repérés, je plonge presque verticalement, les ailes allongées, vers l'arrière. Je frappe violemment ma victime contre une branche pour l'assommer avant de l'avaloir (ne vous inquiétez pas, je ne suis pas du genre violent).

Nous les martins-pêcheurs, on se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt abritées du vent et des vagues (nous sommes très exigeants). Nous avons notre place dans la chaîne alimentaire car nous régulons la population des poissons.

C'est pour ça que je vous demande si vous voulez bien me prendre dans votre magnifique entreprise. Cordialement, Martin le martin-pêcheur.

COLLÈGE MICHEL LOTTE SUR LES PAS DE LÉONARD DE VINCI EN VAL DE LOIRE



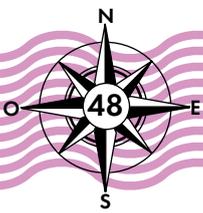
La moitié du groupe au Clos Lucé

A l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la disparition de l'auteur de la Joconde (mort à Amboise en 1519), l'ensemble des élèves de 5^{ème} du collège Michel LOTTE sont partis le mercredi 30 janvier à la rencontre de ce grand homme d'esprit universel. Au lendemain de la tempête Gabriel, les estomacs ne furent pas trop mis à mal sur le bateau. Ce fut un périple de 2 jours dans le Val de Loire avec, le premier jour, une étape au château d'Angers pour découvrir la tapisserie de

l'apocalypse et réviser quelques aspects de l'architecture médiévale au programme d'histoire. Puis, ce fut la découverte du Clos Lucé, lieu de résidence de Léonard de Vinci. Visite libre et ateliers scientifiques étaient au menu. Le 2^{ème} jour était consacré à la visite du château de Chambord. Moyen âge, Renaissance, architecture, arts et sciences sont autant d'aspects des programmes de 5^{ème} que les élèves bellillois ont pu ainsi aborder concrètement



Tout le groupe au château de Chambord



ÉCOLE STANISLAS POMET À LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES NOIRES



Au sein de l'association pour la protection et la conservation de l'abeille noire, Murielle Perrot et Stéphane Souverain de Belle-Île, bénévoles, ont entamé, lundi 4 mars, à l'école Stanislas Poumet, un périple à la rencontre de tous les écoliers de l'île.

De la théorie à la pratique

C'est sous forme d'un conte, qu'ils ont d'abord présenté les abeilles noires qui sont les mieux à même de vivre à Belle-Île, au milieu d'un patrimoine naturel exceptionnel. Un microcosme avec sa hiérarchie qui est bien établie : la reine, les faux-bourçons et les ouvrières qui sont femmes de ménage, nourrices, magasinieres, bâtisseuses, cireuses, gardiennes et enfin butineuses. La ruche bien sûr et les apiculteurs, mais aussi ces ennemis tant re-

doutés que sont les frelons asiatiques. Puis on est passé à la pratique avec la découverte d'une ruche et des outils de l'apiculteur, d'un nid de frelons asiatiques, qui a été observé à la loupe et au microscope. Et enfin est venu le moment tant attendu des enfants, celui de goûter différents miels, le pollen et de sentir la propolis. À l'issue, chacun est reparti avec un livret sur l'abeille noire pour expliquer aux parents combien l'abeille est indispensable à la vie. L'association multiplie les actions afin de préparer la grande fête de l'abeille noire qui sera organisée les 12 et 13 octobre prochains.



À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ



Les élèves de CM1-CM2 de l'école Stanislas Poumet ont bénéficié en mars de trois séances sur la biodiversité, sous l'égide du CPIE. L'animateur, Michaël Querré, est donc venu en classe présenter ce thème. Qui rappelons-le les élèves connaissent déjà du fait qu'il s'agit du thème choisi dans le cadre de leur programme «Éco-école». Son intervention s'est fait de manière ludique à travers des jeux autour de la biodiversité, mais aussi sur le terrain avec la découverte de la biodiversité dans l'école. Une dernière séance leur a permis d'élargir cette connaissance à leur lieu de vie lors d'une sortie.





Les élèves de 6^{ème} sont allés à Paris la semaine du 11 au 15 mars, pour acquérir sur place quelques grands repères culturels, historiques et humanistes aux programmes du collège. Au menu des visites (libres ou avec guides animations selon les cas) figuraient : Musée de l'homme, quartier Montmartre, Palais de la Découverte, Panthéon, Musée d'Orsay, le Louvre, la Cité des Sciences, la Grande Galerie du muséum d'histoire naturelle, la Galerie de paléontologie et la galerie des minéraux. Les grands monuments n'ont

pas été oubliés, tels que la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et autres monuments emblématiques de l'histoire nationale et de nos institutions. Hébergés dans Paris intramuros, cela leur a permis de profiter d'une soirée au théâtre le mercredi 13 mars pour assister à la représentation de la comédie «Dernier coup de ciseaux» au théâtre des Mathurins (8^{ème} arrondissement). Sur le chemin du retour vendredi 15 mars, le séjour s'est terminé par une visite libre du Château de Versailles.



Le monde merveilleux des fourmis



Conférence sur les dinosaures



Esplanade du Trocadéro

Un carnaval a été organisé le 5 mars, jour de mardi gras (déguisements sans thème précis). Les élèves de maternelle ont fait preuve d'originalité en confectionnant leur propre masque pour l'occasion avec un résultat bluffant...



ÉCOLE SAINTE-ANNE MULTI ACTIVITÉS

Intervention sur les abeilles le 11 mars Après un exposé sur les abeilles, les enfant ont pu goûter du miel, faire des ateliers...



La galette des rois. Tous les mois sont confectionnés des gâteaux pour les anniversaires... En janvier, ont été réalisé des galettes et des couronnes..



En janvier des séances pour apprendre à porter secours ont été réalisées pour les CM2 par Thomas Daniélo, professeur EPS au collège Sainte-Croix.



Les enfants ont reproduit le slogan de «Éco-écoles» à l'aide de bouchons. Ils ont fait aussi un jeu de l'oie grandeur nature. Par ailleurs les élèves de maternelle ont planté des graines dans l'enceinte de l'école. Et bien d'autres activités...





GARE ROUTIÈRE L'AVANT PROJET DÉFINITIF A ÉTÉ SIGNÉ

Il devrait satisfaire les préoccupations complémentaires de la commune et de l'intercommunalité dès l'été 2020 pour un début des travaux annoncé en octobre 2019

Le projet

Lors des deux cérémonies des vœux, le maire et président de la CCBI, Frédéric Le Gars, l'avait annoncé. Les travaux de la gare routière devraient débuter en octobre 2019, après la haute saison touristique, pour s'achever au cours du premier semestre 2020.

Véritable nécessité

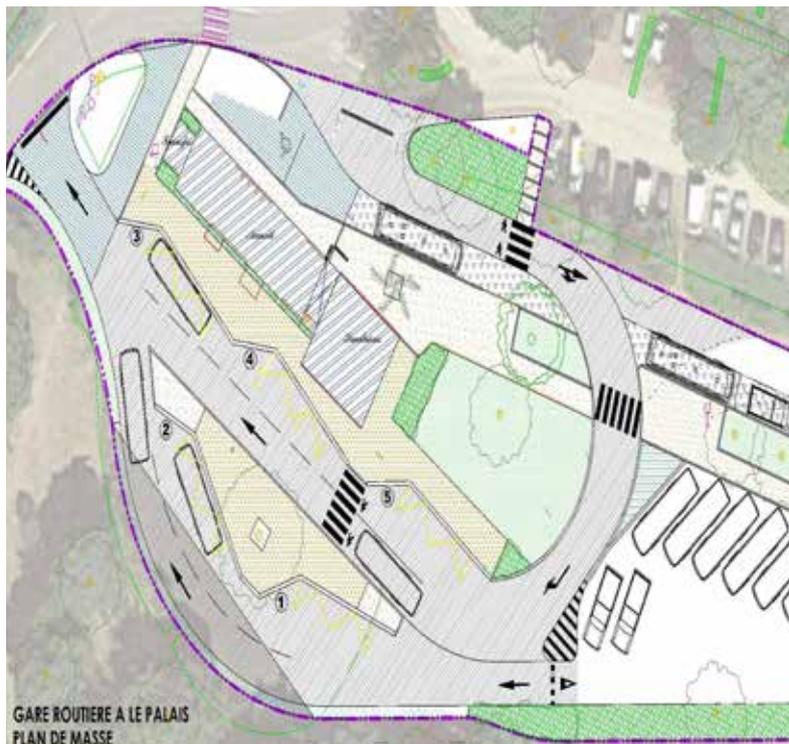
Près de 120 000 passagers embarquent chaque année dans les cars mis à leur disposition, qu'ils soient excursionnistes ou usagers des lignes régulières. Le président a précisé, « durant l'été ce sont près de 75 000 résidents et visiteurs qui se croisent chaque mois dans le goulot d'étranglement, le passage qui donne accès à l'esplanade des Frères Moisant. Sans compter les véhicules légers. Il arrive qu'à certaines heures de la journée, 800 personnes se trouvent en même temps sur le site de la gare routière actuelle. Ce n'est plus possible ».

Une île sans voiture

Le territoire étant directement exposé au problème des mobilités internes, il travaille déjà sur les déplacements en électrique. « Nous devons rendre le transport public de voyageurs plus performant, au moment où sa fréquentation est en hausse importante. Les visiteurs qui viennent à Belle-Île doivent savoir qu'ils peuvent s'y rendre sans voiture, et qu'ils y trouveront un service transport de qualité, avec une véritable gare routière et pas un simple parking de bus. Cette nouvelle gare constituera un véritable centre névralgique de la cité », a souligné Frédéric Le Gars.

Au cœur de ville de Le Palais

De nombreux aménagements seront apportés sur le site. La circulation des bus se fera sur une route à sens unique qui leur sera réservée. « Pour l'accès à la gare, il est envisagé l'installation d'un ascenseur au bout du quai Fouquet, côté passerelle, qui évitera aux personnes d'un certain âge à



gravir la rampe particulièrement pentue. Des toilettes sanitaires y seront également installées entre le port d'échouage et le bassin à flot, un accès plus pratique pour les plaisanciers.

Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Maison de la nature, situé à proximité immédiate de la future gare bénéficiera de la quasi-intégralité des visiteurs de l'île. « Cette structure va enfin pouvoir obtenir l'agrandissement de ses locaux devenus exigus. En effet les sanitaires qui s'adosent à l'établissement seront déconstruits. La place ainsi récupérée sera affectée au CPIE, dont la surface augmentera de manière significative ».

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par les « Ateliers Artopia » de Vannes, l'architecte retenu est le Palantin Mathias Brossier. Julien Froger, directeur adjoint des services assurera la coordination du projet, tandis que Guillaume Pech, fera le suivi de chantier.

COÛT DU PROJET

Il est de **530 000 €**. La région prendra à sa charge **53 %**, l'état **20 %**, via le contrat de ruralité. Il restera à charge de la CCBI le solde de **27 %**.



AU CŒUR DE LA VILLE

Dans le cadre de l'appel à candidature «Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne», l'équipe missionnée par la municipalité de Palais, pour une étude de revitalisation du centre-ville, a présenté au public ses conclusions lundi 11 février 2019, au cinéma Rex.

Une structure bretonne

Constituée au cours de l'été 2018, l'équipe se compose de Sandrine Manuset, sociologue, cabinet Environnement et Société; de Céline Olivier, SemBreizh, mandataire; de Matthieu Queau, atelier d'architecture Arcau, et de Bertrand de Tinténiac, Le Chêne Breton, paysagiste. Ces quatre structures sont bretonnes. La qualité de leurs travaux a été saluée par l'assistance présente à la réunion dans la salle du cinéma Rex.

Diagnostic et concertation

La mission de l'équipe mandatée par la municipalité a duré 5 mois. Elle s'est concrétisée par de nombreux déplacements sur le terrain, 6 ateliers (4 avec les élus, 2 avec les habitants) et 2 réunions publiques. Une mission qui a été mise à profit par l'équipe pour entendre, écouter, analyser les atouts et les faiblesses de l'actuel centre-ville, avant d'arrêter leurs propositions de fiches d'actions réparties en 3 axes (Attractivité, Espace public et qualité de vie du centre-ville, Déplacements et mobilité) qui ont été rédigées dans le cadre du dossier de candidature.

Des fiches actions établies

La commune de Le Palais dispose donc d'une quarantaine de fiches-actions opérationnelles dont :

En matière de déplacements et de mobilité : la restructuration globale de la gare routière, la mise en valeur et création de liaisons douces, la création d'une signalétique pour les piétons, l'élaboration d'une stratégie globale de stationnement, l'aménagement de

DES PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU CENTRE-VILLE

De gauche à droite, Jean-Luc Guennec, adjoint au maire, Céline Olivier, Matthieu Queau, Stéphane Tinchant (DST) Béatrice Teerrien, conseillère municipale, Frédéric Le Gars, maire, Bertrand de Tinténiac et Sandrine Manuset.



stations-vélos, la création d'une voie de contournement du centre-ville...

Sur l'attractivité du centre-ville : la construction d'une nouvelle médiathèque, la restructuration de l'embarcadère et l'aménagement du port, la réhabilitation de bâtiment en logements, la construction de logements neufs dans le centre-ville, la redéfinition de la zone d'emprise du marché, charte graphique de colorisation des façades...

Sur l'amélioration des espaces publics : le réaménagement des places de la République et de l'église, l'embellissement de l'avenue Carnot, l'aménagement d'une promenade panoramique, la création d'un ascenseur urbain, optimisation des stationnements...

Parmi ces actions, cinq ont été définies comme prioritaires : le réaménagement de l'embarcadère, la création d'un ascenseur urbain, l'aménagement d'une passerelle en encorbellement quai Le Blanc, la requalification de la place de l'église, la création/déplacement des sanitaires pour le port et la création d'un tiers-lieu.

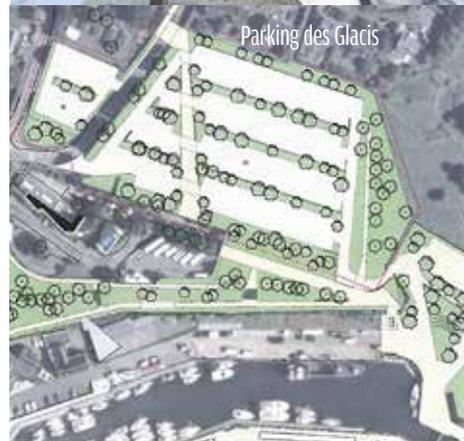
L'équipe a préparé la candidature de la commune de Le Palais à son admission au dispositif de subvention mis en place par la Région (2M€). La municipalité a du faire des choix et définir les actions prioritaires. En effet, une fois les projets retenus, ils devront être démarrés dans les 2 ans et réalisés dans les 2 années qui suivent le début des travaux. Le résultat sera connu dans

le courant du mois de juillet prochain. Dans le cadre de cet appel à projets, la commune a demandé et obtenu le soutien de la CCBI lors du conseil communautaire du 26 février dernier.

Quai Jacques Leblanc

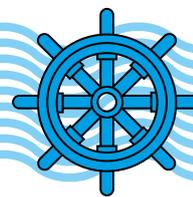
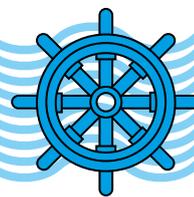
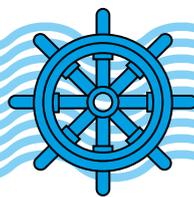


Parking des Glacis



Ascenseur quai Nicolas Fouquet





CONSEIL PORTUAIRE VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL ET DES TRAVAUX OCTROI D'UNE BANDE DE DOMAINE PORTUAIRE

C'est sous la présidence de Kaourintine Hulaud, présidente, représentant la Région de Bretagne, que s'est ouvert le conseil portuaire de Le Palais, vendredi 15 février en présence d'élus de Le Palais, des représentants des usagers professionnels et particuliers, capitainerie, pêcheurs, anciens pêcheurs, Compagnie Océane, TMC (Transports maritimes côtiers), SNSM, chantiers navals. Après approbation du compte rendu de la dernière réunion et des comptes financiers de 2018, le budget prévisionnel de fonctionnement 2019, d'un montant de 1,3 M€ a été présenté par Jean-Luc Guennec, maire adjoint et adopté à l'équilibre. Il en a été de même en ce qui concerne l'investissement d'un montant de 1M€. Les projets concernent notamment, les pontons de la Saline, la démolition des entrepôts du quai Fouquet, ainsi que les réseaux qui s'y trouvent et le début de la construction sur le site de nouveaux sanitaires. Quant au musoir en bout du quai de l'Yser, à l'angle du quai d'Acadie, il est devenu le principal sujet de préoccupation du port de Palais. Les travaux devraient débuter fin mars, en profitant des grandes marées pour mettre à sec la partie à consolider, sous peine d'effondrement de l'ouvrage.

Les rotations de bateaux perturbées

Les travaux devraient fortement perturber la rotation des bateaux de la Compagnie Océane, pendant une période de vacances scolaires car, si le Bangor peut faire des rotations cale Bonnelle, le Vindilis le pourra difficilement. Parallèlement cette cale

est utilisée quotidiennement par les pêcheurs qui ne peuvent, eux, l'utiliser à des horaires fixes et doivent impérativement débarquer leurs poissons dès le retour de pêche.

Déplacement de la zone de dépotage

Parmi toutes les questions évoquées, Gérard Lahellec vice-président chargé des transports et des mobilités de la Région Bretagne, également vice-président du syndicat des hydrocarbures, a rappelé que celle du dépotage du pétrolier Anatife en pleine ville n'était pas enterrée mais bien présente à l'esprit des décideurs à la Région. Tous les acteurs ont reconnu la dangerosité de l'emplacement. Ils ont convenu qu'une solution devait être apportée.

Un abri pour les passagers ?

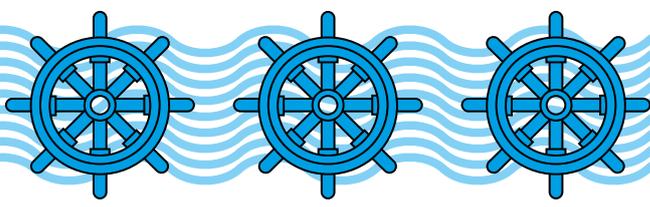
De même ont été évoqués tour à tour, l'abri pour les passagers en attente d'embarquement, la zone de carénage au fond de la Saline et les travaux quai Nicolas Fouquet où une partie des entrepôts va être démolie. Par ailleurs les tarifs des contrats port, comme ceux des manutentions et des nuitées ont

été adoptés. Il en est même pour le règlement de police et d'exploitation du Port de Le Palais.

Extension des limites portuaires

Le port de Palais est sous la responsabilité de la Région mais appartient, pour l'instant, à l'État, un état des limites portuaires a été proposé pour finaliser le transfert de propriété de l'État à la Région. En effet, les limites portuaires côté mer sont actuellement définies au pied des ouvrages de protection contre la mer. Aussi, toute circulation d'engins de travaux, pose d'échafaudages ou mise en place d'enrochement provisoire se font sur le domaine public maritime naturels, travaux soumis à autorisation d'intervention ; un système inadéquat aux interventions urgentes. « La bande portuaire reste restreinte : de (à 10 mètres de largeur, suivant les ouvrages et la configuration du terrain », a indiqué Kaourintine Hulaud, après l'adoption de la proposition relative à l'octroi d'une bande de domaine portuaire à proximité des ouvrages maritimes.





ROUTE DE L'AMITIÉ 11^{ème} ÉDITION LE PALAIS SERA LE PORT TERMINUS DU PÉRIPLÉ



Le voile avait été levé la veille à Plouhinec et c'est à Lorient le samedi 16 février qu'a eu lieu la signature de la charte de la prochaine édition de la Route de l'Amitié. Le maire Frédéric Le Gars et Jean-Luc Guennec, maire adjoint au port représentant Le Palais, étaient présents pour l'occasion. Le 25 juillet, 150 bateaux partiront d'Audierne pour rejoindre, le 2 août, lors de l'ultime escale, le port de Le Palais à Belle-Île-en-Mer. C'est à l'occasion de l'assemblée générale du vendredi 15 février de l'association « Fête du vent et de la mer », qui gère la Route de l'amitié, que le président, Bruno Le Port, avait détaillé le parcours de cette nouvelle édition. « Cette route est particulière, on s'est demandé comment évoluer et renouveler les membres et

les équipages qui ont pris 20 ans. Nous avons envie de revenir aux fondamentaux : l'esprit maritime, la convivialité et la solidarité. Ce sont 150 bateaux qui partiront d'Audierne pour se rendre à Loctudy, Concarneau, Lesconil, Lorient, Etel et arriver à Le Palais à Belle-Île-en-Mer, étape finale ». Ce sont 150 qui prendront la mer. « Pour le moment, il y a quatre bateaux d'encadrement, 25 bateaux de la belle plaisance en bois, dix voiliers de travail, trois yoles et 131 voiliers modernes », avait indiqué Yves Le Lay, le trésorier.

Escale les 2 et 3 août à Le Palais

Le port palantin est l'ultime escale du périple de la Route de l'amitié en 2019 avec l'accueil de 150 bateaux dont des vieux gréements Deux jours et deux

nuits pour les 600 à 800 participants d'apprécier le sens de l'accueil des Bellilois à travers les différentes manifestations qui ont été concoctées pour l'occasion. Après une entrée triomphale dans le bassin à l'ouverture de l'écluse à 16 h 30, le vendredi 2 août, c'est une réception apéritive offerte, suivie d'un dîner de sardines grillées sur le quai Fouquet, animé par les groupes musicaux « Colibri » et « Alligators » qui attend l'ensemble des régatiers. Le samedi 3 août la journée commencera par une visite de l'île et de son musée de la Citadelle. Les bateaux seront accessibles à la visite. A 18 h 30 se déroulera la cérémonie de remise des prix aux équipages distingués par les maires des villes étapes. En soirée c'est un repas avec le fameux agneau grillé de Belle-Île au menu qui sera servi. Sur scène c'est le groupe « Cajun » qui mettra de l'ambiance Country. À la nuit tombée le feu d'artifice, tiré au dessus de la maison des Éclusiers, marquera l'apothéose de cette fête maritime haute en amitié. Les bateaux quitteront le port palantin le dimanche matin. Ces manifestations seront ouvertes à toute la population



LE KIOSQUE DU PORT RELOOKÉ

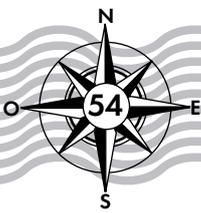


Le kiosque du port a été remis en état, peinture avec la restauration du panneau d'affichage réservé à l'annonce des manifestations, festivités et autres activités des associations.

LES TRAVAUX SUR LE MUSOIR AVANCENT



Dans le port de Palais, les travaux en cours quai de l'Yser, vont bon train. La phase de démolition du museoir, en prolongement du quai, qui menaçait de s'effondrer s'est finalement bien déroulée, sans écroulement à déplorer. Après le démontage des pierres de taille numérotées une à une, la partie centrale du museoir a pu être démolie, puis reconsolidée avec un coulage de béton. Il n'a pas été nécessaire d'attendre les grandes marées de fin avril et les travaux de reconstruction vont s'enchaîner. L'entreprise spécialisée est intervenue également sur les quais avec l'installation de plusieurs organeaux (boucles de métal scellées dans le quai pour l'amarrage des bateaux).



DISPOSITIF EN FAVEUR DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET ARTISANALES INDÉPENDANTES(*)



OBJECTIFS



- Dynamiser l'activité économique des TPE (commerces et artisans) prioritairement dans les communes de moins de 5 000 habitants
- Aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat

BÉNÉFICIAIRES

Toute entreprise commerciale indépendante ou toute entreprise artisanale indépendante inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (exemples : cafés-tabac, restaurants, hôtels, commerces de proximité, supérettes, campings, artisanat alimentaire [boucher, boulanger, fromager...], bâtiment [peintre, carreleur, électricien, plombier, chauffagiste...], fabrication [céramiste, ébéniste, graveur, métallier...], de services [coiffeur, esthétique, cordonnier, fleuriste...])

- de 7 salariés CDI équivalent temps plein maximum (hors Gérant/Président)
- dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 Million d'euros HT

Les franchises et autres commerces organisés peuvent être éligibles au dispositif au choix de l'EPCI, sous réserve :

- D'un examen approfondi du contrat liant le porteur de projet à sa tête de réseau, afin de déterminer précisément le degré d'autonomie réelle dont dispose le commerçant ou l'artisan. L'autonomie peut notamment être mesurée par rapport aux items suivants :

*montant des droits d'entrée et pourcentage de redevance par rapport au chiffre d'affaires,

*obligation ou pas d'achat de matériel,

*obligation ou pas de contrat d'approvisionnement,

*propriété ou pas du stock,

*maîtrise ou pas sur le choix des collections, des produits ou passage obligé par une centrale d'achat,

*liberté ou pas sur la politique des prix,

*degré de contraintes sur la communication, avantages,

*formation,

*back office mis à disposition du porteur de projet, tant au

niveau de la gestion des ressources humaines que de la gestion de l'activité

*modalités de financements éventuellement proposées par la tête de réseau.

- De mesurer l'impact du projet pour le territoire.

Sont exclus du dispositif :

- le commerce de gros,
- les commerces non sédentaires,
- les agences prestataires de services (immobilières, financières, de voyages...),
- les activités de services à la personne (portage de repas, ménage...),
- le secteur médical et paramédical,
- les professions libérales,
- les activités financières (banques, assurances...)
- les galeries et les zones commerciales : à déterminer entre la Région et l'EPCI
- les SCI, sauf dans les cas où au moins 50 % du capital de la SCI est détenu par la société d'exploitation ou par des associés de la société d'exploitation

L'entreprise devra attester sur l'honneur d'une situation financière saine et remplir ses obligations légales, sociales et fiscales.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- Localisation des projets : Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer



- Opérations éligibles : création, reprise, modernisation ou extension d'activité.

L'activité ne doit pas induire de distorsion de concurrence avec une activité existante sur la commune

(ou sur les centralités les plus proches du projet) en tenant compte de la zone de chalandise visée (fournir une étude de marché ou un avis motivé et confidentiel d'une chambre consulaire).

La réalisation préalable d'un diagnostic hygiène, qui pourra être établi par une chambre consulaire, pourra être demandée (en fonction du type de travaux faisant l'objet de la demande de subvention) pour tout projet de commerce alimentaire, ou comprenant une activité de transformation ou de restauration.

Selon le type de travaux faisant l'objet de la demande de subvention, seule une attestation de l'exploitant précisant qu'il respecte les règles applicables en matière d'hygiène pourra être exigée.

L'aide n'est pas cumulable avec l'aide régionale aux petites entreprises de la Région Bretagne (Pass investissement TPE, l'avance remboursable Tourisme, le soutien aux Librairies Indépendantes) ou tout autre aide directe accordée dans le cadre d'un Appel à projets par la Région Bretagne.

Elle peut être cumulable au cas par cas avec l'aide régionale « Soutien aux investissements esthétiques et de mise en valeur des éléments patrimoniaux visibles de la voie publique dans les cités labellisées Petites Cités de Caractère ou les communes du Patrimoine rural de Bretagne », sur une assiette d'investissements différente.

L'attribution de l'aide n'est pas automatique et résulte d'un examen déterminant l'intérêt économique du projet et la situation financière de l'entreprise.

Un délai de 2 ans devra exister entre deux demandes de

subvention, et une nouvelle demande d'aide ne pourra être effectuée que si le dossier précédent est clôturé.

La durée d'exécution du programme est limitée à 2 ans.

Nature des dépenses éligibles

- les travaux immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité) ** (cf tableau p.4)
- les travaux de mises aux normes d'hygiène, aux normes électriques ...
- les équipements : chambres froides, vitrines réfrigérées, fours de boulangerie...
- les équipements matériels de production, les matériels de manutention (manitou, transpalette)
- les investissements d'embellissements (étagères, enseignes...) et d'attractivité
- les investissements immatériels liés à la réalisation d'une prestation de conseil :

- en matière d'accessibilité,
- sur la stratégie commerciale,
- en lien avec le numérique, ou prestation liée à la création de sites internet ou visant à améliorer la visibilité sur le web (e-boutique, visites virtuelles...)

- les équipements matériels en lien avec les prestations de conseil en stratégie commerciale (CRM, gestion relation client...) ou prestation numérique (logiciel de caisse ...)

Quelle que soit la modalité de financement choisie pour l'acquisition du matériel éligible (à l'exclusion de la location, non éligible), l'assiette subventionnable est constituée par la valeur d'achat du bien.

La liste des investissements retenus dans l'assiette résulte d'une analyse au cas par cas au regard du programme présenté, et notamment pour les investissements immatériels leur lien direct avec le projet.

Ne sont pas éligibles

- les matériels d'occasion non garantis 6 mois minimum
- les véhicules et matériels roulants, flottants ou volants (voiture, camion, bateaux...)
- les consommables
- les travaux réalisés en auto-construction

CALCUL DE LA SUBVENTION (dans le cadre du dispositif standard)

- 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 €



- planchers d'investissements subventionnables :

- 6 000 € dans le cas général,
- 3 000 € pour les travaux d'accessibilité (y compris la prestation de conseil en accessibilité)

- 3 000 € pour les investissements matériels numériques et investissements de stratégie commerciale (y compris la prestation de conseil en équipements numériques ou de conseil en stratégie commerciale)

L'aide attribuée sera, dans le cadre du dispositif standard, co-financée à parité par la Région Bretagne et l'EPCI concerné : 50/50

Pour tenir compte des spécificités locales qui seront précisées dans le cadre des conventions entre l'EPCI et la Région Bretagne, des adaptations sont possibles. D'ores et déjà, il est acté qu'en cas d'intervention dans les QPV, les QVA et dans les communes de plus de 5 000 habitants à fort enjeu de centralité, la répartition de la subvention entre l'EPCI et la Région



ARTISANAT COMMERCE



Bretagne serait respectivement de 70/30.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF



La CCI ou la CMA seront invitées à assister le commerçant ou l'artisan dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif d'aide, selon des modalités qui seront définies avec l'EPCI du territoire, pour :

- sensibiliser les artisans et les commerçants,
- analyser la recevabilité des projets,
- monter les dossiers de demandes d'aides,
- donner un avis motivé et confidentiel sur le projet,
- contribuer à l'analyse stratégique du dispositif pour le

territoire (couverture territoriale, indicateurs de réalisation et perspectives)

L'EPCI sur lequel se situe l'entreprise instruira le dossier de l'entreprise, notifiera l'aide accordée, puis procédera au paiement de la subvention au vu des justificatifs de réalisation des investissements fournis par le bénéficiaire.

RÉGIME D'ADOSSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE

Règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

CUMUL DES AIDES PUBLIQUES

La somme des aides publiques accordées sur la même assiette d'investissements subventionnables ne pourra pas dépasser 50% (Etat et Collectivités territoriales), en cas de projet présenté également aux Appels à projets de l'État au titre du FISAC

(*) Il s'agit là d'une synthèse non exhaustive car le dispositif est porté par les EPCI qui l'adaptent pour tenir compte des spécificités de leur territoire

(**) Modalités de prise en compte des investissements immobiliers

** INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Éligibles	Non éligibles
Travaux de mise aux normes	Construction neuve
Travaux de mise en accessibilité	Extension de local
Travaux d'embellissement intérieur type peinture, électricité, cloisons	Gros œuvre : soubassement, terrassement, assainissement, charpente, élévation de murs, toiture
Travaux d'embellissement extérieur type enseigne, luminaire, ou de sécurité type rideaux de fer, alarme	Honoraires de maîtrise d'œuvre
Second œuvre : électricité, plomberie, menuiserie intérieure, chauffage, climatisation, isolation intérieure, cloisons intérieures, escaliers, terrasse commerciale Isolation extérieure bois, pvc, pierre, crépi, ravalement de façade s'il ne constitue pas l'unique investissement et s'il est en lien direct avec le projet global	
Menuiseries extérieures (portes d'entrée, devanture, vitrine)	



Communauté de communes
de BELLE-ÎLE-EN-MER
Florence GAILLAGUET
Chargée de développement territorial
Haute-Boulogne 56360 LE PALAIS
e-mail : deveco@ccbi.fr
Tél. 02 67 31 80 04
Site Internet : www.ccbi.fr



Compte tenu des contraintes d'approvisionnement, de logistique et de transport, investir sur une île coûte plus cher que sur le continent. Pour faire face à ce surcoût insulaire, l'association Les îles du Ponant, en partenariat avec la Région Bretagne et l'État, a créé la marque « Savoir-faire des îles du Ponant ». Elle est le fruit d'une collaboration entre les entrepreneurs et les maires des îles du Ponant.

L'objectif de cette marque est de créer un réseau de professionnels des îles et de faire connaître les

UNE MARQUE POUR VALORISER LES ENTREPRENEURS INSULAIRES

femmes et les hommes qui travaillent, à l'année, sur leurs îles.

Savoir-faire des îles du Ponant s'adresse à tous les entrepreneurs des îles du Ponant qui développent des projets créateurs d'emplois durables sur leurs territoires insulaires. Des rencontres sont organisées dans l'année entre professionnels et élus des îles, permettant l'échanges de bonnes pratiques et la mise en réseau.

Une identité graphique pour le réseau et pour chaque île

Les adhérents, une fois passé le processus d'adhésion, pourront apposer sur leurs documents et outils

de communication le logo du réseau ou décliné avec le nom de l'île. Vous souhaitez intégrer le réseau « Savoir-faire des îles du Ponant » ?

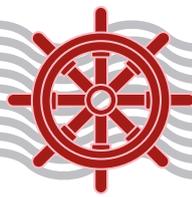
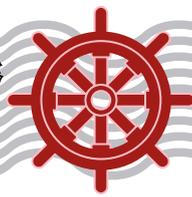
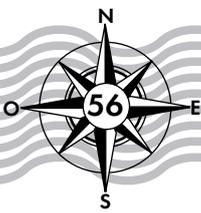
Rendez-vous sur
www.savoirfaire-ilesduponant.com
ou appelez
Charlotte Courant : tél. 02.97.56.52.57.

Association Les Îles du Ponant
17 rue du Danemark
56400 AURAY
Tél. +33 (0)2 97 56 52 57
Fax +33 (0)2 97 56 20 90



SAVOIR-FAIRE DES ÎLES DU PONANT

Vivons nos îles



LIBRAIRIE «LA LONGUE VUE»



La librairie La Longue Vue ouvre ses portes au 7 de l'Avenue Carnot. Sophie et Ronan Naudin proposent dans ce lieu atypique un espace où les lecteurs - petits et grands - peuvent venir et découvrir des ouvrages qui sortent des sentiers battus. Ni classiques, ni best-sellers, la Longue Vue a pour souhait de présenter des livres que l'on ne trouve pas toujours ailleurs mais qui méritent d'être ouverts et découverts. Livres de poches, polars,

BD ou même livres d'occasions sur Belle-Île, toutes les littératures trouveront leur public. Une place de choix est également faite aux auteurs bellilois et «bellilophiles» qui viendront régulièrement présenter leurs ouvrages et rencontrer leurs lecteurs lors de séances de dédicaces. Les artisans et artistes de l'île pourront aussi présenter leurs créations et productions dans cette même envie de lien et de partage.

«AUX GOÛTS DU MONDE»



Après 19 années passées dans les locaux d'origine, l'enseigne «Aux goûts du monde» a traversé la rue pour renaître dans une nouvelle boutique, encore plus charmante que la précédente. C'est désormais au 30 de la rue Joseph Le Brix, que Gaëlla vous accueille aux côtés d'Emmanuelle toujours fidèle au poste. Depuis le 6 avril on peut y découvrir toute une nouvelle gamme de produits à l'image de nouvelles huiles d'olive, de tisanes ou encore des produits frais de chez Pilou et du bon et du bio avec les

légumes de Greg d'Antoureau, coupés fraîchement chaque matin en fonction de la saison évidemment. L'odeur est toujours alléchante, il se mêle ces parfums du monde, d'épices, de café et autres régals des papilles. Et si l'on interroge Gaëlla sur l'implantation de la nouvelle boutique, il est évident que c'est dans cette rue et pas ailleurs : « C'est un quartier vivant, où les commerces sont ouverts toute l'année. Et se réjouit de l'arrivée récente de «Baker Street» indique la patronne des goûts du monde.

« À DEUX SUR LA BALANÇOIRE »



Lucie Lainé avait depuis longtemps l'idée de changer de vie. Une opportunité s'est présentée avec la disponibilité de la boutique du photographe rue de l'Église, présentant un bon potentiel d'espace de vente avec une vue traversante. Soutenue par son entourage, Lucie crée alors son enseigne : « A deux sur la balançoire ». Elle y propose une gamme de prêt à porter avec un espace pour les hommes, côté quai. Côté

rue, un large éventail est dédié aux femmes à travers des marques références ou des créations unique. A l'étal s'ajoute une gamme de bijoux avec en perspective des créations locales. Le leitmotiv de Lucie Lainé est clair, «s'adapter à tous les portefeuilles, en proposant des choses de qualité à des prix abordables » Un espace ludique dédié aux enfants a été créé dans le magasin. Ouvert toute l'année. Fermé le dimanche.

«KIDIOUAF «TOILETTAGE ANIMAUX»



C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que Patricia Gallot-Lavallée et Anne-Sophie Lindeboom, vous accueillent chez «Kidiouaf», le premier salon de toilettage Bellilois. Anne-Sophie exerçait cette profession, à domicile, la volonté de se sédentariser dans un local spécialisé était réelle. L'occasion s'est présentée avec la récupération des locaux du 23 de l'avenue Carnot par Patricia avec un partenariat à la clé entre les deux passionnées. Chez Kidiouaf, l'on propose du toilettage sur mesure. Les deux professionnelles sont formées. Elles accueillent dans de bonnes conditions les amis à quatre pattes : « Le bien être des animaux est notre priorité ».

Dans la 1^{ère} partie du magasin, on trouve de larges gammes de produits destinés aux animaux de compagnie. Des accessoires et un panel alimentaire spécialisé. Dans la 2^{ème} partie, tout un salon spécialisé est installé avec des technologies modernes et ingénieuses comme la cabine de séchage, évitant le stress pour l'animal et côté innovations : le salon le cani-wash qui permet aux propriétaires de venir laver eux-mêmes leur canidé avec du matériel professionnel et un prix inférieur à une prestation classique. Ouvert toute l'année au 23 avenue Carnot. Contact 09 53 52 26 89 ou kidiouaf@free.fr

«AU P'TIT CLAPOT» BISTROQUET CONVIVIAL

Pour Audrey Le Galoudec, «Le P'tit Clapot» ? Vous l'entendrez, buvant un verre sur la terrasse, aux pieds de la citadelle. Après avoir été collaboratrice d'architecte, ma mère m'a donné le virus du bar. J'ai donc travaillé chez elle et Chantal à la godaille puis la godaille des copines, les matelots et Le Bretagne.



Ensuite j'ai cherché un bistroquet convivial et à ma taille. J'ai fait le choix de d'acquiescer «Le Pouce-Pied». C'est un bistrot qui a évolué au fil des générations et maintenant j'y mets ma personnalité, ma deuxième passion : le Vintage, la bricole, la récup, le rétro, les années 50 sur un fond sonore de rockabilly.



«ÉCOMIAM»

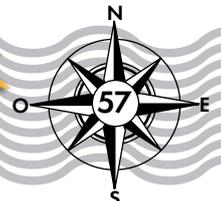
Un commerce d'un tout nouveau genre vient d'ouvrir route de Sauzon à la place de l'ancienne station service SDCLT puis ENEZIA. Guenolé Bertho, chef de l'entreprise de transport a retrouvé ses locaux il y a quelques mois. L'idée de créer un commerce nouveau sur l'île en proposant quelque chose d'innovant trottaît dans sa tête. C'est ainsi que l'aventure «Écomiam» a débuté. Rapidement Guenolé est séduit par la marque, moins de déchets, des produits français et principalement régionaux, de la traçabilité ou encore de la transparence sur les marges perçues par les producteurs, autant d'atouts qui ont pesé dans la balance.

Depuis le 12 avril, l'enseigne Ecomiam est figé sur la magasin. Le parking attendant permet l'accessibilité. A l'intérieur, de grands congélateurs où sont proposés des produits bruts, de la viande, du poisson, des légumes mais aussi quelques plats préparés, des glaces ou des pâtisseries. Au total, 80 références sur les 300 que comptent la marque. Mais il est possible de disposer de la gamme complète en passant commande et les produits arrivent la

LA BOUCHERIE



La crainte de perdre leur boucherie en ville avait été exprimée par les Palantins. Le départ en retraite de Bernadette et Charles Le Port avait été annoncé et leur remplacement pouvait apparaître difficile. Il n'en est rien, car le fonds de commerce a trouvé un reprenneur. Plusieurs générations s'y sont succédé depuis, jusqu'à ce que Bernadette et Charles Le Port ne prennent le magasin en 1984. «J'y étais saisonnier depuis 1976 », a précisé Charles Le Port. ajoutant, « Nous allons



SURGELÉ ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLO-

semaine suivante. Chez Ecomiam, pas de suremballage. Les emballages sont simples, transparent. « Les déchets sont ainsi très réduits, cette démarche était importante pour moi » souligne le patron. L'étiquetage est simple, et au dessus de chaque produit on peut y lire toute la traçabilité du produit, la cartographie du lieu d'élevage mais aussi la marge que fait le magasin et combien le producteur est rémunéré. Et côté prix justement, les mêmes tarifs que sur le continent. Là encore c'était l'une des conditions pour Guénolé Bertho : « J'ai négocié les prix pour qu'au final il n'y ait pas de surcoût lié au transport. C'est moi pour moitié qui le prend en charge, l'autre étant l'enseigne. C'est une vraie volonté ! » poursuit-il. Et chez Ecomiam, pas de carte de fidélité ou de promotion, les prix sont déjà bas et garantis sur catalogue, qui paraît deux fois l'an. Prochainement, la gamme bio devrait faire son entrée pour le plaisir des clients déjà conquis : « Nous avons de très bon retour, les gens sont ravis » souligne Guénolé. Pratique : ouvert du lundi

DU PORT



assurer une parfaite transition avec nos successeurs en les accompagnant jusqu'en septembre 2019. » Ils se partageront entre Belle-Île et la Haute-Savoie. Adeline et Ludovic Bourrassaud sont originaires de Saint-Jean-la-Bussière, dans le Rhône (69), où Ludovic était boucher-charcutier-traiteur à Amplepuis. « Nos voisins avaient une résidence secondaire à Belle-Île et nous leur avons rendu visite. Comme beaucoup, nous sommes tombés amoureux de ce magnifique territoire. »

Effectivement, l'intemporelle «Godaille» se mue et émeut ! Ce n'est pas un lifting. Ni des petits travaux de mise aux normes. Encore moins une refonte de la décoration, ni un dépoussiérage... C'est plutôt la godaille qui se joue des phénix ; en clair «le changement, c'est maintenant » et c'est vraiment génial ! Depuis octobre 2015, l'institution palantine est tenue par Tiffany et Garance, un lieu bien connu des Bellilois où se fréquentent toutes les générations et ce, depuis des décennies. Au départ, les tenancières ne voulaient pas perturber les habitudes. La transition devait se faire en douceur. « Après trois ans on a senti que nous étions prêtes pour ce changement » indique Tiphaine. Dans le viseur, le besoin d'y mettre leur touche. Et plus encore l'envie de dialoguer avec ces murs et y faire refléter l'identité des deux associées. Mais pas de panique, si le résultat est bluffant, l'ancienne «Godaille» a conservé une partie de son patrimoine à l'image de la vieille cheminée, de banquettes ou encore



MUTATION DE «LA GODAILLE»... L'ÉMOTION EST AU RENDEZ-VOUS

du poutrage. « Nous avons assemblé nos goûts avec la vieille Godaille » indique Tiffany. Mais quand même... il y a désormais deux niveaux ! A l'étage des WC singuliers dont on laisse aux usagers le plaisir découvrir pleinement les joies de la libération (On espère seulement qu'ils ne sont pas directement raccordé à la pompe au niveau inférieur...). Un lavabo tout aussi singulier jusqu'au savon qui rappellera à certains que l'école c'est

déjà loin. A ce niveau on peut jouer au billard, mais surtout les patronnes ont souhaité y créer une ambiance de salon où jeux, bouquins et autres fauteuils appellent à la quiétude. Mais retournons aux balbutiements, c'est-à-dire au zinc ! La pompe à bière dessinée maison en jette ! Mais pas seulement, elle est même fonctionnelle, puisqu'elle sert des bières artisanales, bio et avec le plus de produits du coin. En réalité, le côté

éthique de ce qui est servi est fer de lance à la nouvelle «Godaille». Plus de plastique pour les gobelets, les pailles sont biodégradables depuis déjà plusieurs années par exemple. Avec ce mélange des genres, des gens, des générations, des idées, des produits et cette ambiance locale, aucun doute, «La Godaille» demeurera un lieu intemporel dans les souvenirs passés mais aussi pour les siècles à venir !

«HAPPYness» LOISIRS CRÉATIFS

Ludivine Prévot fait partie de ces personnes qui plaquent tout pour suivre une idéologie, un rêve. Elle en avait une petite, celui de devenir soignante. Issue d'une famille Belliloise, Ludivine arrive de Paris à 12 ans et poursuit son cycle scolaire sur l'île. C'est une filière pro qu'elle suivra. C'est que souhaitait la future soignante. Entre l'hôpital de Lorient, où elle exerce aux urgences, et celui de Palais où elle travaille en parallèle l'été, c'est à Belle-Île que son cœur demeure. Elle intégrera donc la structure Yves Lanco. Puis pour la trentenaire est venue l'envie de changement. Le hasard, ou presque un signe du destin lui donne l'occasion d'assouvir son envie. En décembre dernier, avec la mise en vente du magasin «Happy»

place Bigarré Aussitôt Ludivine réalise une étude de faisabilité, démissionne de l'hôpital et se lance dans la reprise de la boutique. L'objectif : continuer les produits pour enfants avec des propositions nouvelles, des petites marques françaises, des vêtements «rétro» et aussi des tarifs attractifs. Mais dans ses objectifs, la commerçante prépare la diversification de l'offre : le développement des loisirs créatifs et un univers zéro déchet. Chacun pourra y trouver des produits de sensibilisation à l'environnement et ludiques à l'image des crayons à planter, de gourdes... « Apporter quelque chose de nouveau au territoire » indique t-elle. Et des idées, Ludivine n'en manque pas, elle envisage l'acquisition d'un vélo électrique et

une remorque qu'elle pourrait partager avec d'autres commerçants par exemple, le tout en accord avec ses convictions. Le magasin dont la dénomination passe de HAPPY à «HAPPYness» propose aussi des listes de naissance, des wish listes... et s'adresse aux bébés à partir de 3 mois et jusqu'à jeunes adultes, notamment du côté féminin. « Le cœur de la boutique ne change pas. J'ajoute cette petite touche... C'est mon bonheur ce changement de vie » glisse Ludivine Prévot qui a reçu un bon accueil des commerçants et des premiers clients. Pratique : ouvert toute l'année et pendant les vacances tous les jours sauf le dimanche

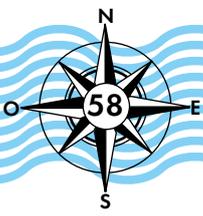


«BUBBLE TREE» RESTAURANT

Un commerce de bouche d'un tout nouveau genre vient d'ouvrir ses portes rue Bramel. On connaissait le « Petit Bramel », c'est désormais le « Bubble Tree », qui vient d'investir les lieux. La signification de la dénomination s'inspire d'influences culinaires qu'Alexandre a rapporté de voyages à la croisée des mondes. « Bubble » provient du pays de l'empire du Soleil où les «bubble tea» y sont très prisés. Il s'agit de thés frappés aromatisés de sirops de fruits et de perles également fruitées en «agar-agar» à déguster avec de larges pailles. L'autre originalité culinaire est autrichienne « Ils s'agit de rouleaux qui peuvent s'apparenter à des petits troncs d'arbres. Nos rouleaux sont élaborés avec une pâte semi-briochée

sucrée ou salée cuits à la broche sur des rouleaux en inox puis garnis de produits frais tels que chèvre, miel, roquette ou encore garnis de Saumon «gravelax», concombre, moutarde à l'ancienne et mesclun de salade » indiquent Evelyne et Alexandre les deux associés. Les mets peuvent être à emporter ou à déguster sur place dans une nouvelle décoration avec des couleurs tranchées qui rendent ce lieu particulièrement chaleureux et ce, sans compter sur les design de leur fabrique des «TRIECK». Une petite terrasse permettra aussi de profiter de cette rue du quartier des Sables. Depuis mi-avril, Alexandre, Evelyne et Nausicaa vous accueillent tous les jours de 10h à 21h non stop. Fermé le jeudi.





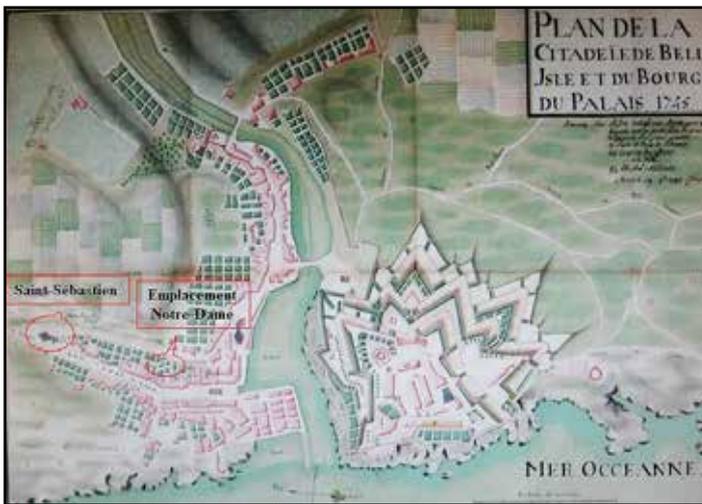
LES CHAPELLES SAINT-SÉBASTIEN & NOTRE-DAME



Au moment où des travaux se déroulent en haut de l'avenue Carnot sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Sébastien penchons-nous sur les différentes chapelles de la ville de Palais. Nous n'évoquerons pas ici la chapelle de l'hôpital qui possédait un statut particulier

1) Les origines

Vers 1696 la chapelle Saint-Sébastien, qui se tenait sur l'actuelle place Bigarré, est rasée. L'époque de construction demeure inconnue. (Photo 1)



(1) Desreaux, ingénieur du Génie à Palais, 1682. Gallica.

Mme Fouquet le 27 avril 1685 donne à la paroisse un terrain en haut de la rue Stangrelan (Avenue Carnot): « Il sera permis auxdits habitants faire construire les murs et autres choses nécessaires pour la clôture, et ils pourront faire bâtir une chapelle dehors et au bout



(2) Palais, 1745. Service Historique de la Défense 1 VH 282

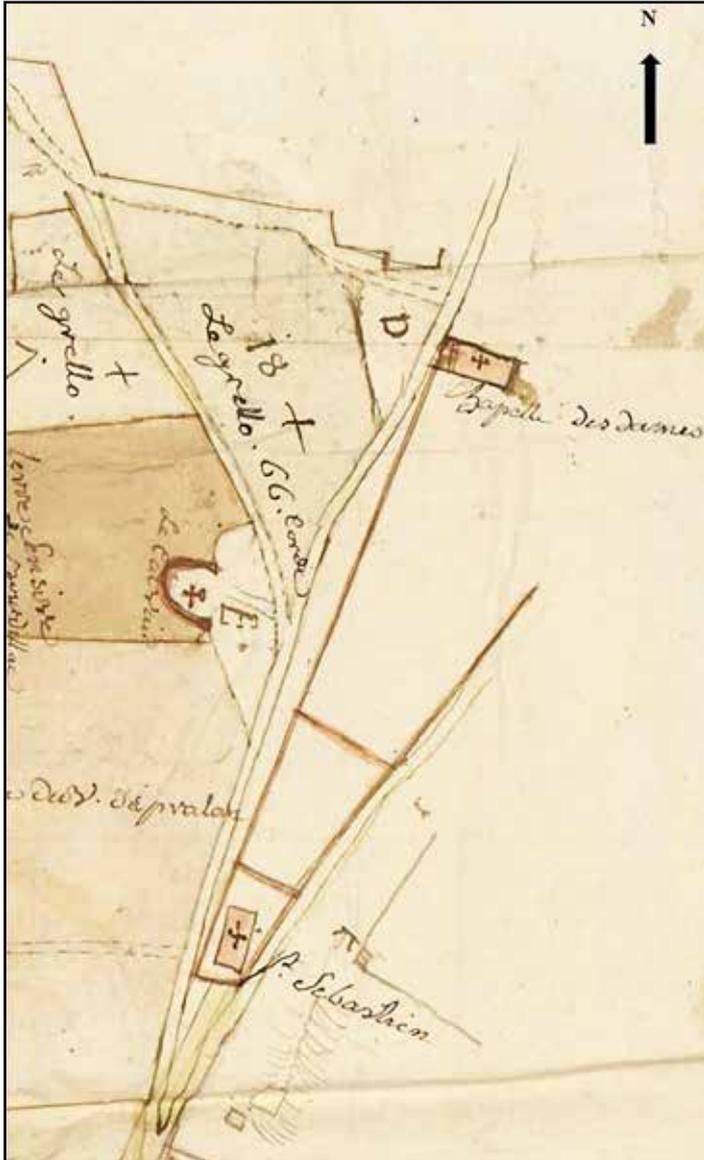
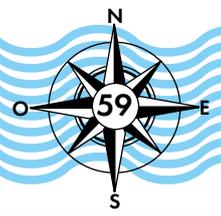
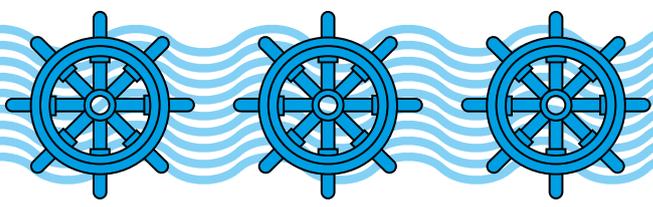
du côté du midi dudit cimetière. » Cette nouvelle chapelle Saint-Sébastien s'érige sous la surveillance de « l'entrepreneur d'ouvrages » Louis Picot. La datation demeure approximative, toutefois le règlement du solde des travaux s'effectue le 26 avril 1698. L'inventaire de 1719 la décrit constituée de deux longères et de deux pignons. « Y étant entré par un cimetière qui est devant l'entrée principale de ladite église et planté d'ormeaux nous avons remarqué au bout de ladite église un autel placé au pignon du levant au-dessus duquel est un tableau représentant Saint-Sébastien et aux deux bras deux chapelles dédiées à St-Joseph et Ste-Marguerite. Une sacristie derrière le maître-autel et sur la grande porte de l'église est un écusson en pierre [des Fouquet] et aussi dessus le cimetière. 80 ormeaux plantés en quinconce. Une porte dans la longère en entrant par la rue. » (Photo 2)

La Congrégation des hommes l'utilise à charge d'entretien. Pendant l'occupation britannique (1761-1763), elle abrite le culte anglican aussi le 20 janvier 1764 s'y déroule un rite pénitentiel de réparation. Selon l'expression du recteur Choblet, elle fut « rebénite ». Bien qu'épargnée par les projectiles lors du siège, son état laisse à désirer et la fabrique décide en décembre 1765 de « faire jeter le clocher de la chapelle Saint-Sébastien, la chute qui pourrait arriver et fera couvrir le dit emplacement du clocher en ardoise et fera raser le pignon de ladite chapelle pour pouvoir y établir ladite cloche et la mettre en lieu de sonner. »

L'île appartenant au Domaine royal, pour agrandir le cimetière la fabrique sollicite « du roi en son Conseil » l'arrentement¹ d'un terrain vague occupé par M. Couteret, d'environ un demi-journal « tenant le haut de la rue des Ormeaux près la chapelle (...). Le peu d'étendu du cimetière de cette paroisse oblige d'ouvrir très fréquemment les mêmes fosses d'où il s'exhale des vapeurs qui deviennent extrêmement dangereuses. » La fabrique offre de payer un cens annuel et perpétuel de 3 livres. L'arrêt du Conseil du roi du 5 décembre 1775 lui en attribue la concession. Ce cimetière accueille les défunts de la paroisse jusqu'en 1794. A son emplacement s'érige en 2012, après un déménagement peu élégant des restes des défunts, la résidence du Jardin de la marine. (Photo 3)

La « mise à la disposition de la nation » des biens du clergé en novembre 1789 et les persécutions anticatholiques soustraient progressivement les lieux de culte à la direction du clergé. La Municipalité et la garnison se disputent les chapelles devenues propriétés nationales

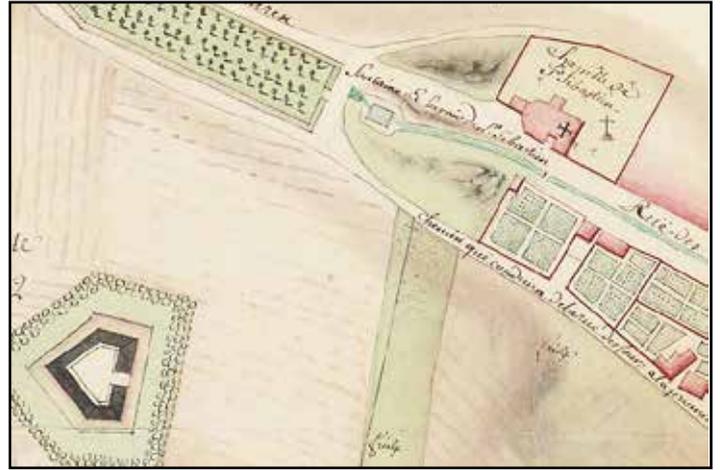
Saint-Sébastien accueille les premières élections municipales le 6 octobre 1789. Épisodiquement Temple décadaire décoré d'un autel de la patrie s'y déroulent les fêtes décadaires, cérémonies civiques le dixième jour du calendrier révolutionnaire ainsi que de multiples cérémonies à la solennité frisant le ridicule (Cf. BIH n° 61). Habituellement et plus prosaïquement l'armée l'utilise comme caserne et magasin militaire. Avec le Concordat signé en juillet 1801 l'église Saint-Géran est rendue au culte mais les chapelles demeurent les propriétés du ministère de la Guerre.



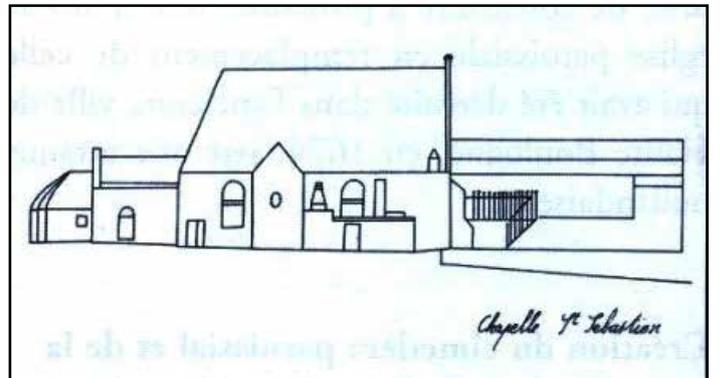
(3) Emplacement des deux chapelles et du calvaire démolie sous la Révolution. Plan d'afféagement de Bordilla. 1766. Archives Départementales Ille-et-Vilaine C 5173 (5)

Lors de la Restauration une caserne occupe le rez-de-chaussée et un magasin militaire le premier. La municipalité envisage en 1818 d'y installer une école mais le projet reste sans suite. Manquant de locaux elle dénonce en 1833 « l'usurpation des biens dont la commune réclame restitution », notamment les chapelles et en appelle au préfet et à « la voix des tribunaux pour obtenir la restitution de ces immeubles. » Le ministère de la Guerre demeure muet et la situation figée.

Le plan de 1765 et le dessin de Chasle de la Touche (Photos 4 & 5) présentent fidèlement la chapelle de forme cruciforme avec trois pans composant le chœur. Elle connaît des transformations profondes essentiellement au cours des années 1840. L'abside est rasée et la chapelle enveloppée de nouvelles constructions qui s'alignent le long de l'avenue Carnot. Elle abrite alors le commandant du Génie puis en 1927 les Affaires maritimes jusqu'à leur départ au début des années 70. Rue du calvaire (Actuelle rue de Verdun) s'élève aussi la chapelle Notre-Dame. Elle apparaît sur les cartes à partir de 1748 et la Congrégation des Dames fondée



(4) Plan d'une partie de la ville du Palais, environ 1765. Archives départementales Ille-et-Vilaine C 5144(2)



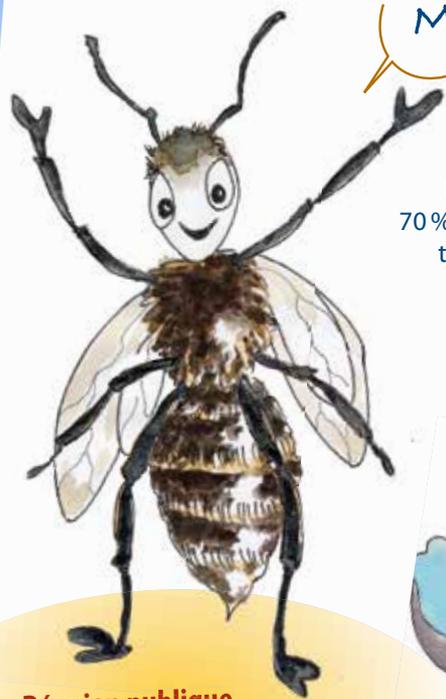
(5) Saint-Sébastien, Chasle de la Touche, 1827. Archives départementales Morbihan

le 17 mai 1693 sous le nom « Immaculée conception de la Sainte Vierge Marie » l'utilise jusqu'à la Révolution. Le Génie l'occupe alors. Pendant l'épidémie de choléra de 1832, la municipalité demande l'autorisation d'y « former un établissement pour recevoir les cholériques nécessiteux ». La paroisse loue le local nommé alors « bâtiment O » par le Génie le 24 mars 1939 pour 160 F. D'autres baux purent exister avant mais nous n'en avons pas trouvé trace.

Le 9 août 1949 le Génie demande au curé des renseignements sur le bail « pour préparer la vente par adjudication. » qui se déroule le 4 octobre 1949 lors d'une série de ventes effectuées par les Domaines à la ville. Les Guerveurs l'utilisent actuellement

Références

- Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.
- Archives Départementales du Morbihan 3 ES 152 11, 3 ES 152 12 ;
- Archives Municipales de Palais 710, 454 ;
- Archives Nationales P 1504 et P1505 : inventaire de 1719 ;
- Archives paroissiales de Palais ;
- Belle-Île-en-Mer, inventaire topographique, Ministère de la Culture ;
- BIH n°17. Les mosaïques de l'église Saint-Géran ;
- BIH n°52 De la chapelle Saint-Sébastien au bureau des Affaires maritimes
- BIH n°60 : les biens nationaux
- BIH n°61 : Conséquences des politiques religieuses à Belle-Île pendant la Révolution (3ème partie)
- Association pour l'Histoire de Belle-Île-en-Mer n° 30 ;
- « Journal des principaux événements arrivés à Belle-Île » en 1761 par J.M.Choblet, recteur de Palais et official de l'île.
- Service Historique de la Défense 1 VH 282

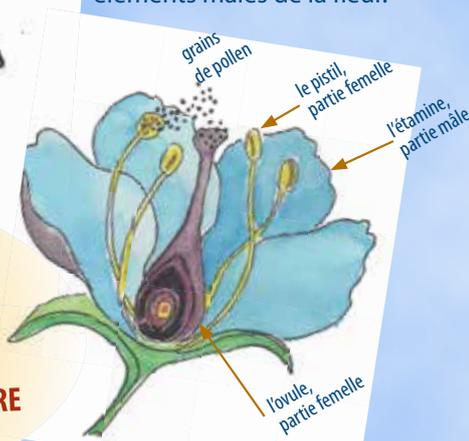


Ma grande affaire,
à moi, l'Abeille noire,
c'est la pollinisation!

La pollinisation est un phénomène naturel indispensable à la vie, car c'est grâce à elle que la plupart des plantes produisent des fruits, puis des graines, qui, à leur tour, donnent naissance à de nouvelles petites plantes.
70% des cultures poussent grâce à la pollinisation animale, ce qui équivaut à 35% de tout ce que les humains consomment.

Comment ça marche ?

La belle corolle aux couleurs vives des fleurs cache en son cœur des étamines dont le sommet forme un gros sac jaune rempli de grains de pollen : ce sont les éléments mâles de la fleur.



En son centre, on trouve une sorte de grosse bonbonne remplie de petits grains blancs : ce sont les ovules, la partie femelle de la fleur.

Pour que la reproduction ait lieu, il faut que le pollen d'une fleur féconde l'ovule d'une autre fleur. Lorsque les grains de pollen sont minuscules, le vent peut se charger de les transporter. Mais lorsque les grains sont plus gros, recouverts d'aspérités et collants, ce sont des insectes, et particulièrement moi, l'Abeille noire, qui m'en charge. Et ça tombe bien, je raffole du pollen!

Réunion publique
le 15-06 à Bangor pour
la préparation de la FÊTE
de L'ABEILLE NOIRE et de la NATURE

A.P.C.A.N.B.I. Association pour la Protection et la Conservation de l'Abeille noire de Belle-Ile
Kerdalidec - 56360 LOCMARIA • 06 07 08 22 55 • 07 82 28 92 73 • contact@apcanbi.fr • apcanbi.fr



La municipalité de Palais vous offre ce petit sachet de graines. Dans un jardin, un fossé, au pied de son immeuble, un endroit de nature que l'on affectionne, où bon semblera, vous pourrez semer ces graines naturelles et participer à l'ensemencement d'espèces utiles à la biodiversité. Cet automne, nous accueillerons un événement national qui réunira des apiculteurs des quatre coins de la France. C'est l'occasion toute l'année de mettre un coup de projecteur sur la fragilité de certains milieux et en particulier sur l'une des fiertés insulaires : notre abeille endémique. L'association belliloise de conservation de l'abeille noire organisera des manifestations sur notre commune et sur toute l'île, comme elle l'a déjà fait dans les écoles et en publiant un petit ouvrage pédagogique. Le « Palais piéton » du 17 juillet intitulé « Palais Breizh Piéton » aura pour invité d'honneur l'association qui organisera des animations ludiques. Et parmi les événements de l'été, les décorations de la ville seront elles aussi dédiées à la biodiversité. « Semons des coquelicots (de Belle-île), de la bourache, du trèfle et ces autres espèces qui se ressèmeront et que nous avons sélectionné avec des apiculteurs. Ce n'est qu'un petit geste mais s'il permet à des variétés qui disparaissent de se disséminer sur la commune en contribuant ainsi au développement d'espèces mellifères particulièrement utiles aux insectes et aux notamment aux abeilles, allons-y ! » indique Tibault Grollemund.

